

Plan d'Action National Inclusion Sociale 2005-2006

I N D I C A T E U R S

Juin 2005

Table des matières

A. Introduction	3
B. Liste des indicateurs	6
C. Les principaux résultats	19
0. Information contextuelle sur les groupes de population non pris en compte.....	20
I. Revenu	25
II. Emploi	56
III. Logement.....	72
IV. Santé.....	82
V. Enseignement	98
VI. Intégration et Participation sociale.....	115
D. Résultats provisoires EU-SILC 2003	131

A. Introduction

Cette annexe consacrée aux indicateurs est basée sur les travaux du groupe de travail Indicateurs PANincl qui réunit régulièrement, sous la coordination du Service public fédéral Sécurité sociale (Direction générale Politique sociale), les administrations responsables au niveau fédéral, régional et communautaire, les centres de recherche universitaires, l'Observatoire social européen, le Service de lutte contre la pauvreté et divers autres acteurs.

Actualisation des indicateurs

Les indicateurs présentés dans cette annexe ont été actualisés à l'aide des données disponibles en juin 2005.

La note d'orientation pour le rapport de mise en œuvre et de mise à jour 2005-2006 demande que les Etats membres se concentrent sur les tendances et défis depuis 2003. Le fait de se focaliser ainsi sur une période très récente pose des exigences élevées en matière d'actualité des données. L'ensemble des indicateurs, dans sa forme actuelle, n'est pas adapté à une telle demande.

Un problème supplémentaire réside dans le fait que cette demande parvient au moment du passage du European Community Household Panel (ECHP) aux EU-Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC).

Dans les précédentes version du Plan d'action national d'inclusion sociale, l'analyse du niveau et de la structure de la pauvreté monétaire (le risque de pauvreté) en Belgique se basait en grande partie sur le Panel européen des ménages (ECHP). De nombreux indicateurs relatifs aux autres dimensions, non liées au revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, telles que le logement, l'intégration sociale, la participation sociale, etc. se basaient également sur ces données. Le Panel a été arrêté en 2001. Les résultats de la dernière vague ont été analysés dans la version actualisée du PANincl 2003-2005, publiée en 2004.

L'ECHP est remplacé par un autre fichier de référence européen harmonisé pour l'étude du revenu et des conditions de vie, EU-SILC (European Statistics on Income and Living Conditions). La nouvelle enquête a été organisée en Belgique par l'Institut national de statistique à partir de 2003. Au départ, l'objectif était d'actualiser dans ce PAN les indicateurs PANincl basés sur l'ECHP en se basant sur la nouvelle base de données. Etant donné que les chiffres EU-SILC belges pour 2003 n'ont été modifiés de façon importante que très récemment (fin mai) et qu'ils sont également identifiés comme provisoires dans la banque de données d'Eurostat, il n'était pas indiqué de déjà les utiliser pour l'analyse des défis stratégiques en matière d'inclusion sociale en Belgique. Une collecte de données fiable est une base essentielle pour le PANincl. Il y a des raisons de penser que EU-SILC pourra remplir ce rôle avec succès à l'avenir. Le passage de l'ECHP à EU-SILC doit toutefois être effectué avec toute la prudence nécessaire afin de garantir la légitimité de l'instrument et d'éviter autant que possible les problèmes de données.

Les nouveaux chiffres, qui par ailleurs ne sont pas directement comparables, pour diverses raisons, avec les derniers chiffres ECHP – ils se basent par exemple sur un concept de revenu modifié – doivent encore être examinés. Etant donné que les données ont entre-temps déjà été rendues publiques, nous donnons un aperçu de quelques-uns des résultats les plus importants

dans la partie D de cette annexe, mais le compte rendu standard sur la situation en matière de pauvreté et d'exclusion sociale en Belgique reste dans une forte mesure basé, dans l'annexe consacrée aux indicateurs de ce PAN, sur les données 2001 de l'ECHP.

Cela ne signifie toutefois pas que cette annexe soit une copie de l'annexe au précédent PAN pour ce qui est des indicateurs calculés pour la Belgique dans l'ECHP. Dans cette dernière édition (actualisation 2004), les rapports se faisaient en effet encore sur la base de la situation précédant l'élargissement de l'UE. Le 1^{er} mai 2004, l'Union s'est élargie à dix nouveaux Etats membres. Dans cette annexe consacrée aux indicateurs, les résultats concernant la Belgique sont situés, lorsque cela est possible, par rapport aux 25 Etats membres. Il faut signaler à ce sujet que les chiffres utilisés étaient ceux intégrés par Eurostat dans sa base de données (situation au 23 juin 2005). Cela signifie que les chiffres ECHP ont été complétés par des chiffres tirés de bases de données nationales pour les 10 nouveaux Etats membres. Pour un certain nombre d'anciens Etats membres également, les chiffres ECHP de 2001 ont été remplacés dans la banque de données d'Eurostat par des chiffres tirés des bases de données nationales (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Finlande, France). En comparaison avec la précédente édition du PAN, les résultats pour certains des 15 anciens Etats membres ainsi que les moyennes pour l'UE des 15 peuvent donc être différents.

Une autre enquête très importante pour l'ensemble d'indicateurs du PAN, l'Enquête de santé belge, ne fournit pas de nouveaux chiffres pour ce PAN. Les résultats de la nouvelle enquête de 2004 ne seront disponibles que fin 2005.

Modifications apportées à la liste des indicateurs

La liste des indicateurs de ce PAN diffère sur quelques points de la liste des indicateurs du PAN 2003-2005.

Un ajout concerne l'information contextuelle relative au nombre de personnes domiciliées dans un ménage collectif. Cette information peut être considérée comme un premier pas en direction de la représentation de groupes de population qui, actuellement, ne sont généralement pas pris en compte par les indicateurs (voir plus loin).

Quelques autres modifications concernent l'adaptation de l'ensemble européen d'indicateurs communs (indicateurs de Laeken). Ainsi, dans la dernière version de l'ensemble des indicateurs de Laeken, le seuil de risque de pauvreté, qui était auparavant un élément d'information lié au pourcentage de risque de pauvreté, est devenu un indicateur primaire devant illustrer les différences de prospérité au sein de l'Union européenne des 25 (indicateur I.4).

Un nouvel indicateur européen commun en matière de compréhension écrite chez les élèves, basé sur l'enquête PISA (Programme for International Student Assessment) de l'OCDE, (indicateur V.6) a été ajouté à l'ensemble. Cet indicateur commun remplace l'indicateur national relatif à l'illettrisme qui était basé sur l'enquête IALS (International Adult Literacy Survey). Un indicateur national supplémentaire fait le lien entre le statut socioprofessionnel des parents et les résultats de leurs enfants dans l'enquête PISA (indicateur V.7).

Pour ce qui est de la dimension 'travail', l'indicateur national existant 'accès au marché de l'emploi des personnes de nationalité hors UE des 15' a été étendu à deux autres groupes de

population: les personnes handicapées et les personnes ayant un faible niveau de qualification. L'indicateur 'taux d'activation', qui ne pouvait plus être actualisé, a été retiré de l'ensemble d'indicateurs. Une version modifiée de cet indicateur (défini en fonction des chômeurs de longue durée) est disponible dans le PAN Emploi.

Evolutions futures

Inspiré par le rapport final du projet recherche-action-formation “Une autre approche des indicateurs de pauvreté”, qui partait du point de vue de personnes vivant dans des situations de pauvreté et d'exclusion sociale, le groupe de travail Indicateurs PANIncl a démarré des travaux portant sur les thèmes suivants: la qualité du travail (le lien a été établi ici avec le PAN Emploi), les dettes liées aux droits de base et un concept de revenu après paiement des frais de logement.

Le groupe de travail, comme il a été mentionné, a également commencé à collecter des informations sur les groupes de population qui ne sont pas ou peu pris en compte par les enquêtes classiques qui visent les ménages privés. L'élargissement de l'analyse à tous les groupes de population et la meilleure implication des groupes vulnérables reste une question prioritaire pour les prochaines années.

D'autres questions spécifiques importantes restent le développement d'un index multidimensionnel de l'exclusion sociale, le calcul des indicateurs pour toutes les Communautés et Régions (si cela s'avère pertinent) et la meilleure utilisation des données administratives.

B. Liste des indicateurs

Les indicateurs sont divisés en trois catégories: indicateurs primaires, secondaires et tertiaires.

Les indicateurs primaires sont les indicateurs principaux qui couvrent les vastes domaines considérés comme les plus importants sur la voie qui mène à l'exclusion sociale. Ils sont présentés ci-après sur un fond très foncé. Les indicateurs secondaires soutiennent ces indicateurs principaux et décrivent d'autres aspects du problème. Ils sont présentés sur un fond moins foncé. Les indicateurs primaires et secondaires sont des indicateurs communs, européens.

Les indicateurs de troisième niveau ou tertiaires sont des indicateurs nationaux qui sont joints aux indicateurs européens afin d'attirer l'attention sur des situations spécifiques ou de faciliter l'interprétation des indicateurs primaires et secondaires. Ces indicateurs ne sont pas harmonisés au niveau européen. Ils sont présentés sur un fond clair.

Pour chaque indicateur, on retrouve le nom/la description, une énumération des variables avec lesquels l'indicateur a été désagrégé, le nom de la banque de données sur laquelle l'indicateur a été calculé et le nom de l'institution responsable pour le calcul.

Liste des sigles

<i>CITE:</i>	<i>Classification Internationale Type de l'Education</i>
<i>CSB:</i>	<i>Centrum voor Sociaal Beleid</i>
<i>ECHP:</i>	<i>European Community Household Panel</i>
<i>FARES:</i>	<i>Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé</i>
<i>ILO:</i>	<i>International Labour Organisation</i>
<i>IMC:</i>	<i>Indice de Masse Corporelle</i>
<i>INS:</i>	<i>Institut National de Statistique</i>
<i>ISP:</i>	<i>Institut scientifique de Santé publique</i>
<i>IWEPS:</i>	<i>Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique</i>
<i>LFS:</i>	<i>Labour Force Survey - Enquête Forces de Travail</i>
<i>LMP:</i>	<i>Labour Market Policies</i>
<i>NUTS:</i>	<i>Nomenclature of Territorial Units for Statistics</i>
<i>OASeS:</i>	<i>Onderzoeksgroep Armoede, Sociale uitsluiting en Stad</i>
<i>OCDE:</i>	<i>Organisation de Coopération et de Développement Economiques</i>
<i>OIT:</i>	<i>Organisation Internationale du Travail</i>
<i>PAN:</i>	<i>Plan d'Action National</i>
<i>PISA :</i>	<i>Programme for International Student Assessment</i>
<i>PPA:</i>	<i>Parités de Pouvoir d'Achat</i>
<i>PSBH:</i>	<i>Panel Study of Belgian Households</i>
<i>SPF:</i>	<i>Service Public Fédéral</i>
<i>STASIM:</i>	<i>Modèle statique de simulation</i>
<i>UCL:</i>	<i>Université Catholique de Louvain</i>
<i>VRGT:</i>	<i>Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding a.s.b.l.</i>
<i>WAV:</i>	<i>Werkgelegenheid, Arbeid en Vorming</i>
<i>WHO:</i>	<i>World Health Organization</i>

Etats membres de l'Union européenne

EU25: Moyenne des 25 Etats membres de l'Union européenne

EU15: Moyenne des 15 anciens Etats membres de l'Union européenne

NMS10: Moyenne des 10 nouveaux Etats membres de l'Union européenne

BE: Belgique

CZ: Tchéquie

DK: Danemark

DE: Allemagne

EE: Estonie

EL: Grèce

ES: Espagne

FR: France

IE: Irlande

IT: Italie

CY: Chypre

LV: Lettonie

LT: Lituanie

LU: Luxembourg

HU: Hongrie

MT: Malte

NL: Pays-Bas

AT: Autriche

PL: Pologne

PT: Portugal

SI: Slovénie

SK: Slovaquie

FI: Finlande

SE: Suède

UK: Royaume-Uni

0. Information contextuelle sur les groupes de population non pris en compte

0.1 Population domiciliée dans des ménages collectifs

Enquête Socio-économique - INS

I. REVENU

1. Egalité / inégalité de la répartition générale des revenus

I.1 Rapport interquintile de revenu S80/S20: ratio entre le revenu total reçu par les 20% de la population au revenu le plus haut (quintile supérieur) et le revenu total reçu par les 20% de la population au revenu le plus bas (quintile inférieur). Le revenu doit être compris comme le revenu équivalent disponible.

Selon la région.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

I.2 Coefficient Gini: mesure synthétique de la part cumulative du revenu équivalent reçue par les pourcentages cumulatifs du nombre d'individus. La valeur du coefficient varie entre 0% (égalité totale) et 100% (inégalité totale).

Selon la région.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

2. Risque de pauvreté

2.1 Risque de pauvreté mesuré à l'aide d'une norme objective

2.1.1 Les différences en matière de niveau de vie dans l'Europe des 25 Etats Membres: une comparaison des seuils nationaux de risque de pauvreté

I.3 Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives). La valeur du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu national médian équivalent) en parités de pouvoir d'achats, en Euro et en monnaie nationale pour deux types de ménages illustratifs:

- un isolé;
- un ménage de deux adultes et deux enfants.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat

2.1.2 Quel pourcentage de la population est confronté au cours d'une année donnée au risque de pauvreté?

I.4 Taux de risque de pauvreté: pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur à 60% du revenu national médian équivalent. Le revenu équivalent est défini comme le revenu total disponible du ménage, divisé par sa 'taille équivalente' afin de tenir compte de la taille et de la composition du ménage. Il est attribué à chaque membre du ménage.

- a) Selon l'âge et le sexe;
- b) Selon le statut d'activité le plus fréquent (population de 16 ans et plus);
- c) Selon le type de ménage;
- d) Selon le statut de propriétaire ou de locataire;
- e) Selon l'intensité de travail du ménage.

.....
Selon la région, le niveau d'études (personnes de 16 ans et +) et la source de revenu la plus importante du ménage.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

I.5 Dispersion de part et d'autre du seuil de risque de pauvreté: pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur à 40%, 50% et 70 % du revenu médian national équivalent.

Selon l'âge et le sexe.

.....
Selon la région.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

I.6 Taux de risque de pauvreté, mesuré avec un seuil de risque de pauvreté fixé dans le temps: dans l'année 't', le pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur au seuil de risque de pauvreté déterminé dans l'année t-3 (1998) et adapté en fonction de l'inflation au cours des trois années écoulées.

Selon l'âge et le sexe.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat

2.1.3 Quel pourcentage de la population est confronté depuis plusieurs années (en permanence) au risque de pauvreté?

I.7 Taux de risque persistant de pauvreté (60% de la médiane): pourcentage de personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 60% du revenu national médian équivalent durant l'année en cours et durant au moins deux des trois années précédentes.

Selon l'âge et le sexe.

.....
Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

I.8 Taux de risque persistant de pauvreté (50% de la médiane): pourcentage de personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 50% du revenu national médian équivalent durant l'année en cours et durant au moins deux des trois années précédentes (p.m.).

Selon l'âge et le sexe.

.....
Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

2.1.4 Jusqu'à quel point les personnes confrontées au risque de pauvreté éprouvent-elles un manque de revenus (intensité du risque de pauvreté - seuil de risque de pauvreté = 60% du revenu médian) ?

**I.9 Ecart médian relatif de risque de pauvreté: différence entre le revenu médian équivalent des personnes se situant en dessous du seuil de risque de pauvreté et le seuil de risque de pauvreté, exprimé en pourcentage du seuil de risque de pauvreté.
Selon l'âge et le sexe.**

.....
Selon la région.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

I.10 Ecart total de risque de pauvreté en pourcentage du revenu total (dans l'échantillon) défini comme le rapport entre l'écart total de risque de pauvreté de toutes les personnes en risque de pauvreté et le revenu total de l'ensemble des individus.

.....
Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

2.2 Risque de pauvreté mesuré à l'aide d'une norme subjective

2.2.1 Quel pourcentage de la population est confronté au risque de pauvreté?

I.11 Pourcentage de personnes qui vivent dans un ménage dont la personne de référence estime qu'il n'arrive que difficilement, voire très difficilement à nouer les deux bouts (making ends meet).

.....
Selon la région, selon le sexe.

ECHP – Eurostat / IWEPS

3. Les transferts sociaux comme instrument de lutte contre le risque de pauvreté

3.1 Impact sur le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté

I.12 Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux (allocations): pourcentage de personnes confrontées au risque de pauvreté, le revenu équivalent se calculant comme suit:
1. Revenu à l'exclusion de tous les transferts sociaux (allocations);
2. Revenu y compris les pensions de retraite et les pensions de survie et à l'exclusion de tous les autres transferts sociaux (allocations);
3. Revenu y compris tous les transferts sociaux (allocations) (= indicateur I.4).

Le même seuil de risque de pauvreté, c.-à-d. 60% du revenu médian national équivalent disponible (après transferts sociaux / allocations) est utilisé pour le calcul des trois statistiques.

.....
Selon l'âge et le sexe.

.....
Impact relatif en % après/avant transferts.

.....
Selon la région.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

3.2 Impact sur l'écart total de risque de pauvreté

I.13 Ecart total de risque de pauvreté avant transferts sociaux (allocations), le revenu se calculant comme suit:

1. Revenu à l'exclusion de tous les transferts sociaux (allocations);
2. Revenu y compris les pensions de retraite et les pensions de survie et à l'exclusion de tous les autres transferts sociaux (allocations);
3. Revenu y compris tous les transferts sociaux (allocations) (= indicateur I.10).

Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

3.3 Adéquation du transfert social minimal

I.14 Allocation minimale nette (pension de retraite, allocation de chômage, d'invalidité, minimum de moyens d'existence) en pourcentage du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) pour une personne isolée.

ECHP / STASIM – CSB

4. Le salaire minimum comme instrument de lutte contre le risque de pauvreté

4.1 Adéquation du salaire minimum

I.15 Salaire minimum net en pourcentage du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) pour une personne isolée.

ECHP / STASIM – CSB

5. Personnes confrontées à des difficultés de remboursement

I.16 Nombre de personnes enregistrées dans la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque nationale par rapport à la population majeure (%).

Selon la province, selon l'arrondissement.

Centrale des Crédits aux Particuliers – Banque nationale de Belgique

II. EMPLOI

1. Chômage

1.1 Au niveau individuel

II.1 Taux de chômage de longue durée: population en chômage de longue durée (≥ 12 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population active totale de 15 ans et plus.

Selon le sexe.

Selon la région.

LFS – Eurostat / INS (PAN Emploi 2004)

II.2 Part des chômeurs de longue durée: population en chômage de longue durée (≥ 12 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population totale au chômage de 15 ans et plus.

Selon le sexe.

LFS – Eurostat

II.3 Taux de chômage de très longue durée: population en chômage de très longue durée (>= 24 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population active totale de 15 ans et plus. Selon le sexe.

LFS – Eurostat

II.4 Accès de certains groupes de la population à l'emploi: écart de taux d'emploi et de taux de chômage (en points de pourcentage) entre :

- la population de nationalité étrangère non EU15 et la population de nationalité EU15;
- la population au faible niveau d'éducation (enseignement secondaire inférieur au maximum) et la population totale;
- les personnes handicapées et la population totale.

Selon la région et le sexe.

LFS – INS (PAN Emploi 2004)

1.2 Absence de travail rémunéré au niveau du ménage

II.5 Population vivant dans un ménage sans emploi rémunéré:

a) Enfants: pourcentage d'enfants (0 à 17 ans) vivant dans un ménage sans emploi rémunéré par rapport à tous les enfants.

b) Adultes d'âge actif: pourcentage d'adultes d'âge actif (18 à 59 ans) vivant dans un ménage sans emploi rémunéré par rapport à tous les adultes dans cette catégorie d'âge. Les étudiants de 18 à 24 ans vivant dans un ménage qui ne compte que des étudiants ne sont pas pris en considération, ni dans le numérateur, ni dans le dénominateur. Selon le sexe.

Selon la région.

LFS - Eurostat

2. Emploi et insuffisance du revenu

II.6 Risque de pauvreté des travailleurs: pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' selon la définition du statut d'activité le plus fréquent (ind. I.4.b.) (salariés et indépendants) et qui sont confrontées au risque de pauvreté.

Selon les caractéristiques de la personne, du ménage et de l'emploi.

ECHP – Eurostat

3. Cohésion régionale

II.7 Cohésion régionale: coefficient de variation des taux d'emploi au niveau NUTS 2 (en Belgique: les provinces).

Selon le sexe.

Selon la région.

LFS – Eurostat / IWEPS

III. LOGEMENT

1. Logement social

III.1 Pourcentage de la population qui vit dans un logement, donné en location par une institution publique ou communautaire.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

III.2 Ménages inscrits sur des listes d'attente pour la location d'un logement social (donné en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois Sociétés régionales de Logement) par rapport à l'offre de ces logements (p.m.).
Selon la région.

Données administratives - Régions

III.3 Pourcentage de logements sociaux du secteur locatif (mis en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois Sociétés régionales de Logement) par rapport au nombre total de ménages privés.
Selon la région.

Données administratives - Régions / Statistiques démographiques - INS

2. Le coût du logement

III.4 Frais de loyers en % du revenu disponible: le pourcentage des ménages qui ont un revenu en dessous du revenu médian qui consacrent plus de 33% du budget du ménage au loyer.

Enquête budget des ménages - INS / CSB

3. Qualité du logement

III.5 Pourcentage de la population vivant dans un logement présentant un ou plusieurs des problèmes suivants:
- manque de confort élémentaire;
- au moins deux problèmes de logement;
- espace insuffisant.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

III.6 Pourcentage de la population vivant dans un logement dans lequel un des trois éléments de confort élémentaire suivants fait défaut:
- une baignoire ou une douche;
- de l'eau courante chaude;
- une toilette équipée d'une chasse, dans le logement même.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

III.7 Pourcentage de la population vivant dans un logement avec au moins deux des problèmes de logement suivants:

- un toit non étanche;
- l'absence d'un système de chauffage adéquat;
- humidité et moisissure;
- des portes et fenêtres délabrées.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

III.8 Pourcentage de la population vivant dans un logement avec moins d'une pièce par membre du ménage (salle de bain, toilettes, ... non comptées).

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

4. Les sans-abri (en développement)

IV. SANTE

1. Facteurs de risque

IV.1 Indice de Masse Corporelle: prévalence d'obésité (IMC > 30) dans la population adulte (18+).

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau de formation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

IV.2 Tabagisme: pourcentage de grands fumeurs (+20 cigarettes par jour) dans la population de 15 ans et plus

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau de formation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

2. Etat de santé

IV.3 **Espérance de vie: nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre, en commençant à l'âge 0, 1 et 60.**

Selon le sexe.

Statistiques démographiques - Eurostat

IV.4 Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à 25 ans selon le niveau d'études - différence entre le niveau d'études le plus bas et le plus élevé (exprimée en années).

Selon le sexe et la région.

Recensement / Registre national / Enquête Santé - ISP

IV.5 Mortalité infantile selon la catégorie socioprofessionnelle du père (couples mariés)

Statistiques état civil - INS / UCL

IV.6 Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenus: pourcentage de la population âgée de 16 ans et + qui se considère en mauvaise ou en très mauvaise santé dans le quintile inférieur et dans le quintile supérieur de la distribution des revenus équivalents.

Selon l'âge et le sexe.

ECHP - Eurostat

IV.7 Pourcentage de la population qui est qualifiée comme dépressive sur la base de la sous-échelle SCL-90-R pour dépression (l'état de dépression est déterminé sur la base de la présence d'un certain nombre de symptômes, 13 items (auto-évaluation)).

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - OASeS

IV.8 Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui ont des problèmes dans leurs occupations quotidiennes en raison d'une maladie, d'une affection ou d'un handicap.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP / PSBH - OASeS

IV.9 Incidence de la tuberculose: le nombre de nouveaux cas de tuberculose active (y compris les récidives) par 100.000 habitants.

Selon le sexe, la nationalité, la région, la province et selon les grandes villes.

Données administratives - VRGT / FARES

3. Accès aux soins de santé / conséquences socioéconomiques

IV.10 Prévention du cancer: pourcentage de la population féminine n'ayant pas eu un frottis pour le dépistage du cancer du col au cours des 3 dernières années.

Selon l'âge, le statut d'activité, le niveau d'éducation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

IV.11 Pourcentage d'individus vivant dans des ménages dont la personne de référence et/ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

V. ENSEIGNEMENT

V.1 Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas d'études ou une formation quelconque: part de la population totale des personnes âgées de 18 à 24 ans ayant atteint le niveau 2 de la CITE (enseignement secondaire inférieur) ou moins et ne suivant pas d'études ou une formation quelconque dans les quatre semaines précédant l'Enquête Forces de Travail.

Selon le sexe.

Selon la région, le statut d'activité (OIT), la nationalité.

LFS - Eurostat / INS / Steunpunt WAV

V.2 Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école selon le plus haut niveau d'études atteint par leurs parents et différence entre le pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école parmi les enfants de parents avec un haut niveau d'études par rapport aux enfants de parents avec un faible niveau d'études.

LFS - Eurostat

V.3 Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études - niveau 2 de la CITE (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur - dans la population de 25 ans et plus.

Selon l'âge et le sexe.

Population 20-64 selon le sexe, la région, le statut d'activité (ILO), la nationalité.

LFS - Eurostat / INS / Steunpunt WAV

V.4 Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial.

Selon la communauté, le sexe et le niveau d'enseignement.

Données administratives Communauté française (Statistiques Rapides) et Communauté flamande (Statistisch Jaarboek van het Vlaams Onderwijs)

V.5 Pourcentage de jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire.

Selon la communauté, le niveau d'enseignement, le sexe, la nationalité.

Données administratives Communauté française (Statistiques Rapides) et Communauté flamande (Statistisch Jaarboek van het Vlaams Onderwijs)

V.6 Faible performance des élèves en lecture: pourcentage d'élèves de 15 ans se situant au niveau 1 ou en-dessous sur l'échelle PISA combinée de lecture.

Selon le sexe, par Communauté.

Programme for International Student Assessment - OCDE / ULg

V.7 Différence entre le score moyen en littératie des 25% de l'ensemble des élèves les plus favorisés (4^{ème} quartile) et celui des 25% les plus défavorisés (1^{er} quartile). Le degré de (de)favorisation est mesuré à l'aide d'un indice du statut socioprofessionnel des parents. Par Communauté.

Programme for International Student Assessment- OCDE / ULg

V.8 Participation à la formation tout au long de la vie: pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'Enquête Forces de Travail.

Selon le sexe, la région, l'âge, le niveau d'éducation, le statut d'activité (ILO), la nationalité.

LFS - Eurostat / INS / Steunpunt WAV

VI. INTEGRATION ET PARTICIPATION SOCIALE

1. Réseaux de relations

VI.1 Fréquence des contacts sociaux: pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui rencontrent moins d'une fois par mois des amis, des connaissances ou des membres de la famille qui n'habitent pas chez elles.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

VI.2 Réseau social limité: pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de 3 amis ou connaissances proches.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

VI.3 Faible niveau de support social instrumental: pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler.
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

VI.4 Faible niveau de support social fonctionnel: pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui ne jouissent pas d'un support fonctionnel de bonne qualité, c'est-à-dire d'un entourage qui puisse assurer un ensemble de rôles : instrumental (aide tangible), informationnel (conseil), émotionnel (écoute, empathie), récréatif (activités délassantes, distrayantes) et/ou affectif (amour).
Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

2. Participation à la vie sociale et culturelle

VI.5 Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune des activités suivantes:

- aller au cinéma;
- se rendre à une manifestation sportive;
- aller au café;
- aller au restaurant;
- se rendre dans un dancing ou une discothèque;
- aller jouer au bowling ou au snooker.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

PSBH - OASeS

[VI.6](#) Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune des activités suivantes:

- assister à un concert ou un événement musical;
- visiter une exposition ou un musée;
- assister à une causerie ou une conférence.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

PSBH - OASeS

[VI.7](#) Pourcentage de personnes dans des ménages qui ne peuvent se permettre une semaine de vacances hors de la maison.

Selon la région et le niveau de revenu.

ECHP - Eurostat / IWEPS

3. Accès aux nouvelles technologies

[VI.8](#) Pourcentage de ménages disposant à domicile d'une connexion internet.

Selon la région.

Eurobaromètre – Eurostat

VII. EXCLUSION SOCIALE – INDICE MULTIDIMENSIONNEL (à développer)

C. Les principaux résultats

Vu le volume des chiffres rassemblés, d'une part, et la méthode de présentation choisie sous forme de graphiques, d'autre part, il n'a pas été possible de publier tous les résultats dans la présente annexe¹. La description des indicateurs indique chaque fois les résultats qui ont été calculés. Souvent, uniquement une sélection de ceux-ci est représentée sous forme de graphique.

Pour un certain nombre d'indicateurs basés sur l'Enquête Forces de Travail, il y a un écart (souvent limité) entre les résultats calculés par Eurostat et les résultats pour la Belgique et les régions calculés par des institutions en Belgique. En général, ces différences sont dues au fait qu'Eurostat calcule des résultats sur la base des chiffres du deuxième trimestre tandis qu'en Belgique on travaille avec les moyennes annuelles.

Dans certains cas, une actualisation n'était pas possible car il existait un doute au sujet des données de base et un examen plus approfondi était nécessaire avant de pouvoir publier de nouvelles données. Dans ce cas, l'indicateur est provisoirement conservé dans la liste, avec la mention (p.m.). Tel est le cas par exemple pour l'indicateur concernant le nombre de ménages figurant sur des listes d'attente pour un logement social par rapport à l'offre de pareils logements (III.2).

¹ A fin d'obtenir des résultats non publiés on peut s'adresser au secrétariat du Groupe de Travail Indicateurs PANIncl (DG Politique sociale - SPF Sécurité sociale).

0. Information contextuelle sur les groupes de population non pris en compte

Certains groupes de population vulnérables ne sont pas ou à peine représentés dans les données à partir desquelles les indicateurs PANIncl sont calculés. Il s'agit de personnes vivant dans des ménages collectifs, de personnes en situation illégale, de sans-abri. Il n'y a pas non plus de données spécifiques pour d'autres groupes à risques tels que les minorités ethniques. Ceci est dû à des raisons aussi bien pratiques que conceptuelles et méthodologiques. L'illustration, en premier lieu, du nombre de personnes appartenant à ces groupes constitue une priorité constante du groupe de travail Indicateurs. Pour commencer, nous fournissons ici les résultats de l'inventorisation du nombre de personnes domiciliées dans un ménage collectif. Ces données se basent sur l'enquête socioéconomique 2001 de l'INS.

0.1 Population domiciliée dans des ménages collectifs

Enquête socio-économique – INS

Population domiciliée dans des ménages collectifs - Belgique

	0 - 17 ans			18 - 64 ans			65 ans et plus			Total		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Maison de repos	150	171	321	1.965	2.358	4.323	46.992	12.086	59.078	49.107	14.615	63.722
Maison de repos et établissement de soins	19	19	38	682	804	1.486	21.215	5.649	26.864	21.916	6.472	28.388
Couvent, monastère, communauté religieuse	82	67	149	1.983	1.449	3.432	8.330	2.050	10.380	10.395	3.566	13.961
Institution pour personnes handicapées	89	106	195	2.085	2.918	5.003	513	274	787	2.687	3.298	5.985
Pension de famille ou autre communauté	139	140	279	1.416	2.030	3.446	1.644	513	2.157	3.199	2.683	5.882
Institution psychiatrique	3	3	6	1.318	2.595	3.913	1.058	903	1.961	2.379	3.501	5.880
Établissement de soins	5	6	11	288	319	607	3.220	789	4.009	3.513	1.114	4.627
Collectivité de ménages privés	218	241	459	1.159	1.419	2.578	575	313	888	1.952	1.973	3.925
Foyer d'Accueil	326	386	712	602	1.972	2.574	173	126	299	1.101	2.484	3.585
Home pour étudiants, orphélinat	115	118	233	1.128	1.311	2.439	107	44	151	1.350	1.473	2.823
Caserne	148	178	326	277	1.145	1.422	5	0	5	430	1.323	1.753
Institution pénitentiaire	10	7	17	59	899	958	2	24	26	71	930	1.001
Adresse de référence (marins, bateliers etc.)	74	72	146	152	435	587	94	60	154	320	567	887
Atelier protégé	3	2	5	166	265	431	9	11	20	178	278	456
Résidence à statut spécial	106	80	186	108	41	149	3	1	4	217	122	339
Type indéterminé ou inconnu	45	46	91	212	375	587	345	97	442	602	518	1.120
Population totale des ménages collectifs	1.532	1.642	3.174	13.600	20.335	33.935	84.285	22.940	107.225	99.417	44.917	144.334

Source: INS Enquête socio-économique 2001

Population domiciliée dans des ménages collectifs - Région de Bruxelles Capitale

	0 - 17 ans			18 - 64 ans			65 ans et plus			Total		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Maison de repos	19	24	43	270	311	581	6.021	1.429	7.450	6.310	1.764	8.074
Maison de repos et établissement de soins	1	1	2	77	167	244	1.596	410	2.006	1.674	578	2.252
Couvent, monastère, communauté religieuse	5	5	10	157	272	429	278	158	436	440	435	875
Institution pour personnes handicapées	1	3	4	79	82	161	23	17	40	103	102	205
Pension de famille ou autre communauté	36	28	64	310	338	648	251	140	391	597	506	1.103
Institution psychiatrique	0	1	1	37	70	107	8	4	12	45	75	120
Etablissement de soins	0	0	0	32	63	95	93	30	123	125	93	218
Collectivité de ménages privés	72	75	147	378	413	791	198	96	294	648	584	1.232
Foyer d'Acceuil	61	35	96	101	267	368	27	12	39	189	314	503
Home pour étudiants, orphélinat	18	22	40	167	172	339	81	23	104	266	217	483
Caserne	147	177	324	255	416	671	1	0	1	403	593	996
Institution pénitentiaire	3	1	4	3	8	11	0	1	1	6	10	16
Adresse de référence (marins, bâtelières etc.)	1	1	2	15	62	77	1	4	5	17	67	84
Atelier protégé	2	0	2	7	15	22	0	0	0	9	15	24
Résidence à statut spécial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Type indéterminé ou inconnu	7	6	13	15	15	30	21	7	28	43	28	71
Population totale des ménages collectifs	373	379	752	1.903	2.671	4.574	8.599	2.331	10.930	10.875	5.381	16.256

Source: INS Enquête socio-économique 2001

Population domiciliée dans des ménages collectifs - Région flamande

	0 - 17 ans			18 - 64 ans			65 ans et plus			Total		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Maison de repos	40	42	82	619	908	1.527	21.855	5.934	27.789	22.514	6.884	29.398
Maison de repos et établissement de soins	13	6	19	390	394	784	15.982	4.360	20.342	16.385	4.760	21.145
Couvent, monastère, communauté religieuse	66	45	111	1.327	829	2.156	6.767	1.549	8.316	8.160	2.423	10.583
Institution pour personnes handicapées	49	53	102	1.121	1.453	2.574	347	178	525	1.517	1.684	3.201
Pension de famille ou autre communauté	42	36	78	511	760	1.271	680	164	844	1.233	960	2.193
Institution psychiatrique	1	1	2	859	1.615	2.474	804	624	1.428	1.664	2.240	3.904
Etablissement de soins	0	1	1	208	163	371	2.865	696	3.561	3.073	860	3.933
Collectivité de ménages privés	29	71	100	96	486	582	46	86	132	171	643	814
Foyer d'Accueil	107	119	226	258	1.037	1.295	96	78	174	461	1.234	1.695
Home pour étudiants, orphélinat	44	38	82	576	583	1.159	9	9	18	629	630	1.259
Caserne	1	1	2	14	354	368	4	0	4	19	355	374
Institution pénitentiaire	4	2	6	38	740	778	2	15	17	44	757	801
Adresse de référence (marins, bateliers etc.)	46	49	95	55	158	213	87	44	131	188	251	439
Atelier protégé	1	2	3	77	157	234	5	7	12	83	166	249
Résidence à statut spécial	2	5	7	9	6	15	0	0	0	11	11	22
Type indéterminé ou inconnu	9	24	33	33	191	224	82	53	135	124	268	392
Population totale des ménages collectifs	501	495	996	6.503	9.834	16.337	49.842	13.797	63.639	56.846	24.126	80.972

Source: INS Enquête socio-économique 2001

Population domiciliée dans des ménages collectifs - Région wallonne

	0 - 17 ans			18 - 64 ans			65 ans et plus			Total		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Maison de repos	91	105	196	1.076	1.139	2.215	19.116	4.723	23.839	20.283	5.967	26.250
Maison de repos et établissement de soins	5	12	17	215	243	458	3.637	879	4.516	3.857	1.134	4.991
Couvent, monastère, communauté religieuse	11	17	28	499	348	847	1.285	343	1.628	1.795	708	2.503
Institution pour personnes handicapées	39	50	89	885	1.383	2.268	143	79	222	1.067	1.512	2.579
Pension de famille ou autre communauté	61	76	137	595	932	1.527	713	209	922	1.369	1.217	2.586
Institution psychiatrique	2	1	3	422	910	1.332	246	275	521	670	1.186	1.856
Etablissement de soins	5	5	10	48	93	141	262	63	325	315	161	476
Collectivité de ménages privés	7	95	102	20	520	540	8	131	139	35	746	781
Foyer d'Acceuil	158	232	390	243	668	911	50	36	86	451	936	1.387
Home pour étudiants, orphélinat	53	58	111	385	556	941	17	12	29	455	626	1.081
Caserne	0	0	0	8	375	383	0	0	0	8	375	383
Institution pénitentiaire	3	4	7	18	151	169	0	8	8	21	163	184
Adresse de référence (marins, bateliers etc.)	27	22	49	82	215	297	6	12	18	115	249	364
Atelier protégé	0	0	0	82	93	175	4	4	8	86	97	183
Résidence à statut spécial	104	75	179	99	35	134	3	1	4	206	111	317
Type indéterminé ou inconnu	1	16	17	8	169	177	6	37	43	15	222	237
Population totale des ménages collectifs	658	768	1.426	5.194	7.830	13.024	25.844	6.812	32.656	31.696	15.410	47.106

Source: INS Enquête socio-économique 2001

I. REVENU

Commentaire introductif concernant les indicateurs 'revenu' basés sur l'ECHP

Source

En ce qui concerne la Belgique, les indicateurs que nous présentons ici ont été calculés sur la base de la dernière vague du Panel communautaire de Ménages (ECHP), à savoir la huitième vague, portant sur l'enquête menée en 2001. L'ECHP est une enquête européenne basée sur un questionnaire harmonisé, qui interroge annuellement un panel représentatif de ménages et d'individus dans chaque pays. Il couvre un large éventail de sujets : revenus (y compris les transferts sociaux), santé, éducation, logement, caractéristiques socio-démographiques y inclus l'emploi, etc. En Belgique, la collecte a été réalisée par deux universités (Université d'Anvers et Université de Liège). Les données de revenu manquantes ont fait l'objet d'imputation. De même, afin d'assurer la représentativité des résultats, les données ont été pondérées.

Certaines faiblesses de la base de données doivent être gardées à l'esprit lors de l'exploitation des résultats:

(1) La précision des indicateurs au niveau régional est plus faible qu'au niveau national, du fait de l'échantillon plus réduit. En particulier, les résultats relatifs à Bruxelles ne nous paraissent pas fiables (le sous-échantillon relatif à Bruxelles est particulièrement restreint). Les résultats pour cette région ne sont donc pas publiés. La hiérarchie des taux de (risque de) pauvreté régionaux diffère d'ailleurs entre les différentes bases de données sur le revenu (données fiscales, ECHP, Enquête sur le budget des ménages).

(2) Chaque année, l'échantillon de départ est affecté par la disparition d'une proportion de ménages qui ne désire plus participer au panel. Ce taux d'attrition affaiblit la représentativité du panel et nécessite d'autant plus que les données soient pondérées par des coefficients qui permettent d'assurer la représentativité des résultats par rapport à la population de référence. Par ailleurs, il est assez vraisemblable que la population qui quitte le panel n'est pas identiquement distribuée par rapport à l'ensemble de la population. Ce sont vraisemblablement davantage des personnes qui ont connu différentes instabilités (sur les plans personnel ou professionnel) qui souhaitent quitter le panel, ce qui peut biaiser les résultats basés sur les répondants restants, et l'évolution temporelle de ceux-ci.

(3) Enfin et peut-être surtout, il faut garder à l'esprit que la plupart des bases de données connaissent d'énormes difficultés pour prendre en compte les personnes qui connaissent l'extrême pauvreté (difficiles à localiser, à enquêter, à conserver d'année en année dans le panel).

A la lumière de ces mises en garde, il faut donc envisager les résultats fournis avec beaucoup de prudence.

Concepts

Au niveau des concepts utilisés, ce sont les individus qui sont considérés comme unités d'analyse, et non les ménages auxquels ils appartiennent.

On attribue à chaque individu le revenu du ménage (1), divisé par une échelle d'équivalence (2).

(1) Le revenu disponible total d'un ménage s'entend comme l'ensemble des revenus monétaires nets perçus au cours de l'année précédant l'enquête (2000 dans le cas de l'enquête 2001) par ce ménage et les membres qui le composent au moment de l'interview. Il comprend le revenu du travail (salaires et revenu d'activité indépendante), les revenus privés (revenus du capital et de la propriété), ainsi que les pensions et les autres transferts sociaux perçus directement. Ne sont pas pris en compte : les transferts sociaux indirects (tels que les remboursements de frais médicaux), les transferts versés à d'autres ménages (mais bien les transferts reçus d'autres ménages), les revenus en nature et les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

(2) Le revenu du ménage est divisé par une échelle d'équivalence. Cette échelle d'équivalence permet de comparer le revenu de ménages de taille différente, en utilisant une méthode de conversion des revenus en unités comparables. L'échelle retenue dans les évaluations qui vont suivre est l'échelle 'OCDE modifiée', qui attribue un poids de '1' pour le premier adulte, de '0,5' pour les autres adultes (de 14 ans et plus) et de '0,3' pour les personnes de moins de 14 ans. Cela signifie que le revenu d'un couple avec deux enfants (de moins de 14 ans) est divisé par un coefficient de 2,1 ($1+0,5+0,3+0,3$) pour être comparé avec le revenu d'un isolé.

Evolution temporelle des indicateurs

Idéalement, afin de pouvoir dégager des enseignements sur l'évolution temporelle des indicateurs de pauvreté, des intervalles de confiance devraient être calculés. A défaut de temps et de compétence dans ce domaine, des intervalles de confiance n'ont pu être calculés dans les délais. Nous ne présentons donc que les indicateurs relatifs à la dernière année disponible, c'est-à-dire 2001.

Davantage qu'une mesure précise, les résultats présentés fournissent donc un ordre de grandeur et une base de discussion pour l'analyse.

Désagrégation selon le genre

A l'heure actuelle, bon nombre d'indicateurs sont fournis par genre. Toutefois, pour les indicateurs monétaires, cette désagrégation ne fournit qu'une information partielle sur la situation comparée des hommes et des femmes face à la pauvreté, dans la mesure où c'est le revenu total du ménage (somme des revenus individuels) qui est pris en compte dans les évaluations. L'hypothèse implicite sous-jacente à ce type de calcul est donc que chaque membre du ménage a un égal accès aux ressources monétaires du ménage. Si cette hypothèse a un réel bien-fondé (dans la mesure où on peut penser que ce qui détermine la situation d'un individu face à la pauvreté est bien les ressources de son ménage), la situation différenciée des hommes et des femmes au sein du ménage s'en trouve occultée. Les taux de pauvreté fournis

selon le genre ne fournissent cette information qu'indirectement dans la mesure où ils seront différents si la situation des femmes et des hommes vivant seul (ou vivant dans des ménages comprenant un nombre inégal de personnes de genre masculin et féminin) diffère.

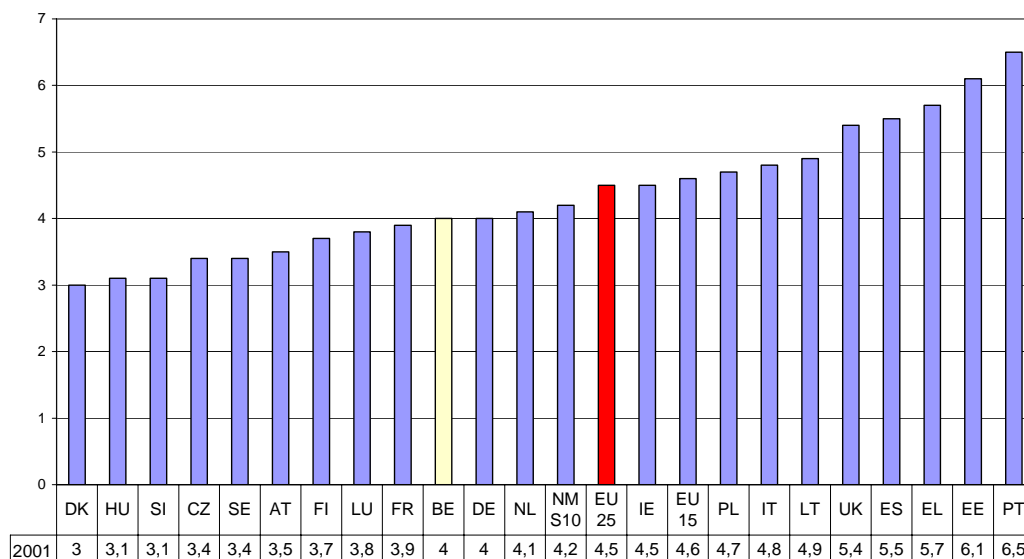
1. Egalité / inégalité de la répartition générale des revenus

I.1 Rapport interquintile de revenu S80/S20: ratio entre le revenu total reçu par les 20% de la population au revenu le plus haut (quintile supérieur) et le revenu total reçu par les 20% de la population au revenu le plus bas (quintile inférieur). Le revenu doit être compris comme le revenu équivalent disponible.

Selon la région.

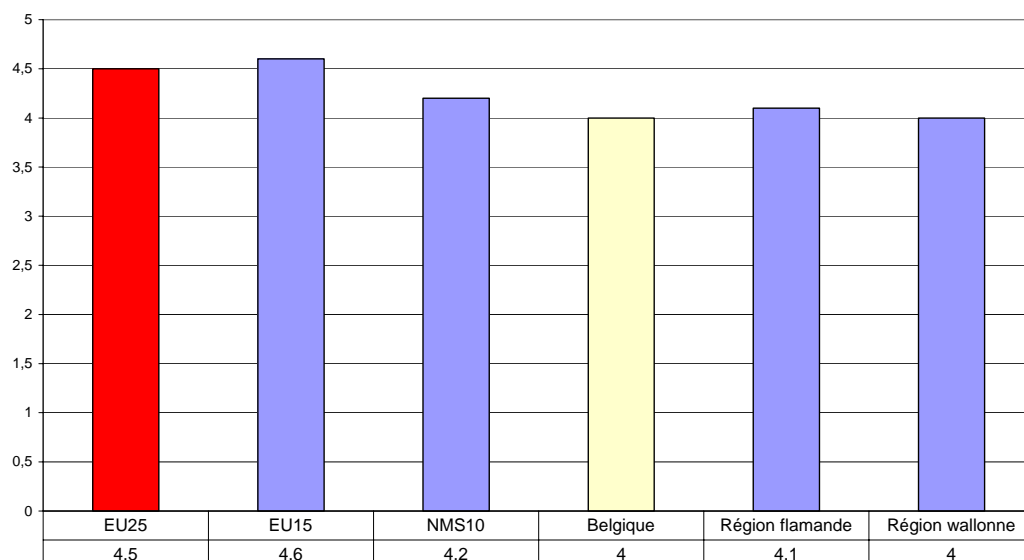
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

S80/S20 Union européenne 2001



GI.1

S80/S20 EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2001



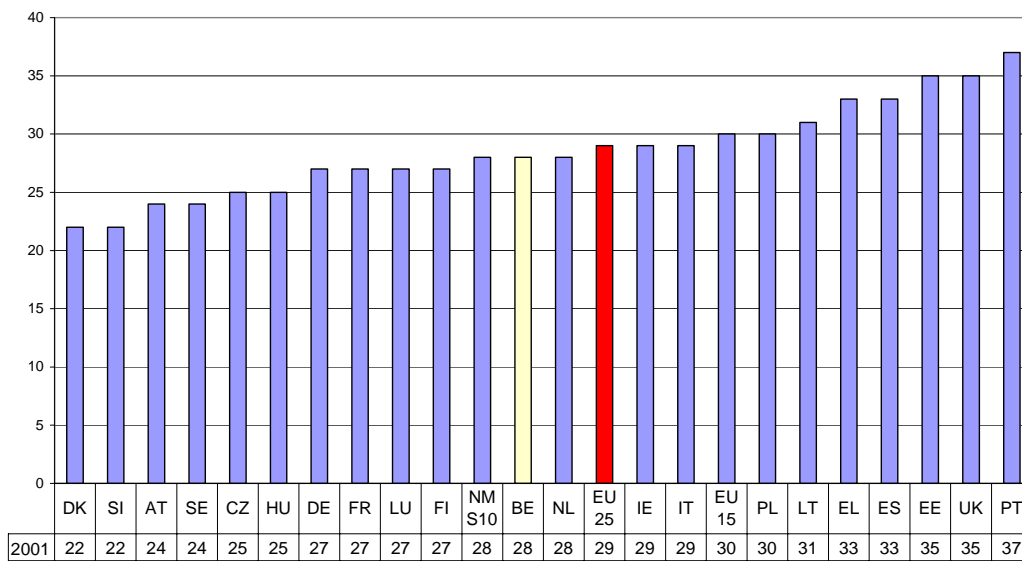
GI.2

I.2 Coefficient Gini: mesure synthétique de la part cumulative du revenu équivalent reçue par les pourcentages cumulatifs du nombre d'individus. La valeur du coefficient varie entre 0% (égalité totale) et 100% (inégalité totale)

Selon la région.

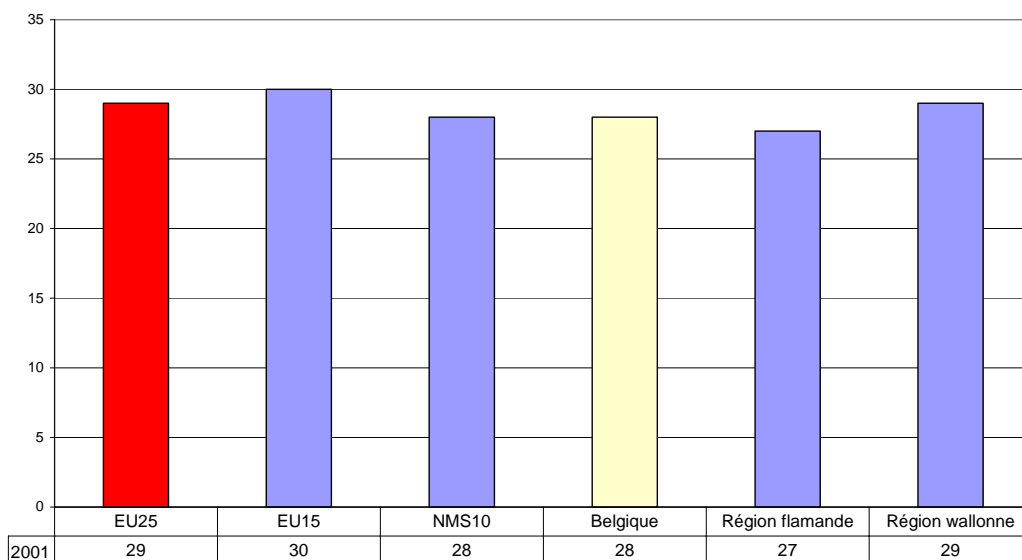
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

Coefficient Gini Union européenne 2001



GI.3

Coefficient Gini EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2001



GI.4

2. Risque de pauvreté

2.1 Risque de pauvreté mesuré à l'aide d'une norme objective

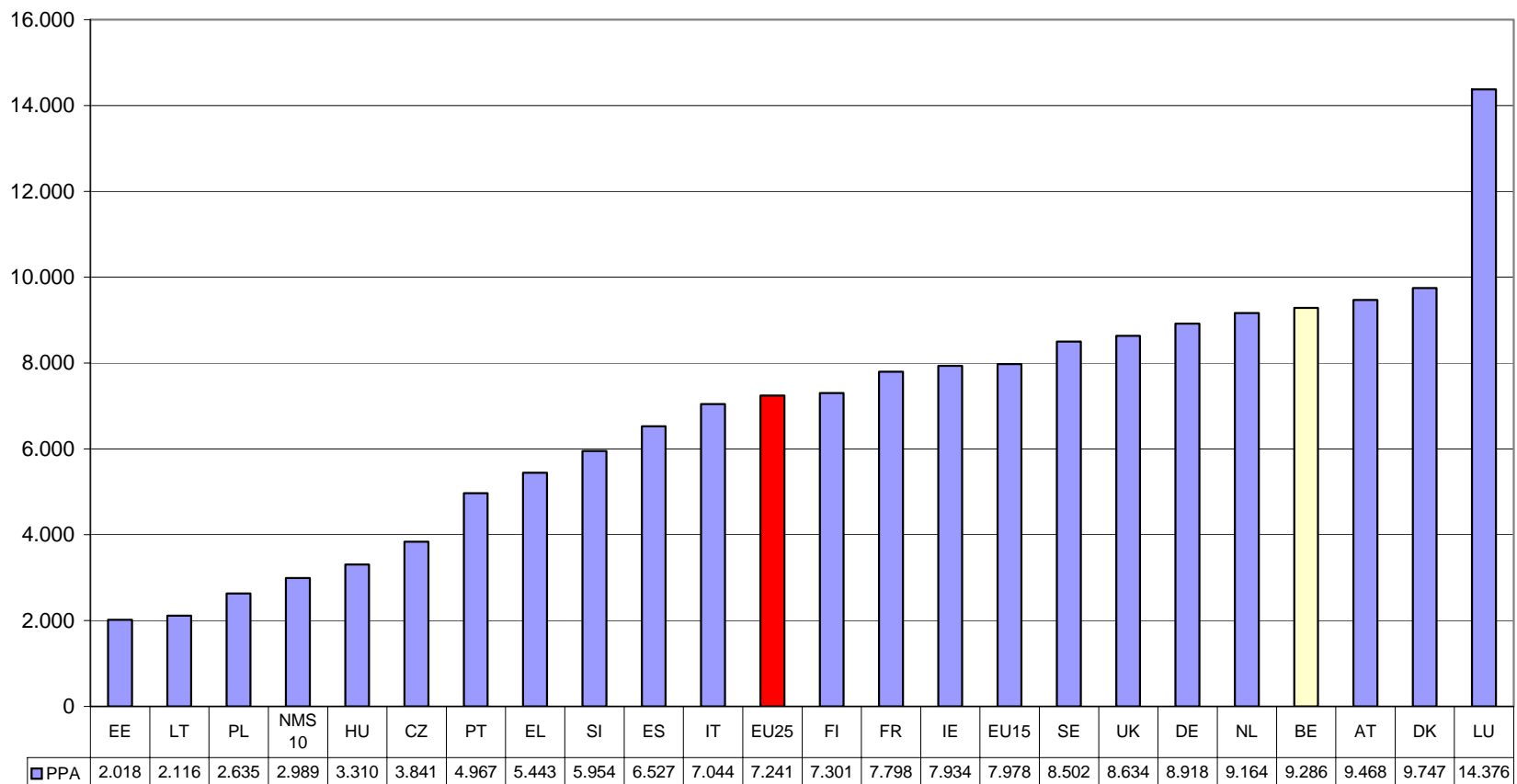
2.1.1 Les différences en matière de niveau de vie dans l'Europe des 25 Etats Membres: une comparaison des seuils nationaux de risque de pauvreté

I.3 Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives). La valeur du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu national médian équivalent) en parités de pouvoir d'achats, en Euro et en monnaie nationale pour deux types de ménages illustratifs:

- un isolé;
- un ménage de deux adultes et deux enfants.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat

Valeur du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) pour un ménage d'un adulte (en parités de pouvoir d'achat), Union européenne 2001



GI.5

2.1.2 Quel pourcentage de la population est confronté au cours d'une année donnée au risque de pauvreté?

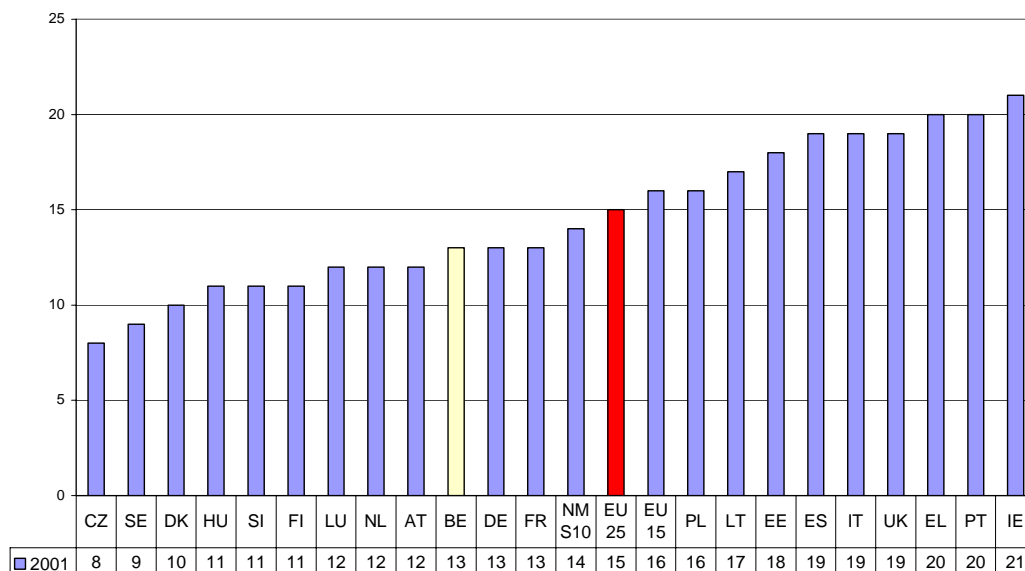
I.4 Le taux de risque de pauvreté: pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu médian national équivalent

- a) Selon l'âge et le sexe;
- b) Selon le statut d'activité le plus fréquent (population de 16 ans et plus);
- c) Selon le type de ménage;
- d) Selon le statut de propriétaire ou de locataire;
- e) Selon l'intensité de travail du ménage.

Selon la région, le niveau d'éducation (personnes de 16 ans et +) et la source de revenu la plus importante du ménage.

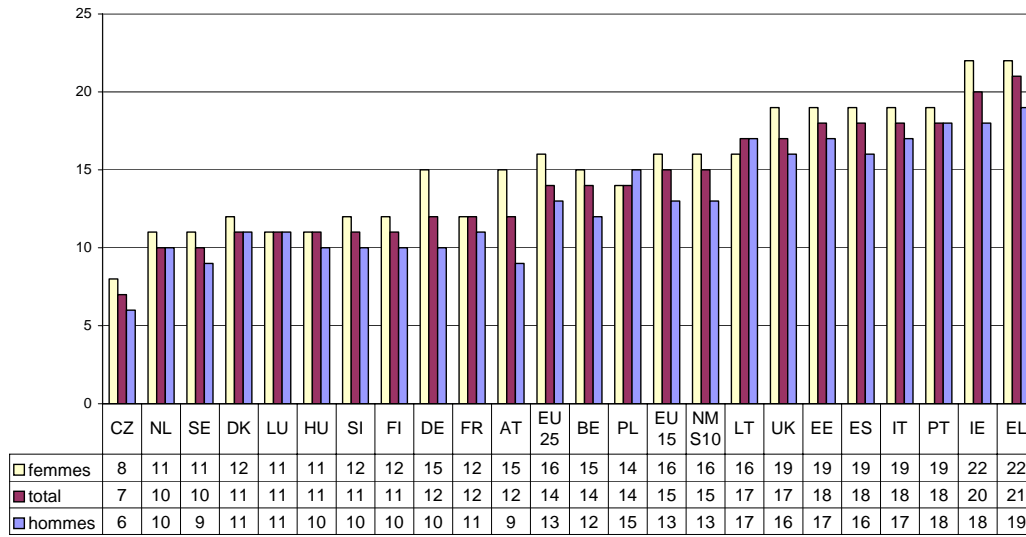
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

Taux de risque de pauvreté, Union européenne 2001



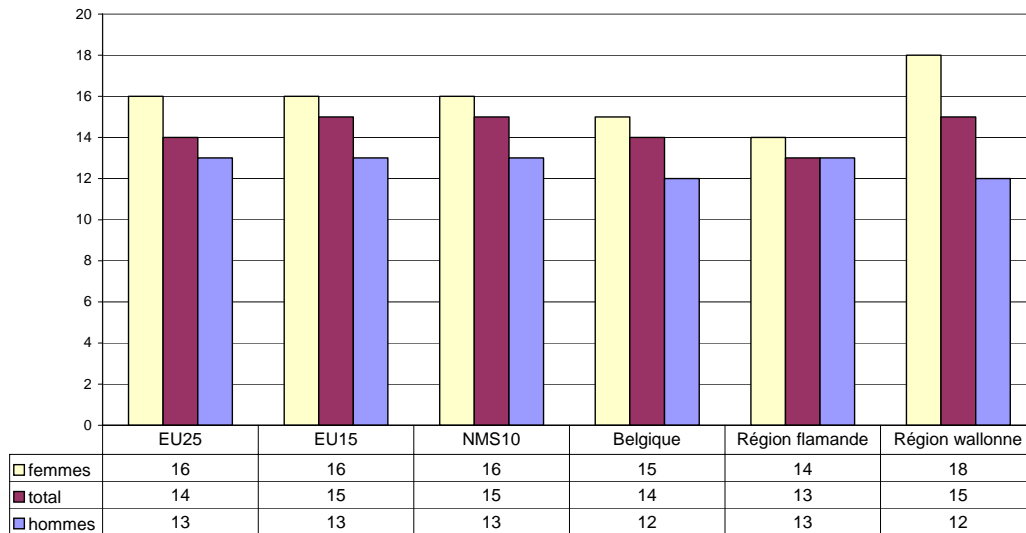
GL.6

Taux de risque de pauvreté selon le sexe (population de 16 ans et plus),
Union européenne 2001



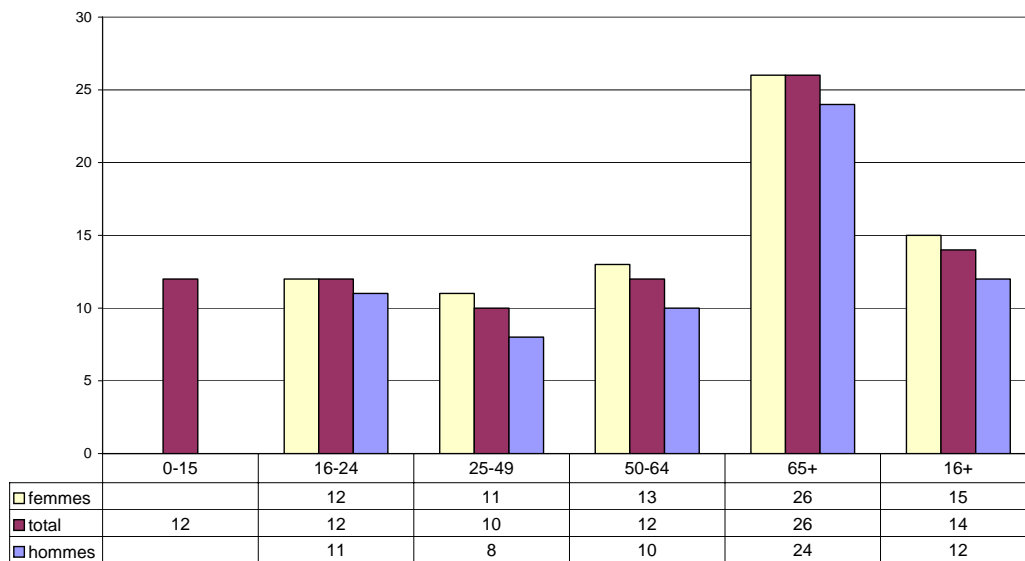
GI.7

Taux de risque de pauvreté selon le sexe (population de 16 ans et plus),
EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2001



GI.8

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe, la Belgique 2001



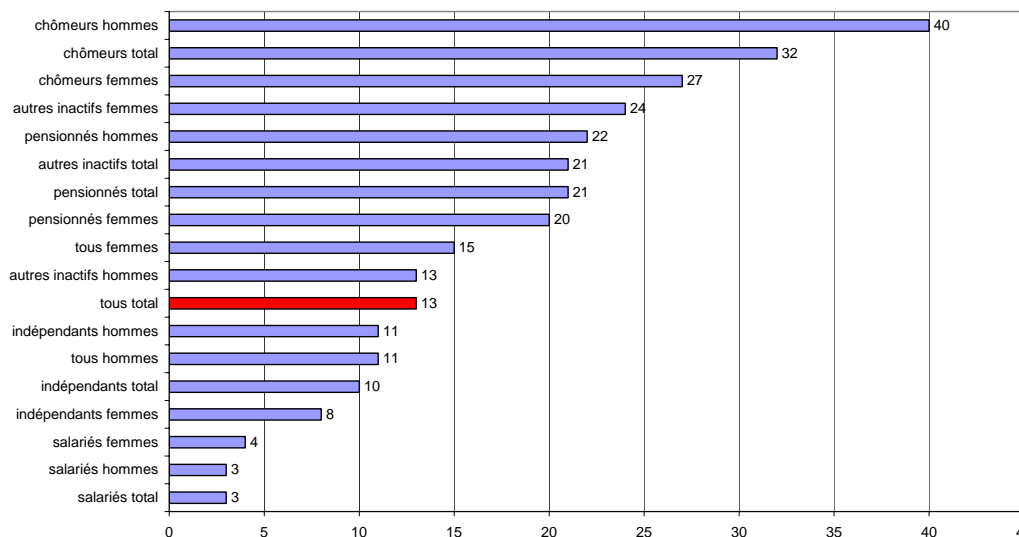
GL.9

Taux de risque de pauvreté selon l'âge, la Belgique et les régions 2001



GL.10

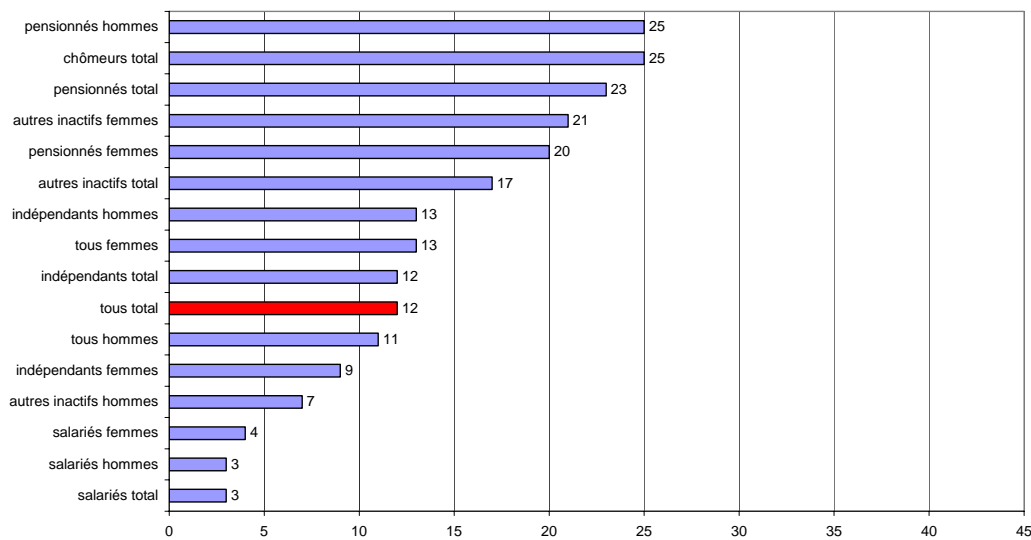
Taux de risque de pauvreté (population de 16 ans et plus) selon le statut d'activité le plus fréquent * et selon le sexe, la Belgique 2001



GI.11

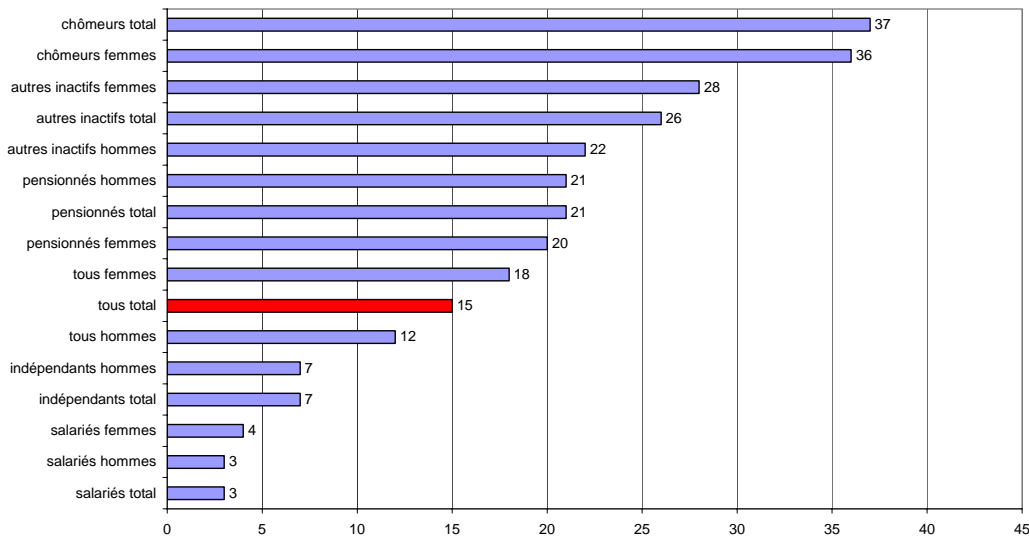
(*) Le statut d'activité le plus fréquent est défini comme le statut que les gens déclarent avoir occupé pendant plus que la moitié des mois dans l'année civile précédente.

Taux de risque de pauvreté (population de 16 ans et plus) selon le statut d'activité le plus fréquent et selon le sexe, Région flamande 2001



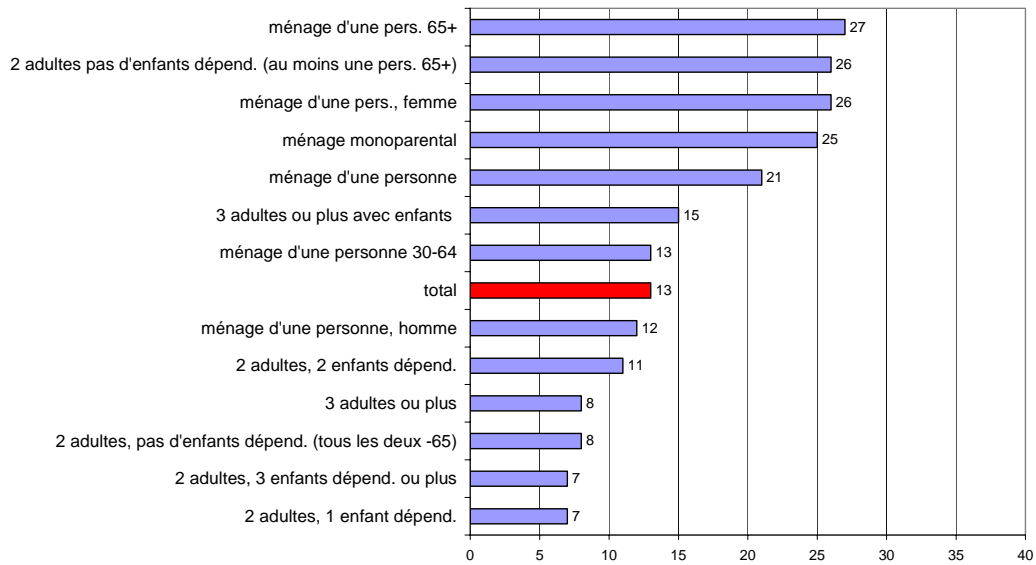
GI.12

Taux de risque de pauvreté (population de 16 ans et plus) selon le statut d'activité le plus fréquent et selon le sexe, Région wallonne 2001



GI.13

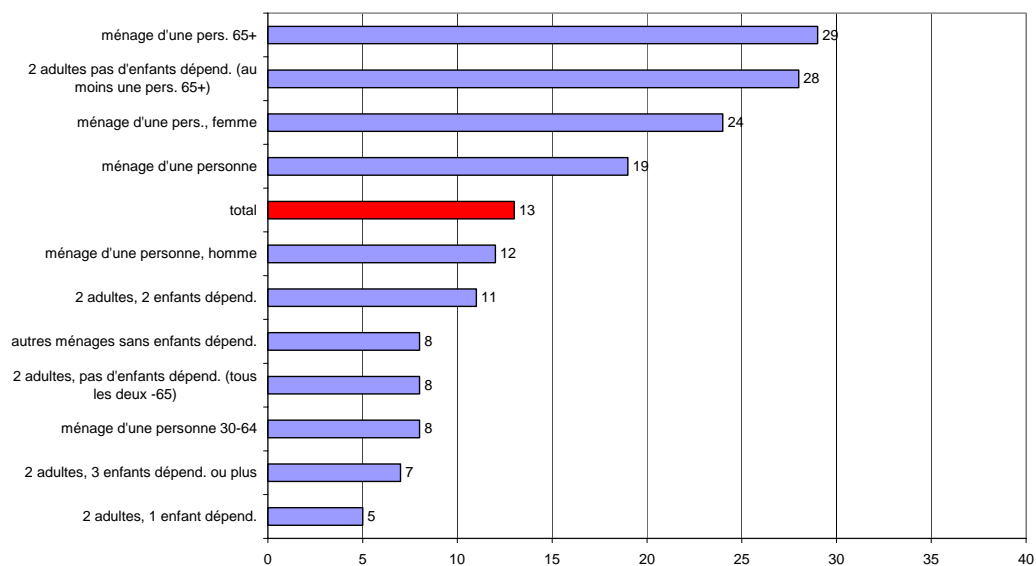
Taux de risque de pauvreté par type de ménage *, la Belgique 2001



GI.14

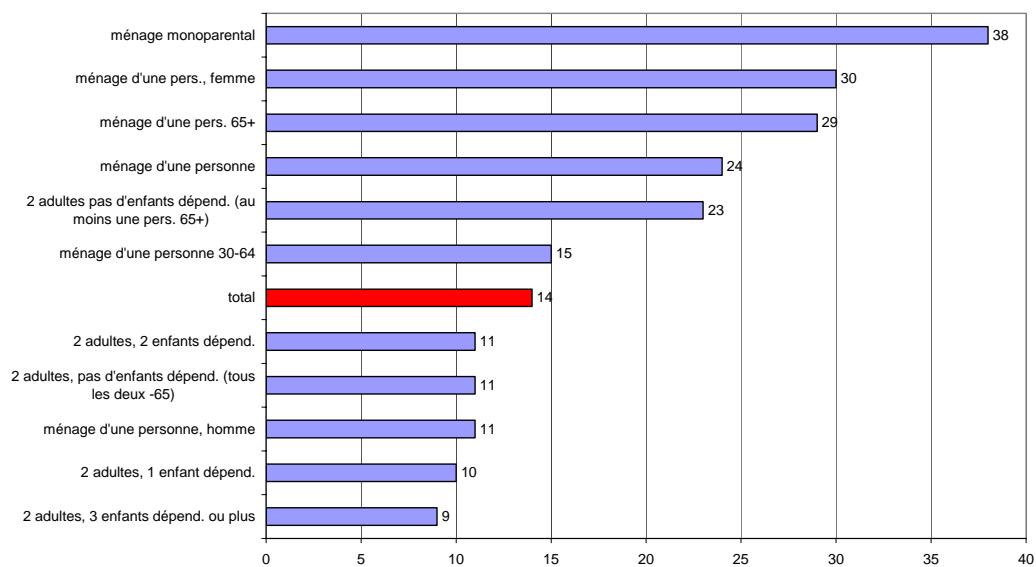
(*) Les enfants dépendants sont définis comme des personnes de 0 à 15 ans + des personnes de 16 à 24 ans s'ils sont inactifs et s'ils habitent chez au moins un parent.

Taux de risque de pauvreté par type de ménage, Région flamande 2001



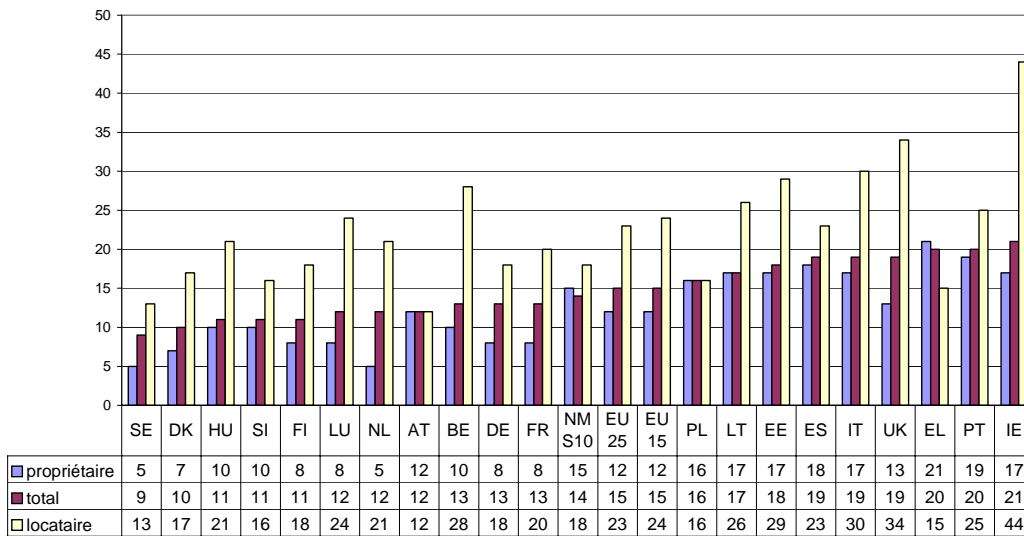
GL.15

Taux de risque de pauvreté par type de ménage, Région wallonne 2001



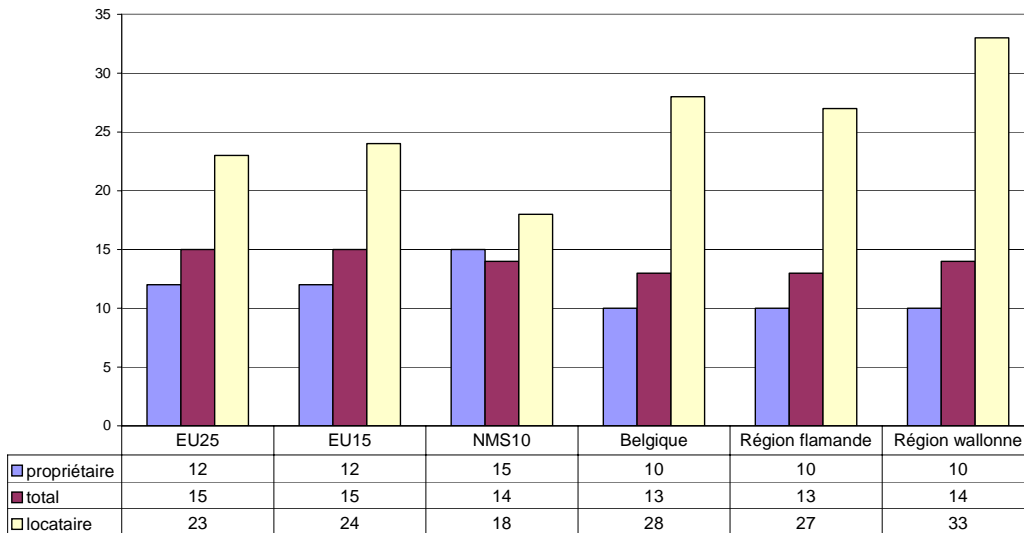
GL.16

**Taux de risque de pauvreté selon le statut de propriétaire/locataire du ménage,
Union européenne 2001**



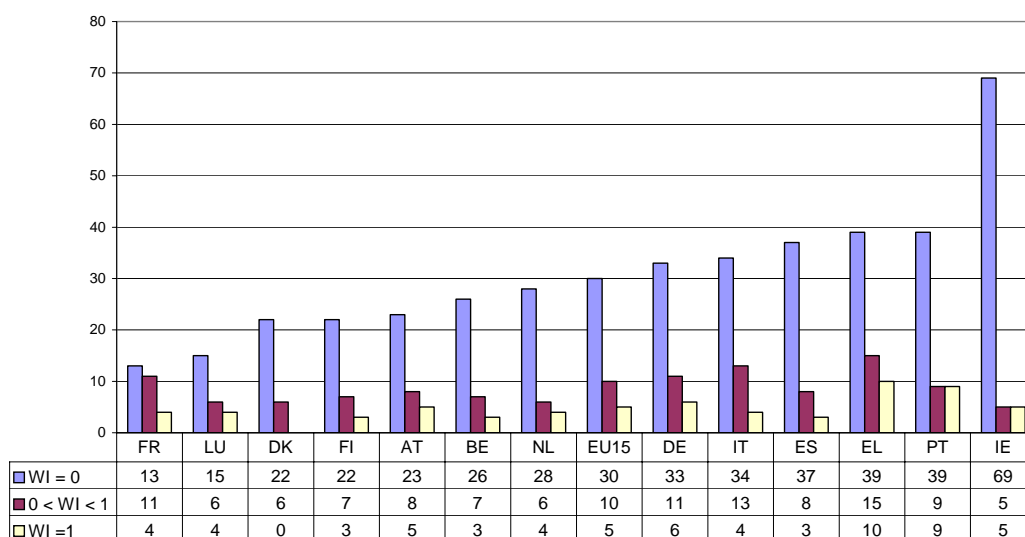
GI.17

**Taux de risque de pauvreté selon le statut de propriétaire/locataire du ménage,
EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2001**



GI.18

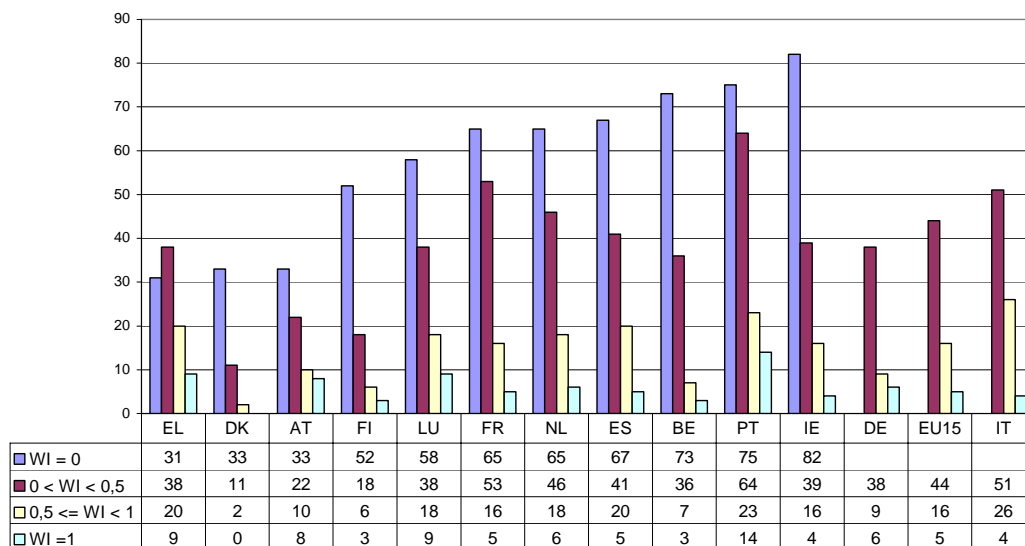
Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage *, ménages sans enfants dépendants, Union européenne 2001



GI.19

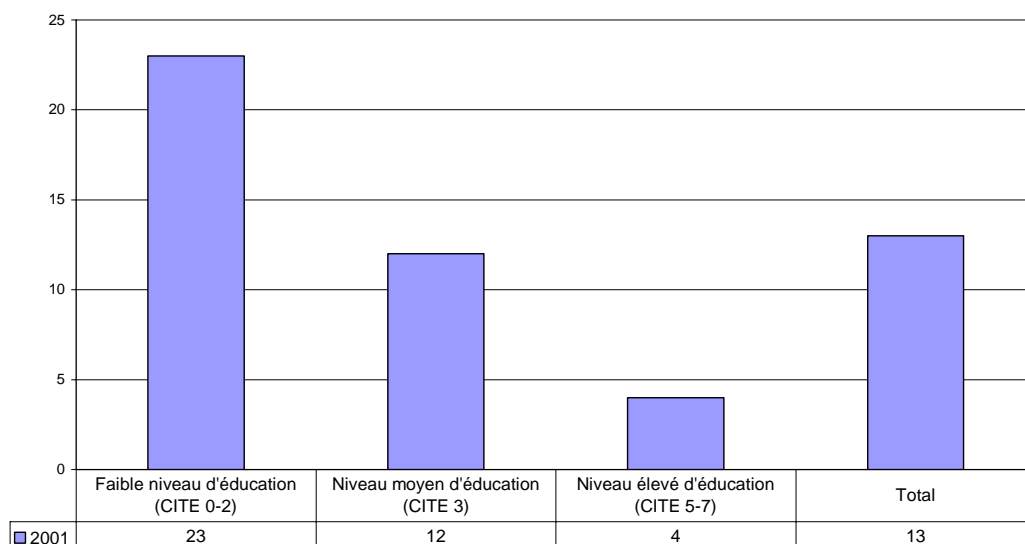
(*) L'intensité de travail au niveau du ménage est calculée en divisant le nombre de mois travaillés pendant l'année de revenu de référence par tous les membres d'âge actif du ménage par le nombre de mois 'travaillables'. Les individus sont classés dans des catégories d'intensité de travail allant de WI=0 (ménage sans emploi rémunéré) à WI=1 (intensité de travail complète).

Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage, ménages avec enfants dépendants, Union européenne 2001



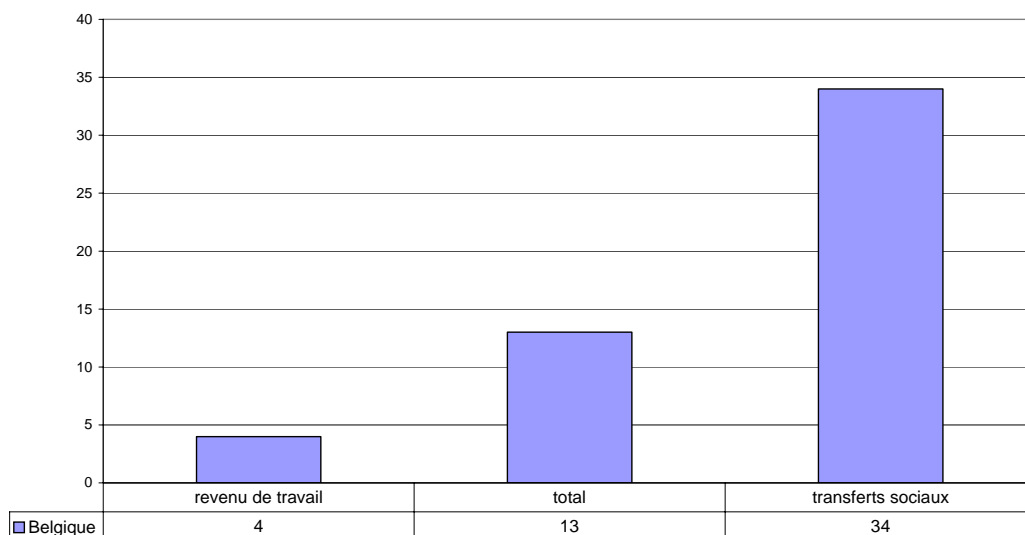
GI.20

**Taux de risque de pauvreté selon le niveau d'éducation (personnes de 16 ans et +),
Belgique 2001**



GI.21

**Taux de risque de pauvreté selon la source de revenu la plus importante du ménage,
la Belgique 2001**



GI.22

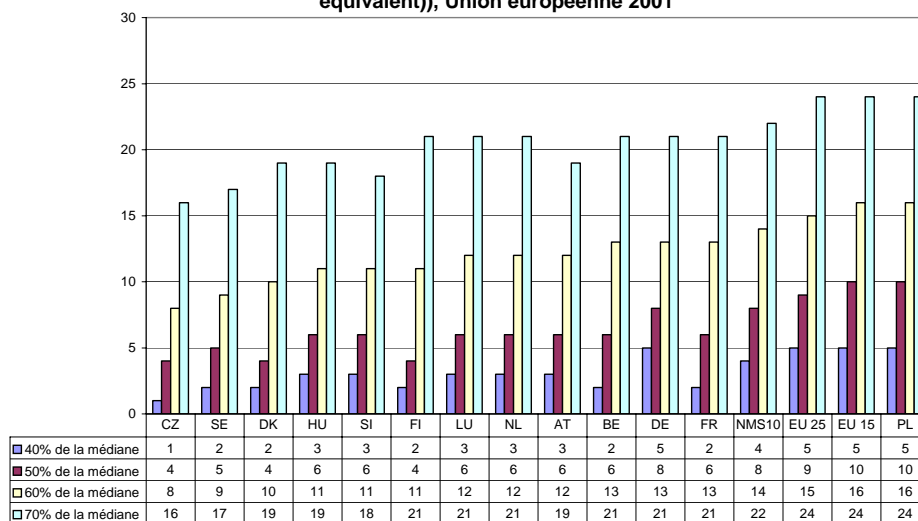
I.5 Dispersion de part et d'autre du seuil de risque de pauvreté: pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur à 40%, 50% et 70 % du revenu médian national équivalent.

Selon l'âge et le sexe.

Selon la région.

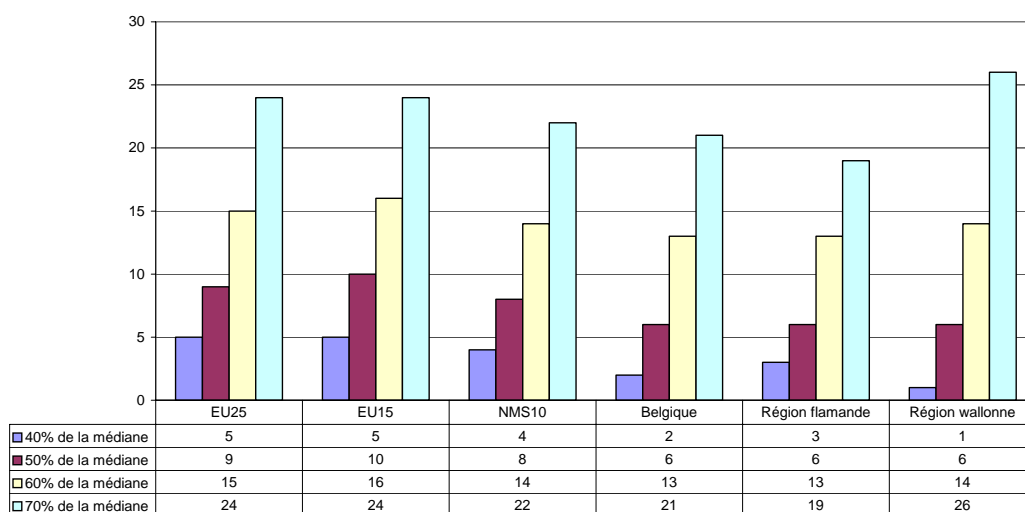
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPs

Dispersion de part et d'autre du seuil de risque de pauvreté (taux de risque de pauvreté, mesuré en utilisant différents seuils (% du revenu médian national équivalent)), Union européenne 2001



GI.23

Dispersion de part et d'autre du seuil de risque de pauvreté, (taux de risque de pauvreté, mesuré en utilisant différents seuils (% du revenu médian national équivalent)), EU25, EU15, NMS10, Belgique et les régions 2001

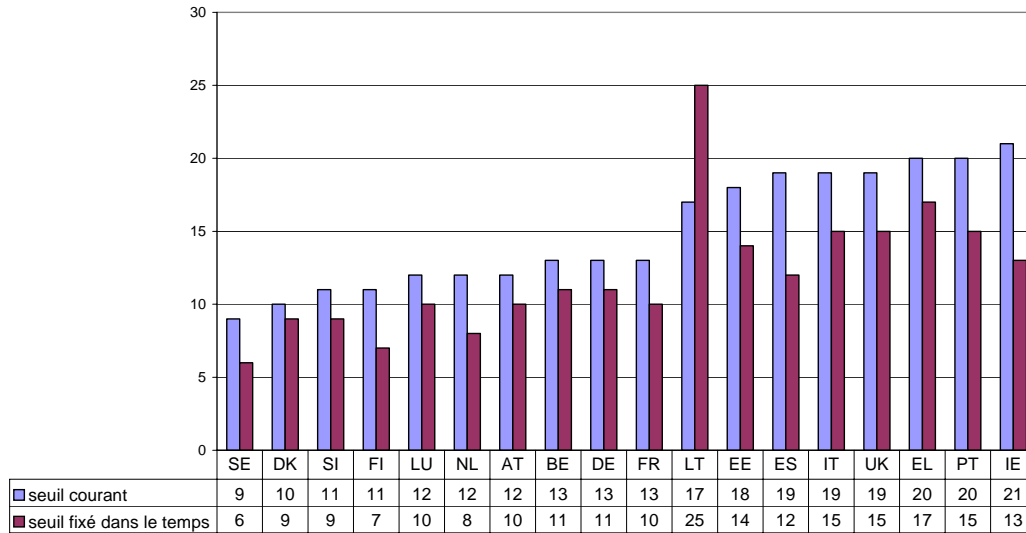


GI.24

I.6 Taux de risque de pauvreté, mesuré avec un seuil de risque de pauvreté fixé dans le temps: dans l'année 't', le pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent disponible inférieur au seuil de risque de pauvreté déterminé dans l'année t-3 (1998) et adapté en fonction de l'inflation au cours des trois années écoulées.
Selon l'âge et le sexe.

ECHP + banques de données nationales – Eurostat

Taux de risque de pauvreté, mesuré avec un seuil fixé dans le temps (1998),
Union européenne 2001



GI.25

2.1.3 Quel pourcentage de la population est confronté depuis plusieurs années au risque de pauvreté?

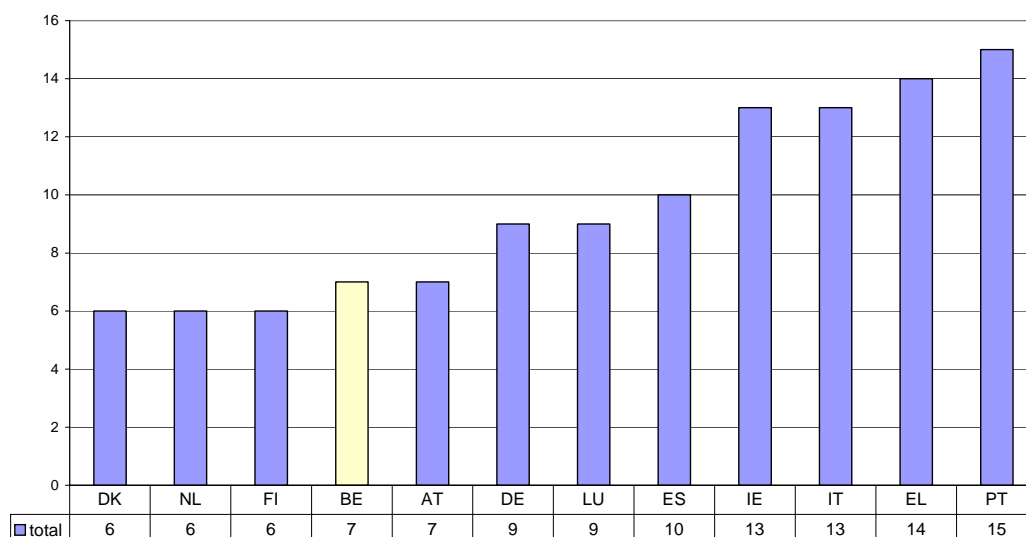
I.7 Taux de risque persistant de pauvreté (60% de la médiane): pourcentage de personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 60% du revenu national médian équivalent durant l'année en cours et durant au moins deux des trois années précédentes.

Selon l'âge et le sexe.

Selon la région.

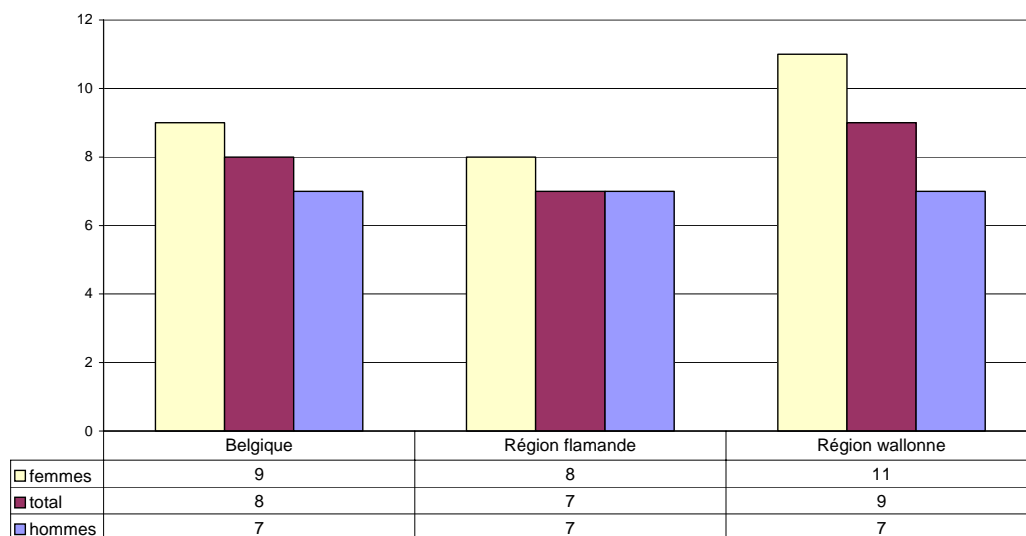
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

Taux de risque persistant de pauvreté (seuil 60% de la médiane),
Union européenne 2001



GI.26

Taux de risque persistant de pauvreté (seuil 60% de la médiane) selon le sexe
(population de 16 ans et plus), la Belgique et les régions 2001



GI.27

I.8 Taux de risque persistant de pauvreté (50% de la médiane): pourcentage de personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 50% du revenu national médian équivalent durant l'année en cours et durant au moins deux des trois années précédentes.

Selon l'âge et le sexe.

Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

P.m.

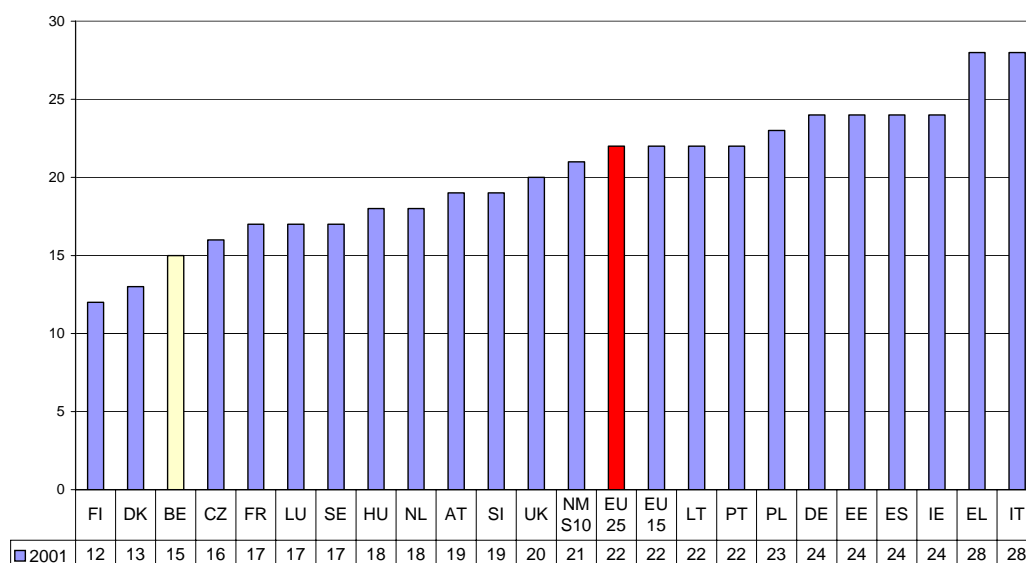
2.1.4 Jusqu'à quel point, les personnes confrontées au risque de pauvreté éprouvent-elles un manque de revenus (intensité du risque de pauvreté - seuil de risque de pauvreté = 60% du revenu médian)?

I.9 Ecart médian relatif de risque de pauvreté: différence entre le revenu médian équivalent des personnes se situant en dessous du seuil de risque de pauvreté et le seuil de risque de pauvreté, exprimé en pourcentage du seuil de risque de pauvreté. Selon l'âge et le sexe.

Selon la région.

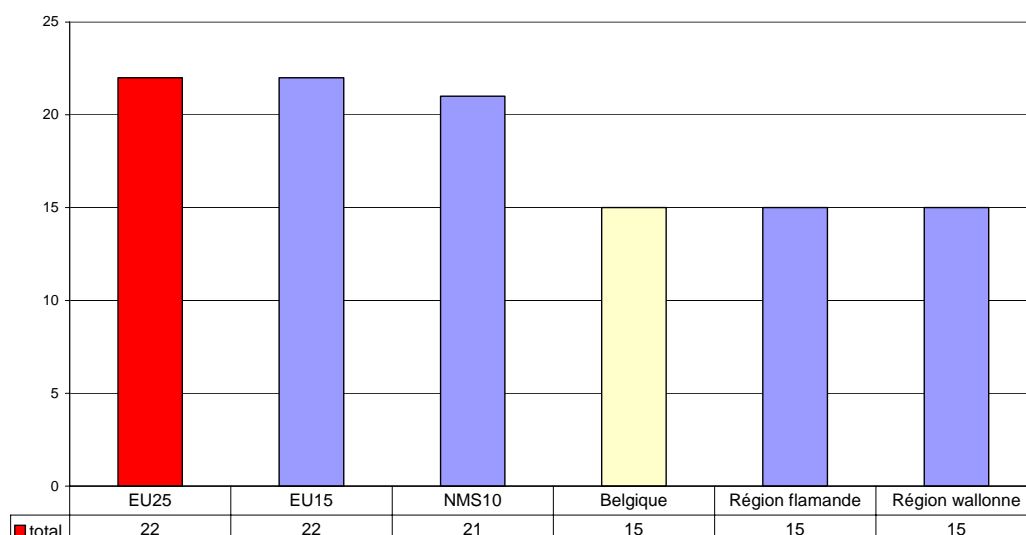
ECHP+ banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

Ecart médian relatif de risque de pauvreté, Union européenne 2001



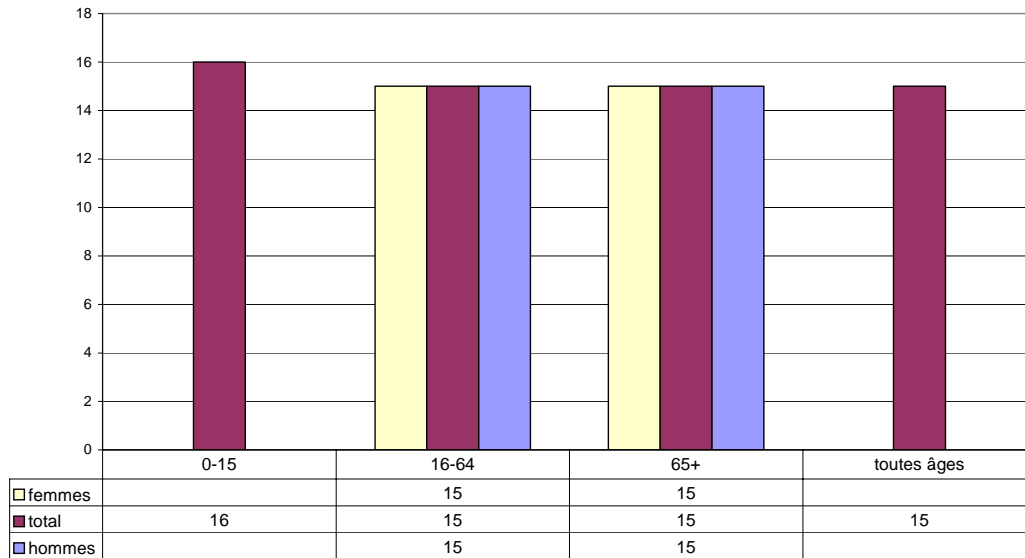
GI.28

Ecart médian relatif de risque de pauvreté selon le sexe (population de 16 ans et plus), EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2001



GI.29

Ecart médian relatif de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe, la Belgique 2001

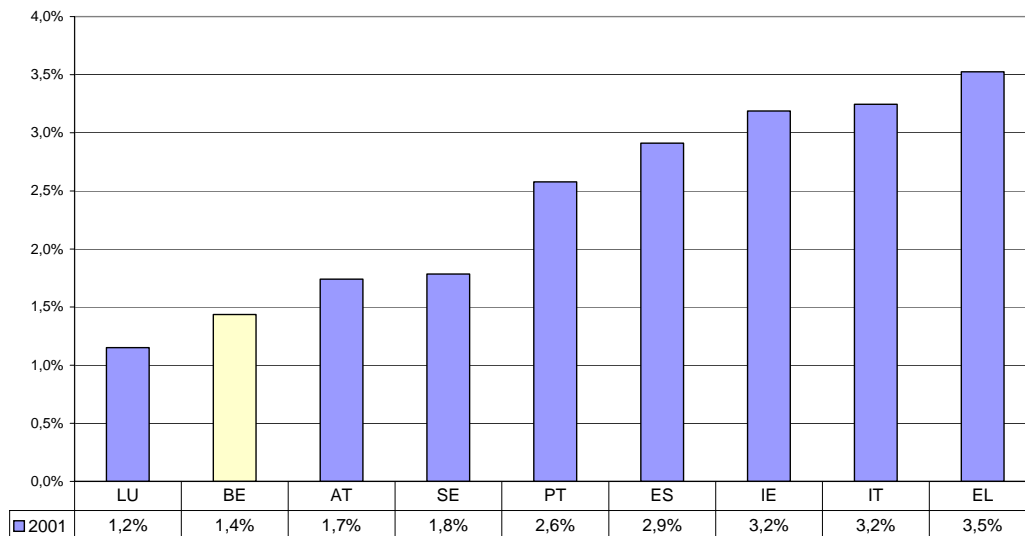


GI.30

I.10 Ecart total de risque de pauvreté en pourcentage du revenu total (dans l'échantillon) défini comme le rapport entre l'écart total de risque de pauvreté de toutes les personnes en risque de pauvreté et le revenu total de l'ensemble des individus. Selon la région.

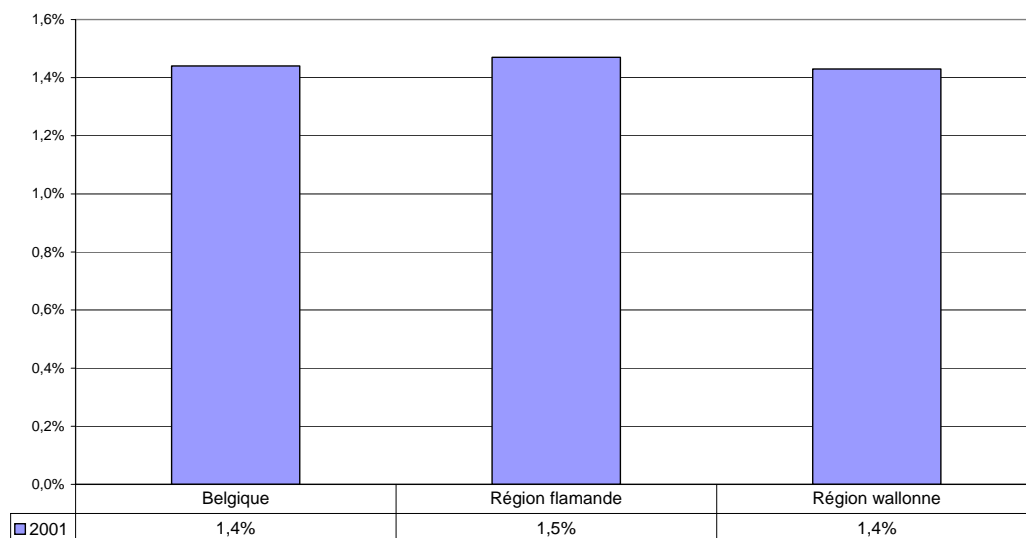
ECHP – Eurostat / IWEPS

Ecart total de risque de pauvreté en pourcentage du revenu total, Union européenne 2001



GI.31

Ecart total de risque de pauvreté en pourcentage du revenu total, la Belgique et les régions 2001



GI.32

2.2 Risque de pauvreté mesuré à l'aide d'une norme subjective

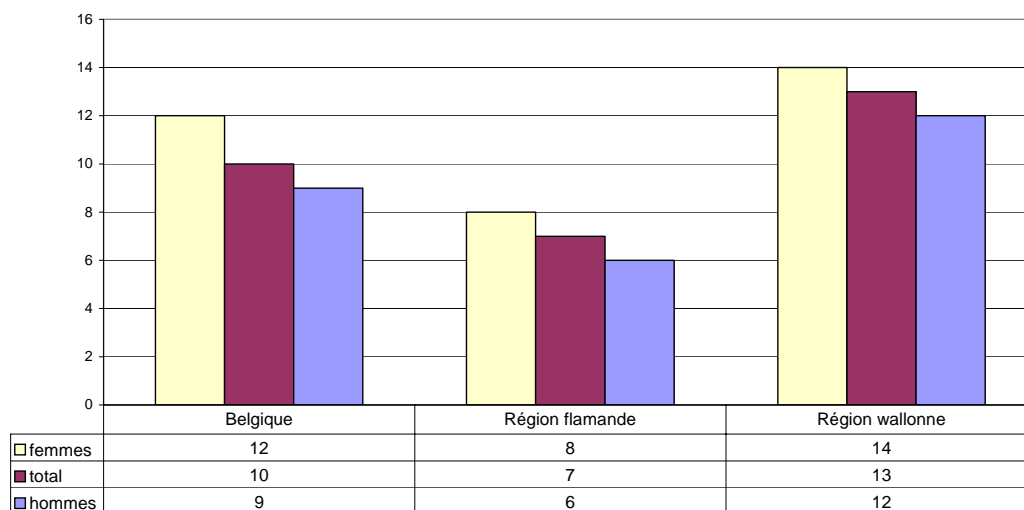
2.2.1 Quel pourcentage de la population est confronté au risque de pauvreté?

I.11 Pourcentage de personnes qui vivent dans un ménage dont la personne de référence estime qu'il n'arrive que difficilement, voire très difficilement à nouer les deux bouts (making ends meet).

Selon la région, selon le sexe.

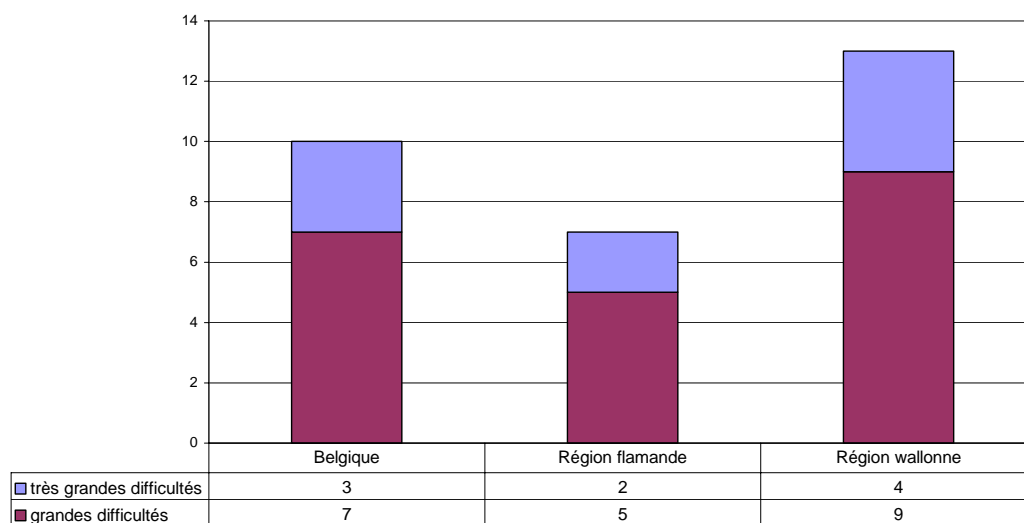
ECHP – Eurostat / IWEPS

Pourcentage de personnes qui vivent dans un ménage dont la personne de référence dit qu'il n'arrive que difficilement, voire très difficilement à nouer les deux bouts selon le sexe, la Belgique et les régions 2001



GI.33

Pourcentage de personnes qui vivent dans un ménage dont la personne de référence dit qu'il n'arrive que difficilement, voire très difficilement à nouer les deux bouts, la Belgique et les régions 2001



GI.34

3. Les transferts sociaux comme instrument de lutte contre le risque de pauvreté

3.1 Impact sur le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté

I.12 Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux (allocations): pourcentage de personnes confrontées au risque de pauvreté, le revenu équivalent se calculant comme suit:

1. Revenu à l'exclusion de tous les transferts sociaux (allocations);
2. Revenu y compris les pensions de retraite et les pensions de survie et à l'exclusion de tous les autres transferts sociaux (allocations);
3. Revenu y compris tous les transferts sociaux (allocations) (= indicateur I.4).

Le même seuil de risque de pauvreté, c.-à-d. 60% du revenu médian national équivalent disponible (après transferts sociaux / allocations) est utilisé pour le calcul des trois statistiques.

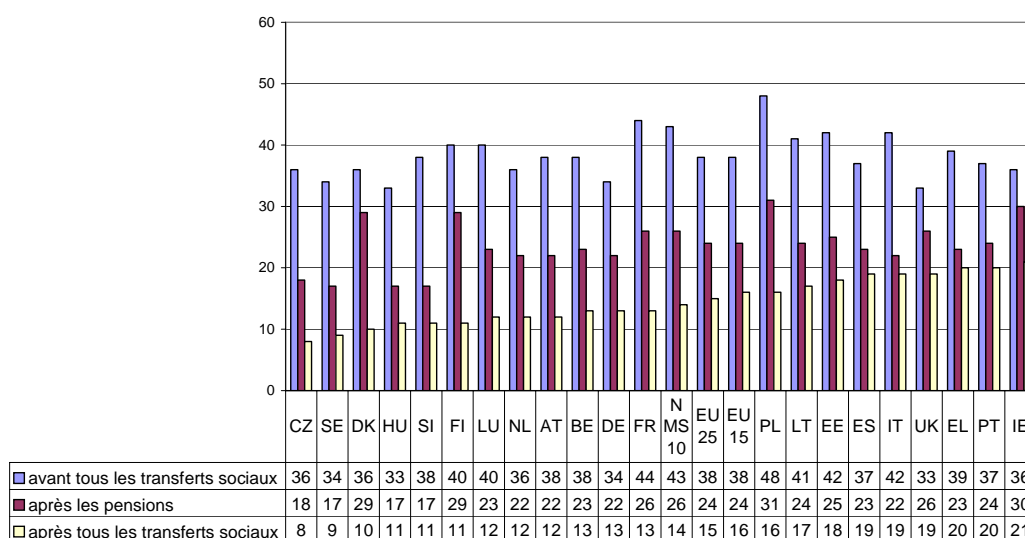
Selon l'âge et le sexe.

Impact relatif en % après/avant transferts.

Selon la région.

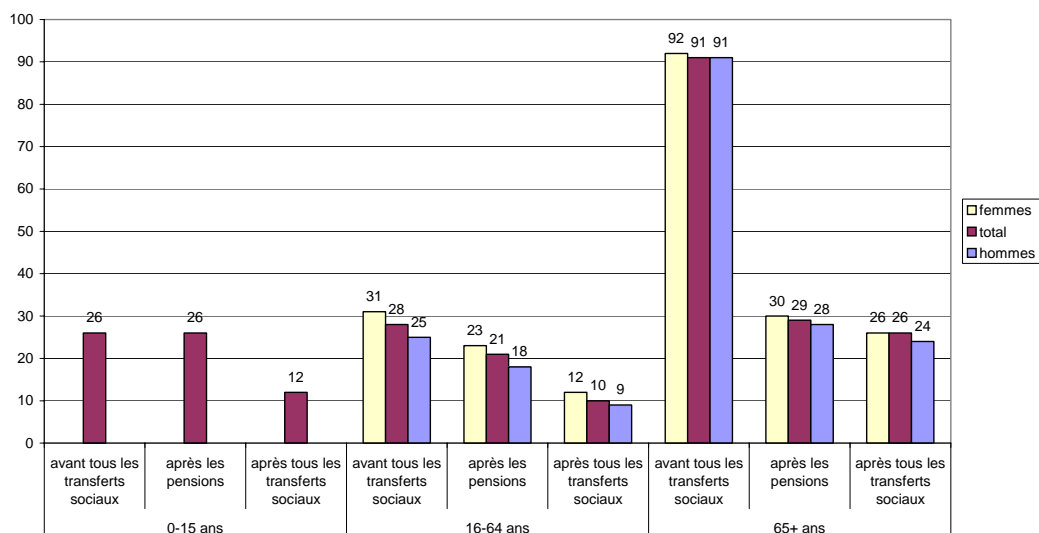
ECHP + banques de données nationales – Eurostat / IWEPS

Taux de risque de pauvreté avant tous les transferts sociaux, après les pensions et après tous les transferts sociaux, Union européenne 2001



GI.35

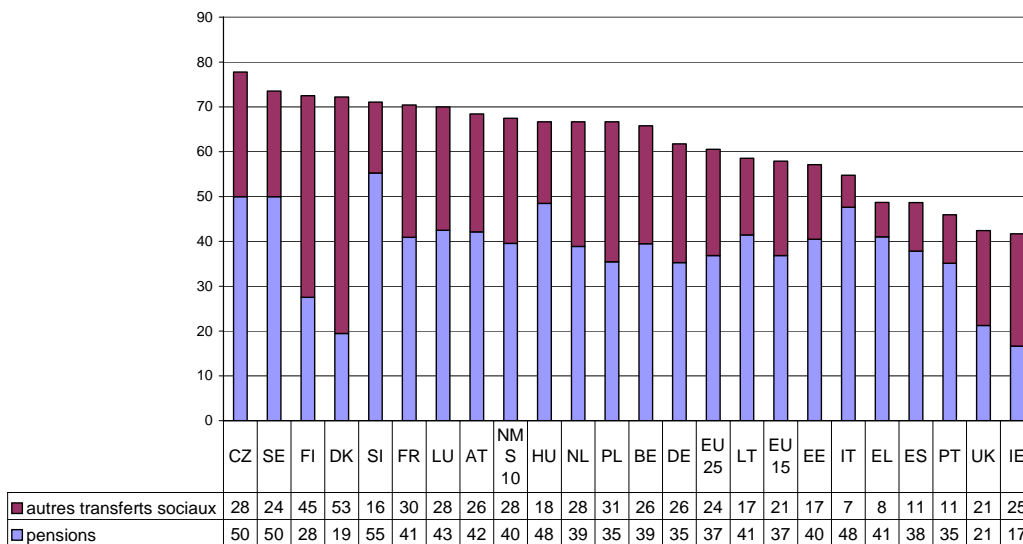
Taux de risque de pauvreté avant tous les transferts sociaux, après les pensions et après tous les transferts sociaux selon l'âge et le sexe, Belgique 2001



GL36

1. Impact relatif en comparaison de la situation avant transferts sociaux (allocations). Les pensions sont considérées comme des transferts sociaux (définition du revenu 1).

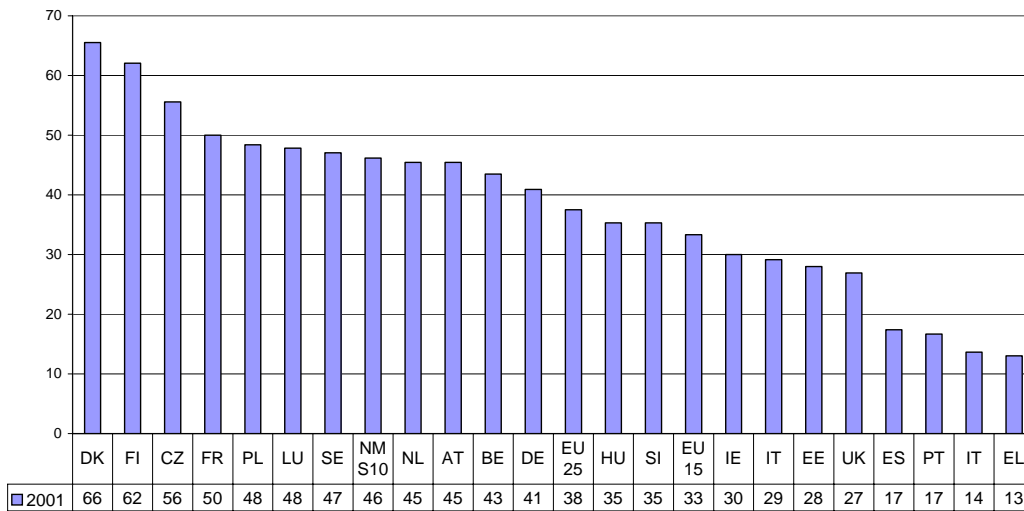
Réduction (en %) du taux de risque de pauvreté par les transferts sociaux (pensions et autres transferts sociaux), Union européenne 2001



GL37

2. Impact relatif en comparaison de la situation avant transferts sociaux (allocations). Les pensions ne sont pas considérées comme des transferts sociaux (définition du revenu 2).

Réduction (en %) du taux de risque de pauvreté par les transferts sociaux (les pensions ne sont pas considérées comme des transferts sociaux) Union européenne 2001



GI.38

3.2 Impact sur l'écart total de risque de pauvreté

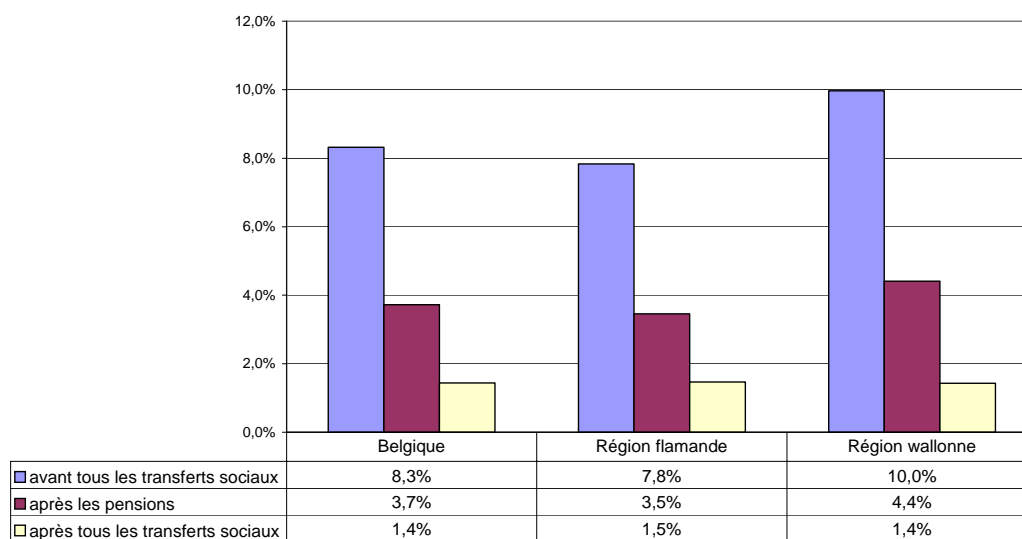
I.13 Ecart total de risque de pauvreté avant transferts sociaux (allocations), le revenu se calculant comme suit:

1. Revenu à l'exclusion de tous les transferts sociaux (allocations);
2. Revenu y compris les pensions de retraite et les pensions de survie et à l'exclusion de tous les autres transferts sociaux (allocations);
3. Revenu y compris tous les transferts sociaux (allocations) (= indicateur I.10).

Selon la région.

ECHP – Eurostat / IWEPS

Ecart total de risque de pauvreté avant tous les transferts sociaux, après les pensions et après tous les transferts sociaux, la Belgique et les régions 2001



GI.39

3.3 Adéquation du transfert social minimal

I.14 Allocation minimale nette (pension de retraite, allocation de chômage, d'invalidité, minimum de moyens d'existence) en pourcentage du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) pour une personne isolée.

ECHP / STASIM – CSB

Les résultats des indicateurs I.14 et I.15 sont présentés ensemble dans le graphique ci-dessous.

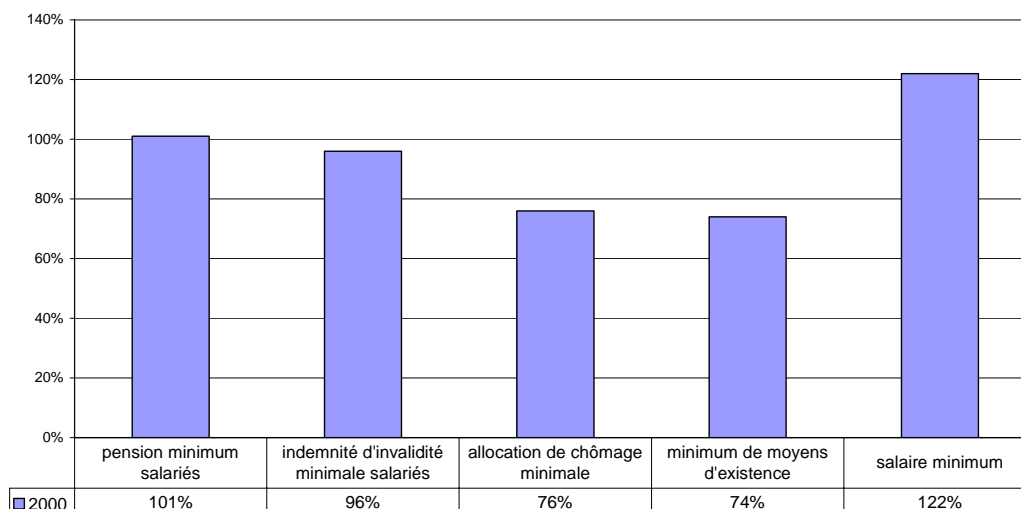
4. Le salaire minimum comme instrument de lutte contre le risque de pauvreté

4.1 Adéquation du salaire minimum

I.15 Salaire minimum net en pourcentage du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) pour une personne isolée.

ECHP / STASIM – CSB

Salaire minimum et allocations minimales nets (salariés et assistance sociale) en pourcentage du seuil de risque de pauvreté pour un isolé, la Belgique 2000 (ECHP2001)



GI.40

Pension: carrière complète.

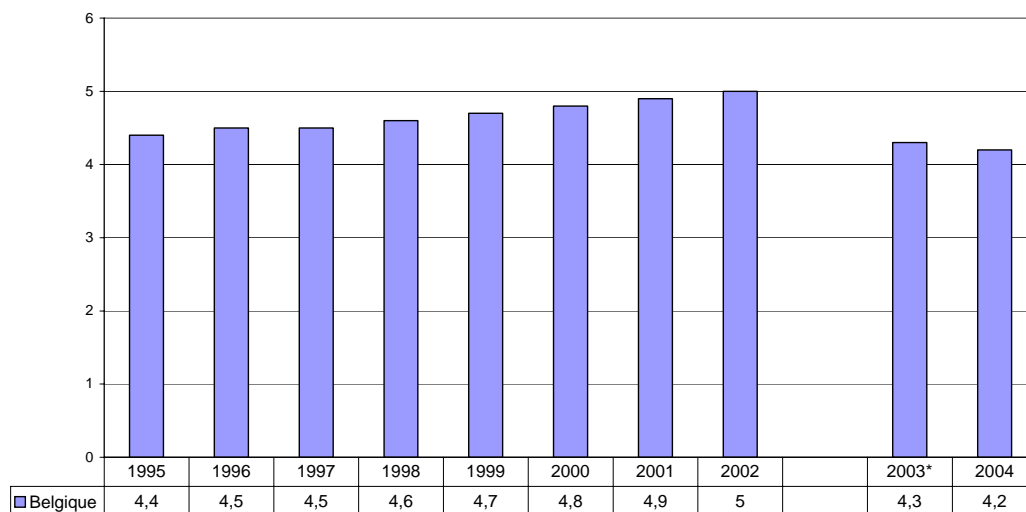
Allocation de chômage: après 6 mois.

5. Personnes confrontées à des difficultés de remboursement

I.16 Nombre de personnes enregistrées dans la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque nationale par rapport à la population majeure (%).
Selon la province, selon l'arrondissement.

Centrale des Crédits aux Particuliers – Banque nationale de Belgique

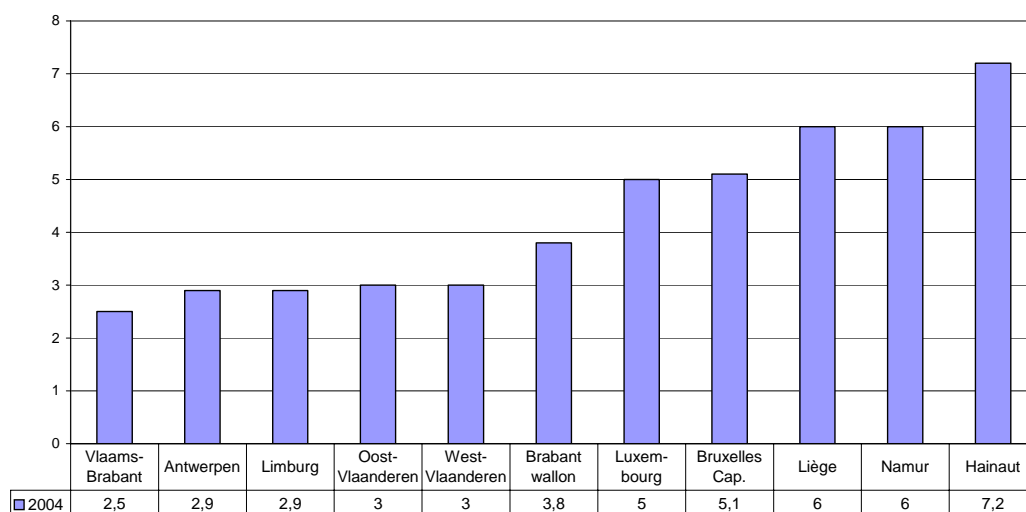
Nombre de personnes avec des difficultés de remboursement enregistrées dans la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale, en pourcentage de la population adulte, la Belgique



GI.41

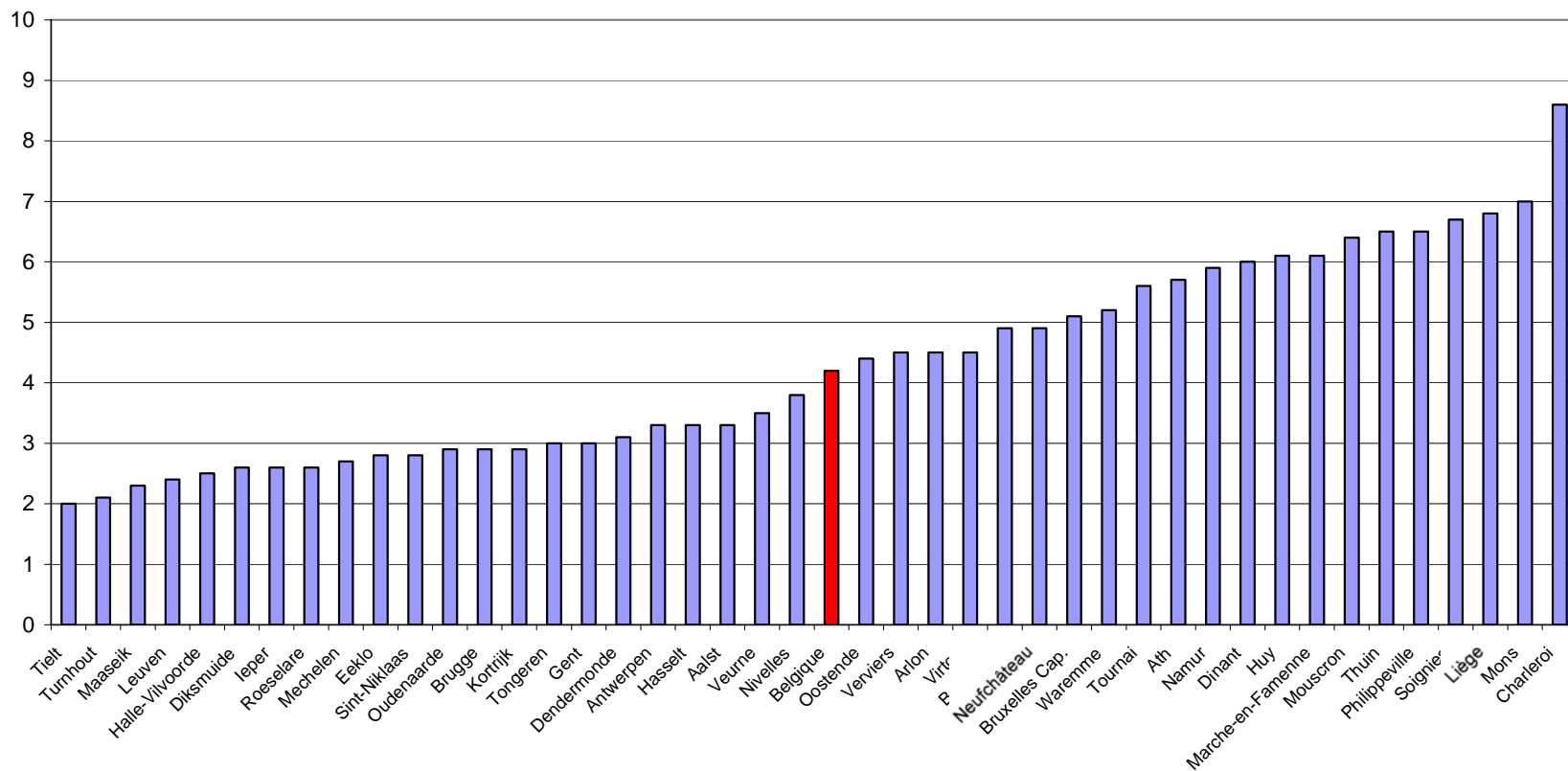
(*) Série interrompue suite à un changement de la législation.

Nombre de personnes avec des difficultés de remboursement enregistrées dans la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale, en pourcentage de la population adulte selon la province, 2004



GI.42

Nombre de personnes avec des difficultés de remboursement enregistrées dans la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale, en pourcentage de la population adulte selon l'arrondissement, 2004



GI.43

II. EMPLOI

1. Chômage

1.1 Au niveau individuel

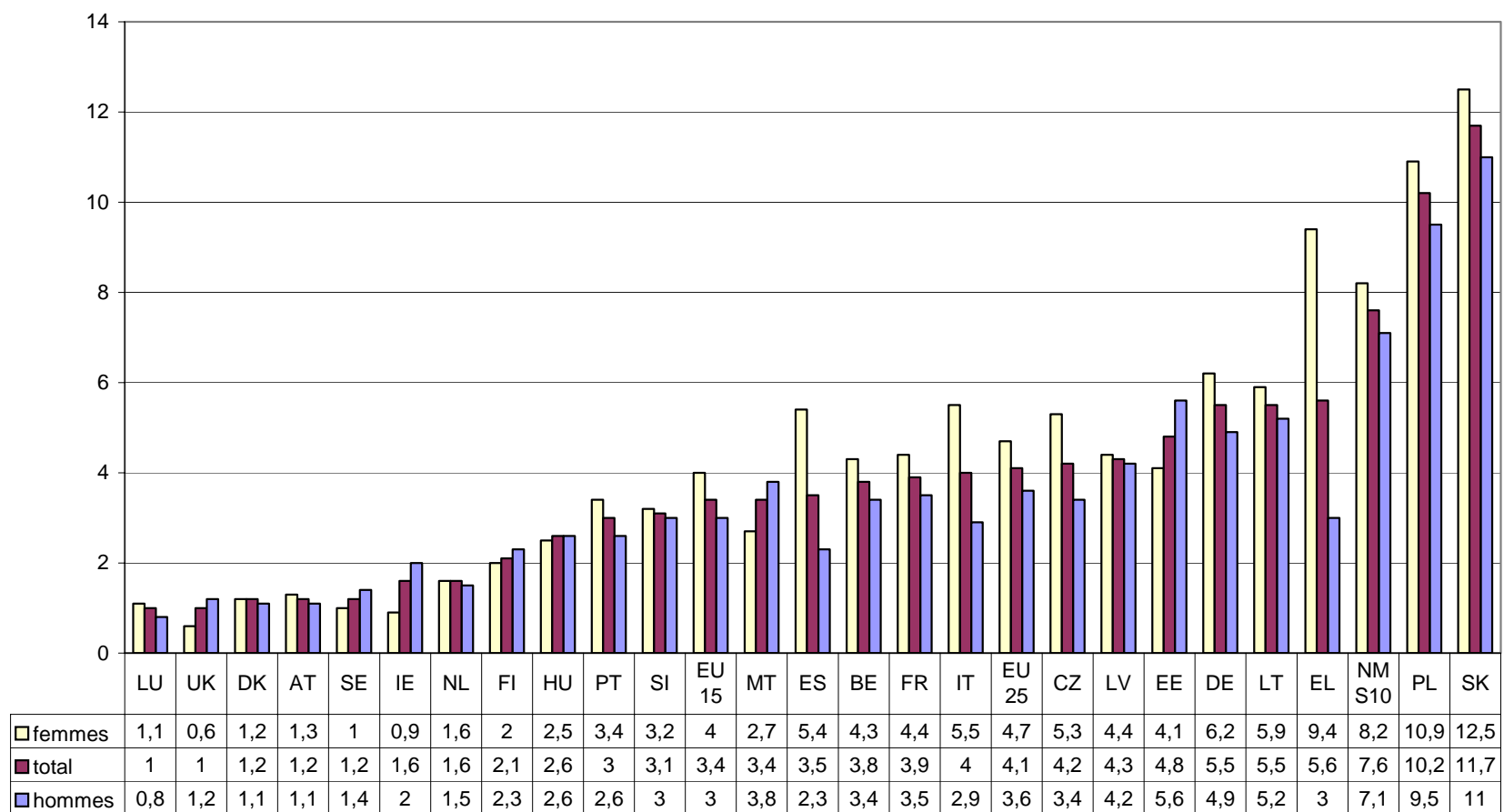
II.1 Taux de chômage de longue durée: population en chômage de longue durée (≥ 12 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population active totale de 15 ans et plus.

Selon le sexe.

Selon la région.

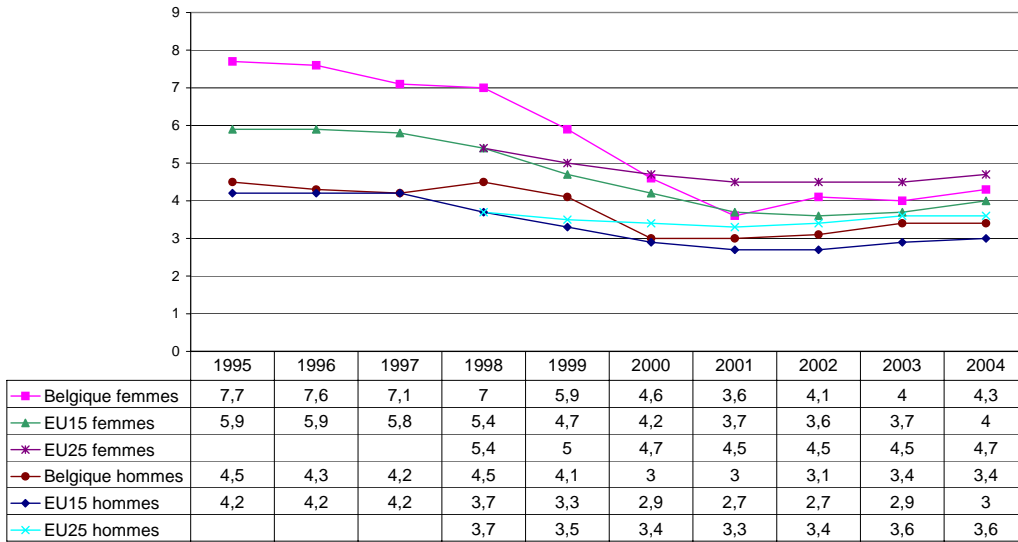
LFS – Eurostat

Taux de chômage de longue durée selon le sexe, Union européenne 2004



GII.1

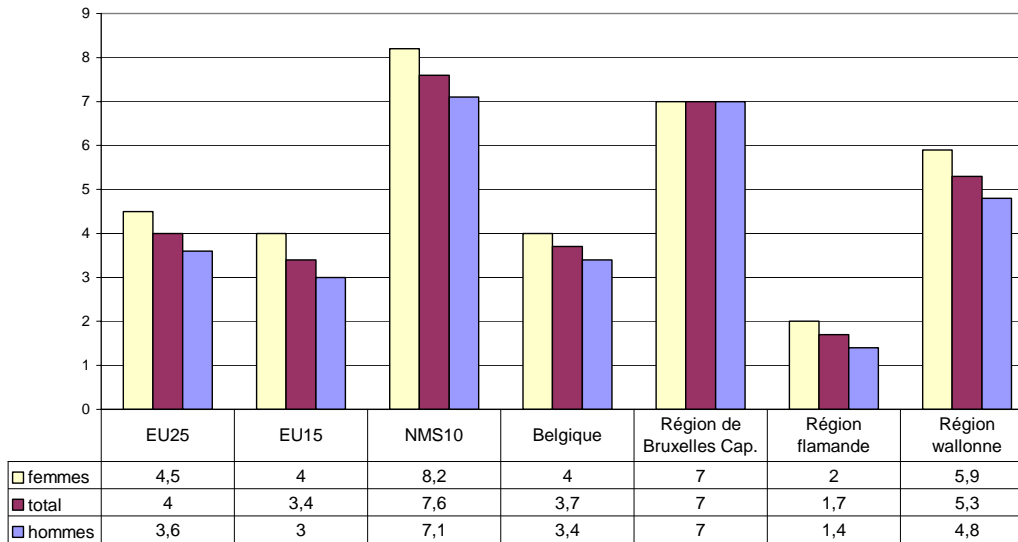
Taux de chômage de longue durée selon le sexe, EU25, EU15 et la Belgique



GII.2

LFS – INS (PAN Emploi 2004)

Taux de chômage de longue durée selon le sexe, EU25, EU15, NMS10, la Belgique et les régions 2003

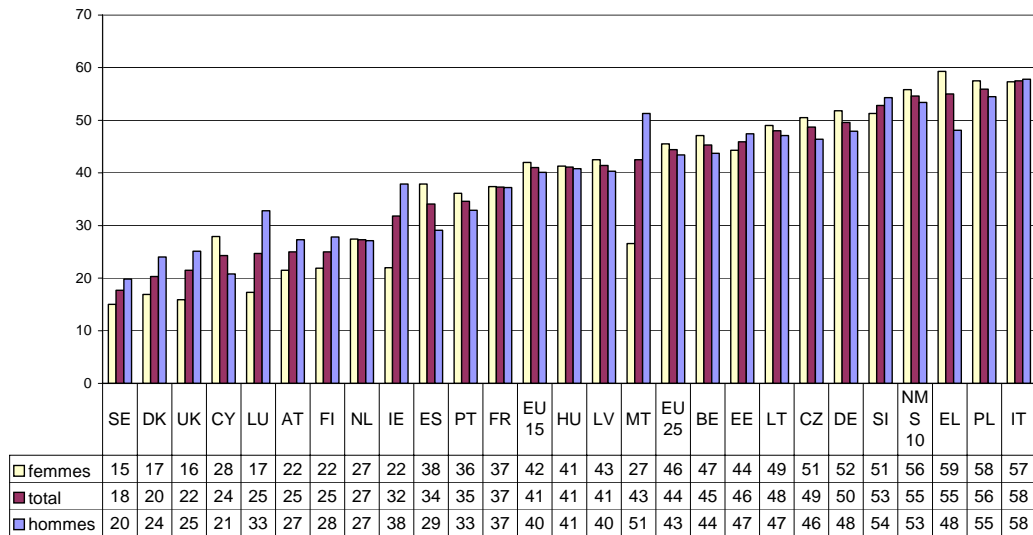


GII.3

II.2 Part des chômeurs de longue durée: population en chômage de longue durée (≥ 12 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population totale au chômage de 15 ans et plus. Selon le sexe.

LFS – Eurostat

Part des chômeurs de longue durée dans la population totale au chômage selon le sexe, Union européenne 2003

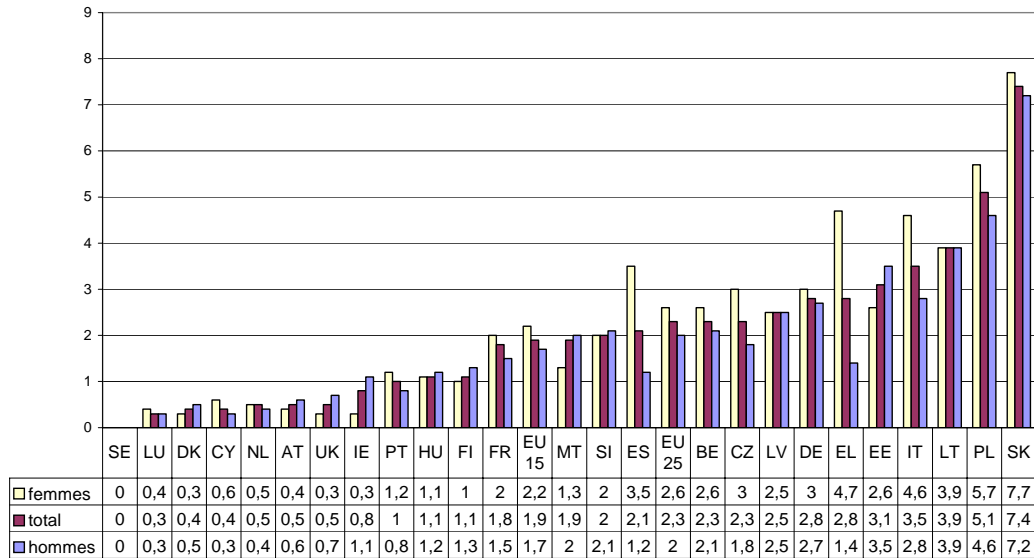


GII.4

II.3 Taux de chômage de très longue durée: population en chômage de très longue durée (>= 24 mois - définition de l'OIT) en pourcentage de la population active totale de 15 ans et plus. Selon le sexe.

LFS – Eurostat

Taux de chômage de très longue durée selon le sexe, Union européenne 2003

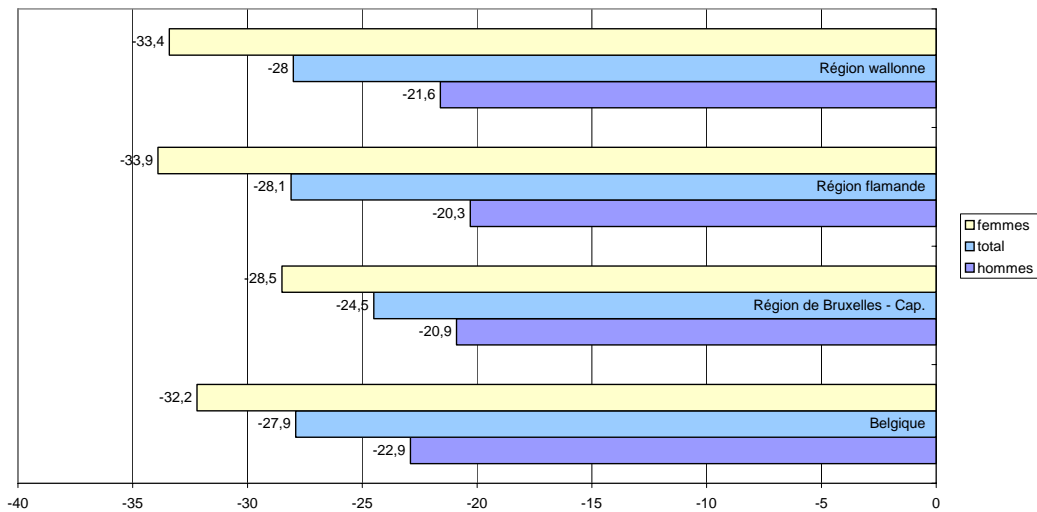


GII.5

II.4 Accès de certains groupes de la population à l'emploi: écart de taux d'emploi et de taux de chômage (en points de pourcentage) entre :
 - la population de nationalité étrangère non UE15 et la population de nationalité UE15;
 - la population au faible niveau d'éducation (enseignement secondaire inférieur au maximum) et la population totale;
 - la population de personnes handicapées et la population totale.
 Selon la région et le sexe.

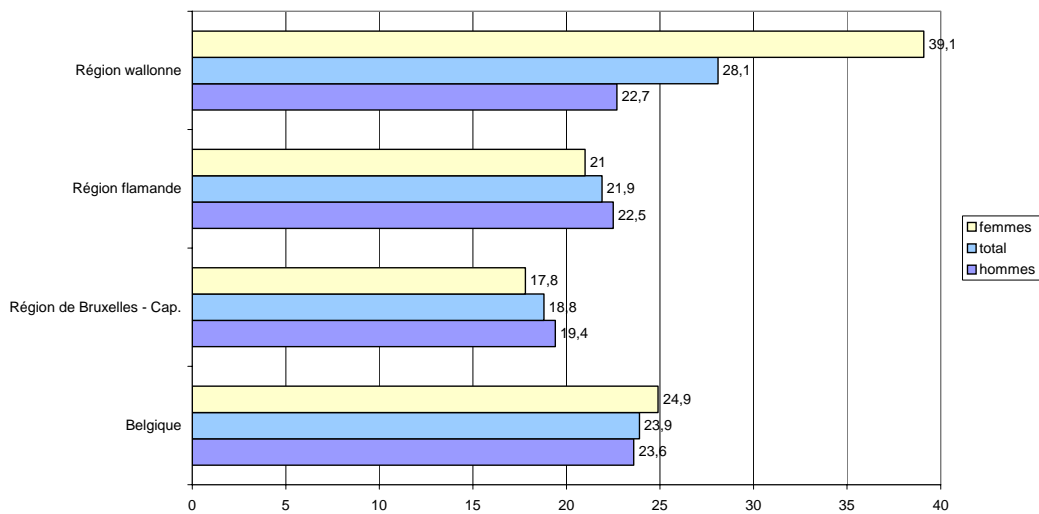
LFS – INS (PAN Emploi 2004)

Ecart de taux d'emploi (points de pourcentage) entre la population étrangère de nationalité non UE15 et la population de nationalité UE15 selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



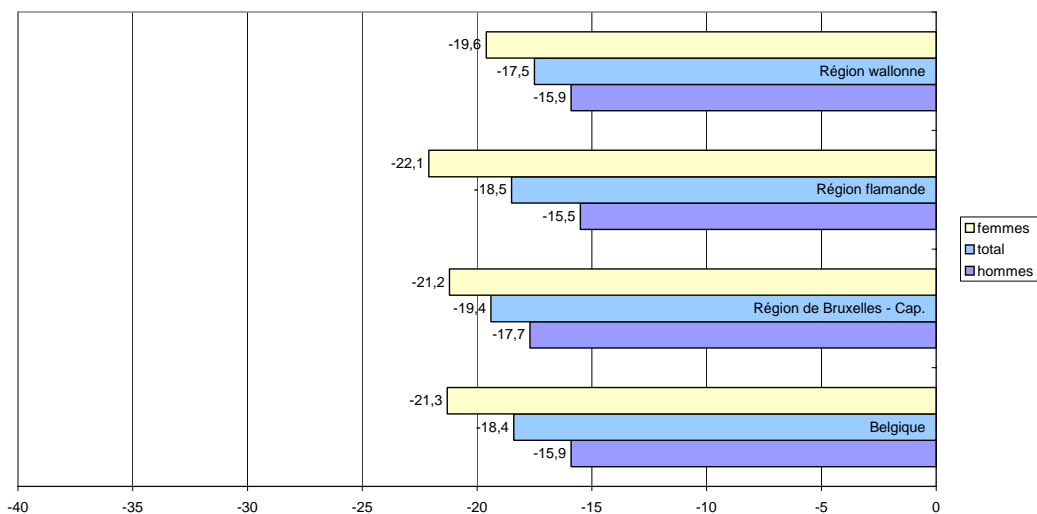
GII.6

Ecart de taux de chômage (points de pourcentage) entre la population étrangère de nationalité non UE15 et la population de nationalité UE15 selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



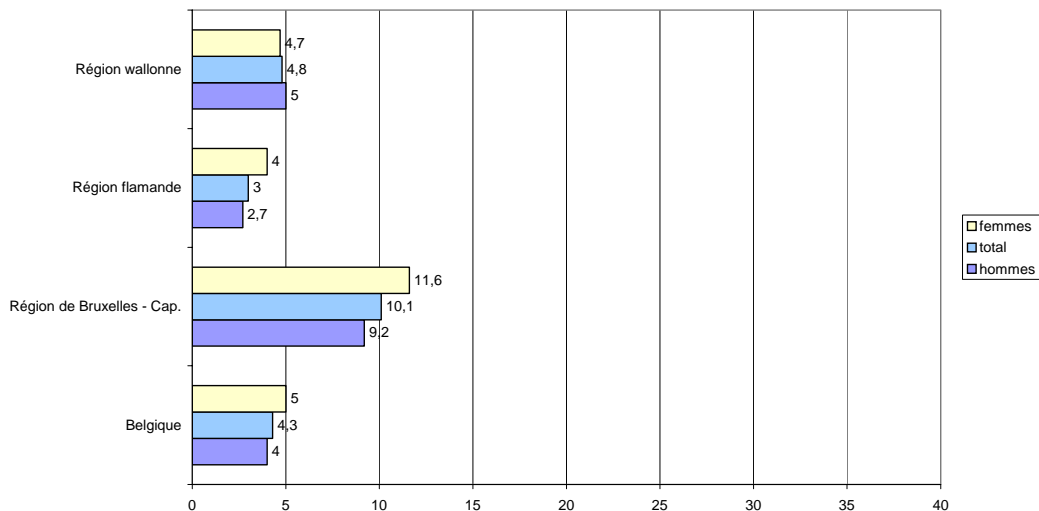
GII.7

Ecart de taux d'emploi (points de pourcentage) entre la population à faible niveau d'études (enseignement secondaire inférieur au maximum) et la population totale selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



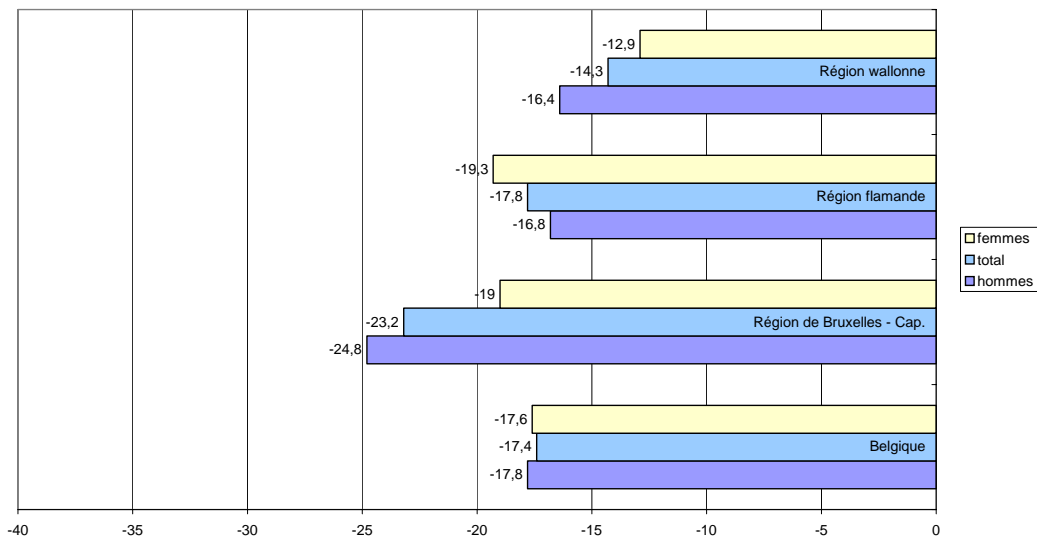
GII.8

Ecart de taux de chômage (points de pourcentage) entre la population à faible niveau d'études (enseignement secondaire inférieur au maximum) et la population totale selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



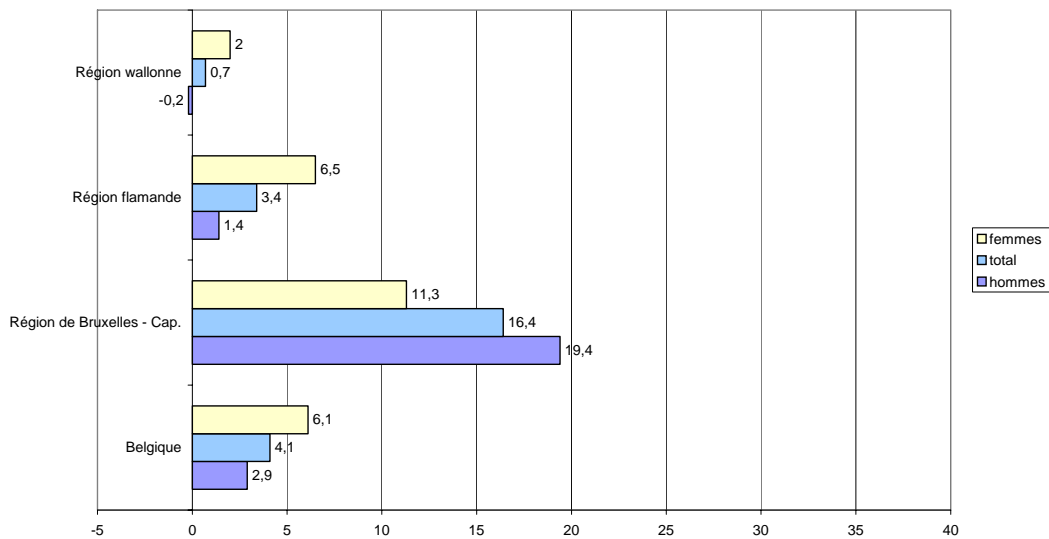
GII.9

Ecart de taux d'emploi (points de pourcentage) entre la population de personnes handicapées et la population totale selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



GII.10

Ecart de taux de chômage (points de pourcentage) entre la population de personnes handicapées et la population totale selon le sexe, la Belgique et les régions 2002



GII.11

1.2 Absence de travail rémunéré au niveau du ménage

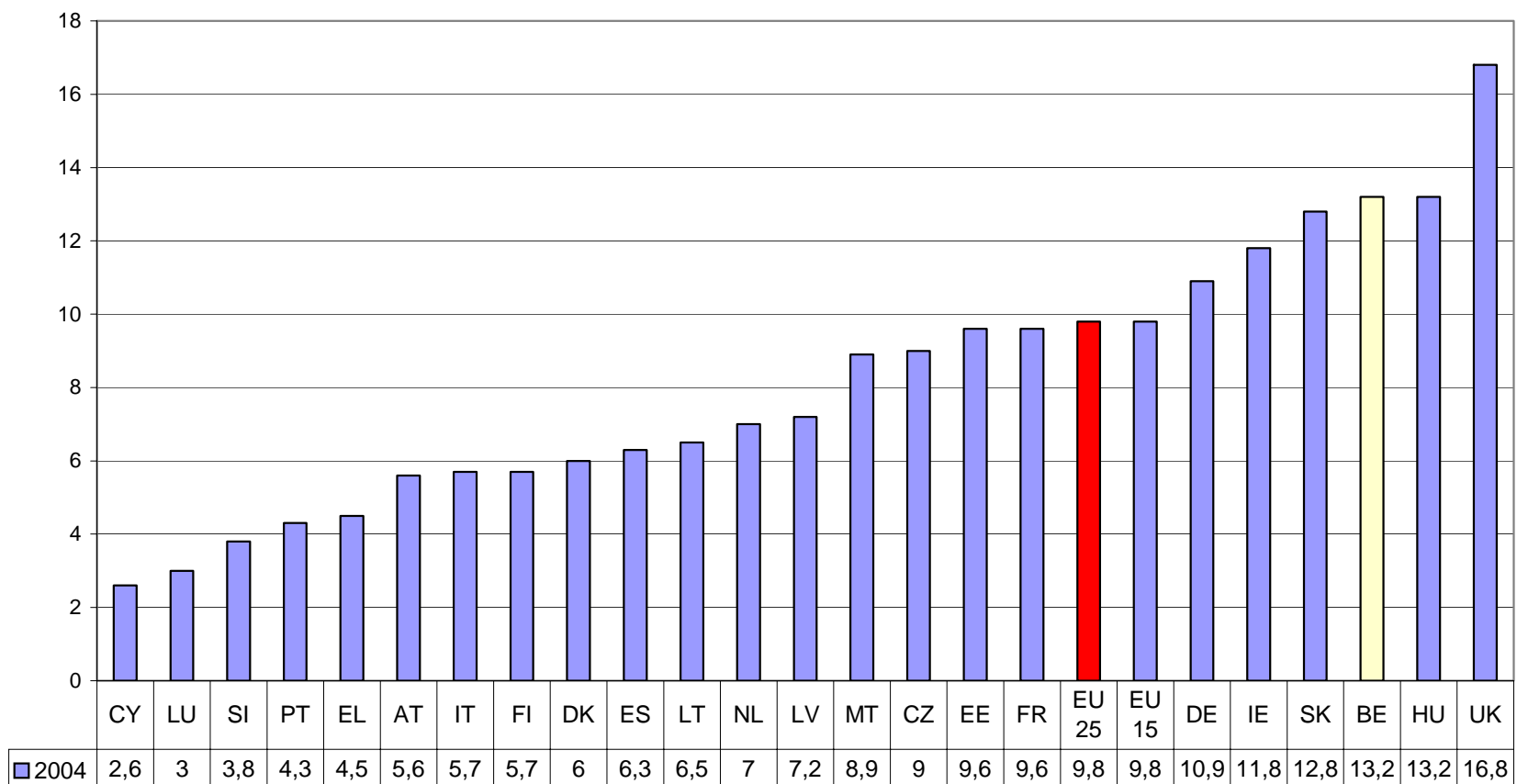
II.5 Population vivant dans un ménage sans emploi rémunéré:

- a) Enfants: pourcentage d'enfants (0 à 17 ans) vivant dans un ménage sans emploi rémunéré par rapport à tous les enfants.**
- b) Adultes d'âge actif: pourcentage d'adultes d'âge actif (18 à 59 ans) vivant dans un ménage sans emploi rémunéré par rapport à tous les adultes dans cette catégorie d'âge. Les étudiants de 18 à 24 ans vivant dans un ménage qui ne compte que des étudiants ne sont pas pris en considération, ni dans le dénominateur, ni dans le numérateur. Selon le sexe.**

.....
Selon la région.

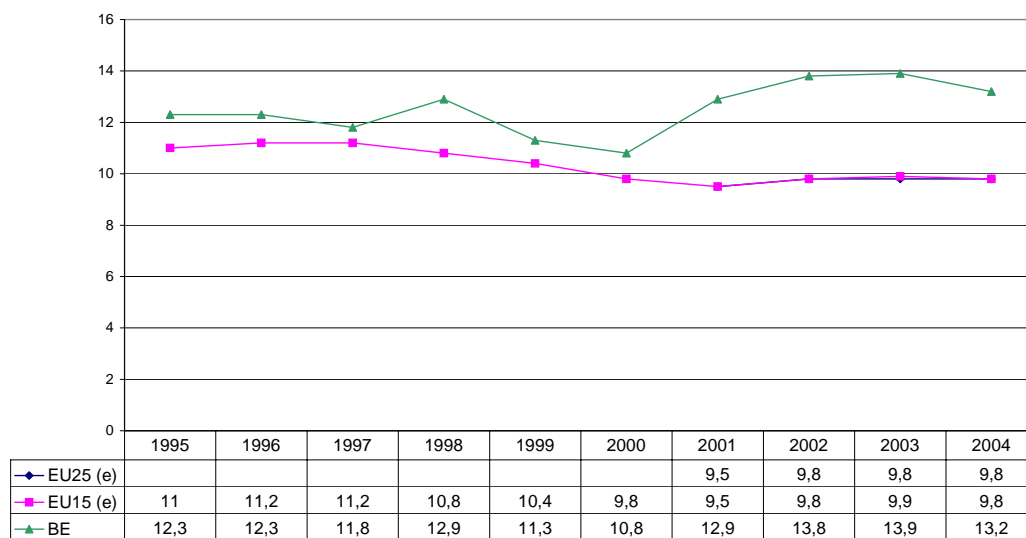
LFS - Eurostat

Pourcentage d'enfants (0-17) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, Union européenne 2004



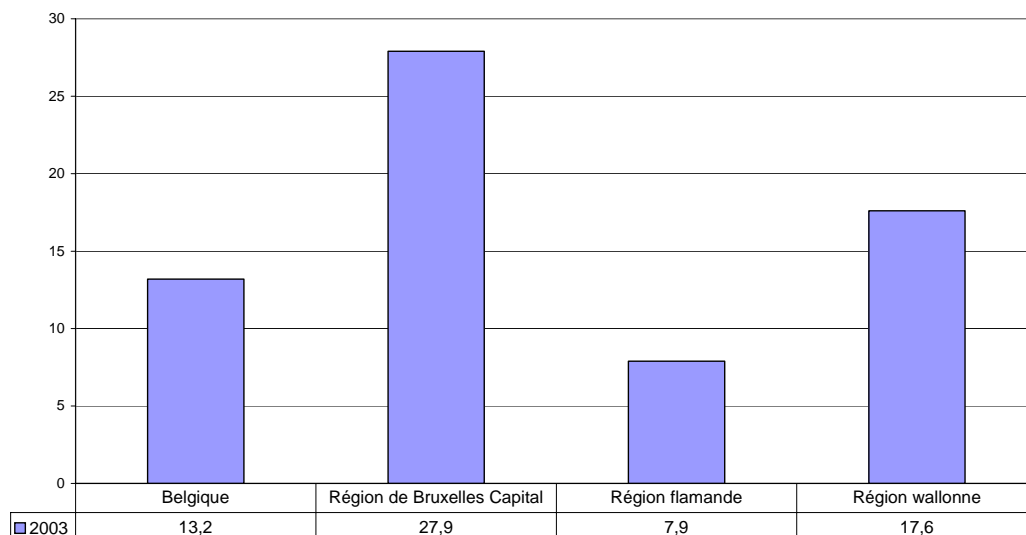
GII.12

Pourcentage d'enfants (0-17) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, EU25, EU15 et la Belgique



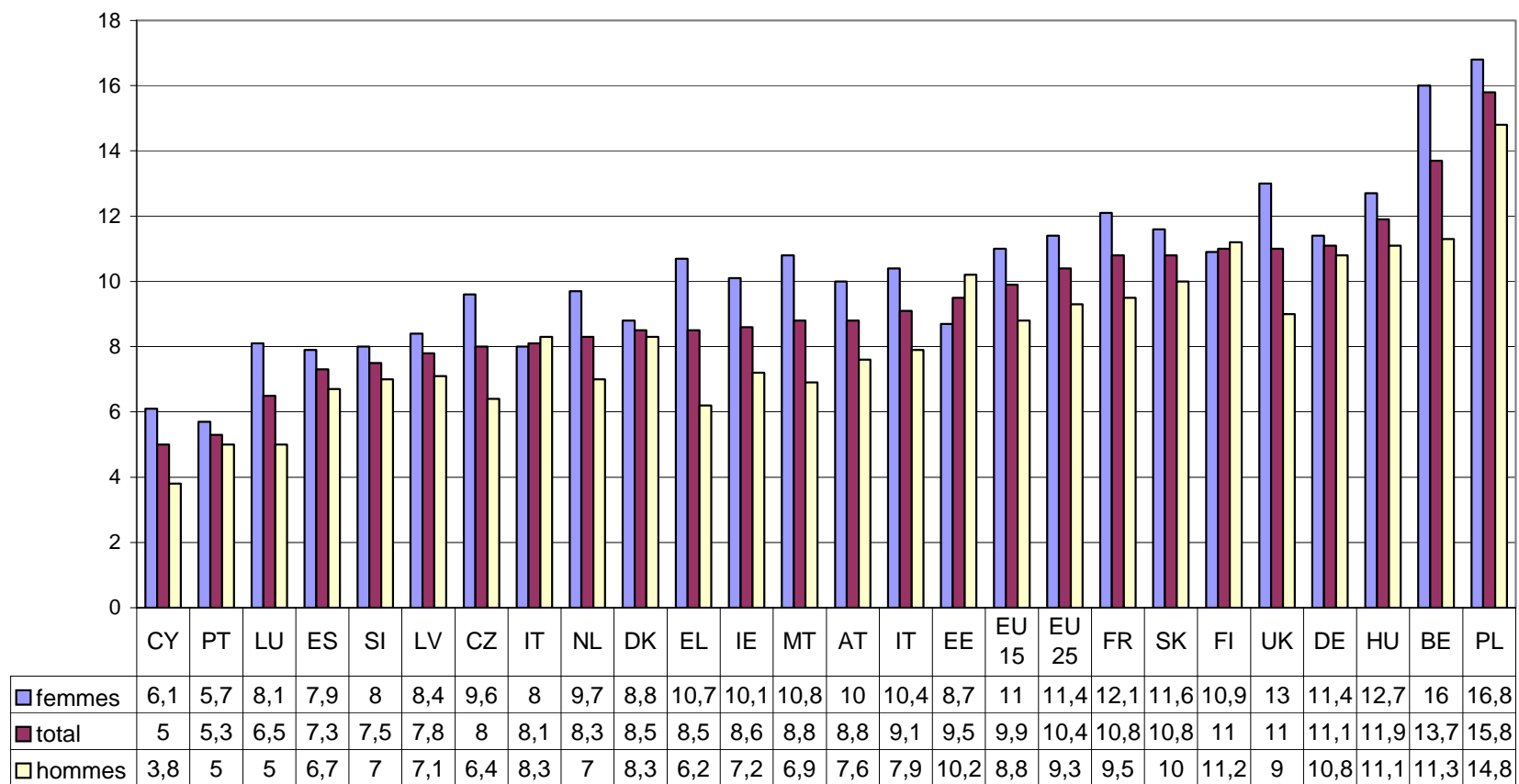
GII.13

Pourcentage d'enfants (0-17) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, la Belgique et les régions, 2003



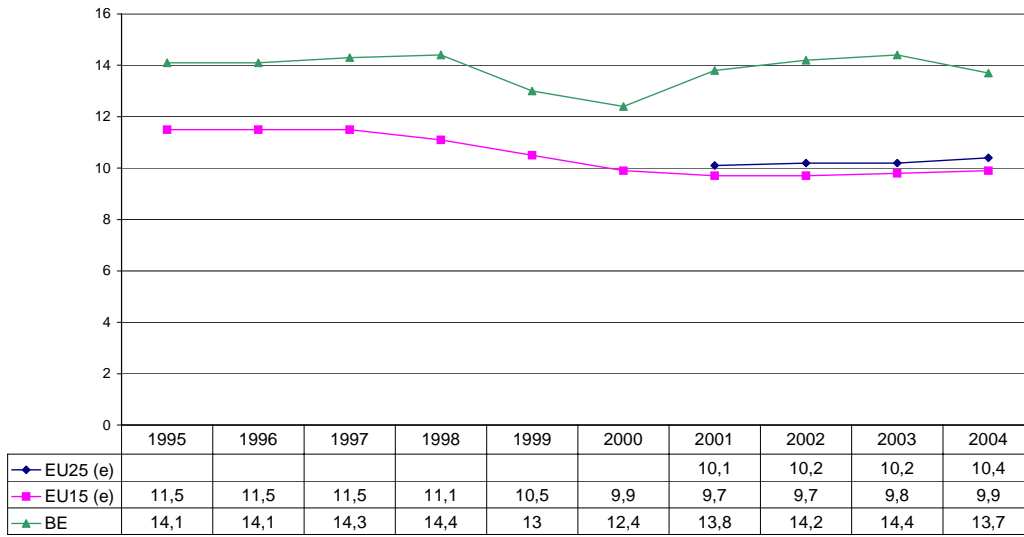
GII.14

Pourcentage d'adultes (18-59) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, Union européenne 2004



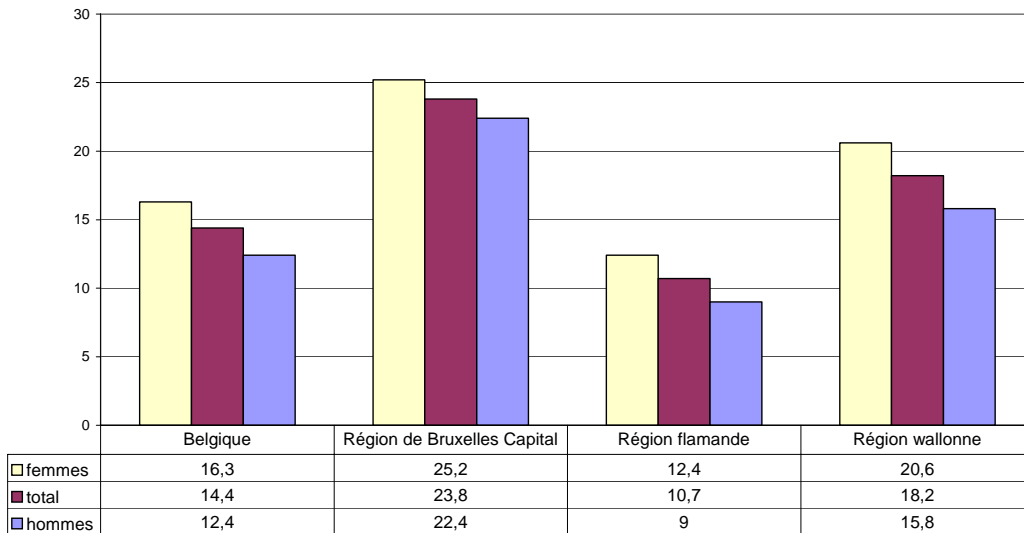
GII.15

Pourcentage d'adultes (18-59) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, EU25, EU15 et la Belgique



GII.16

Pourcentage d'adultes (18-59) vivant dans un ménage sans travail rémunéré, la Belgique et les régions, 2003



GII.17

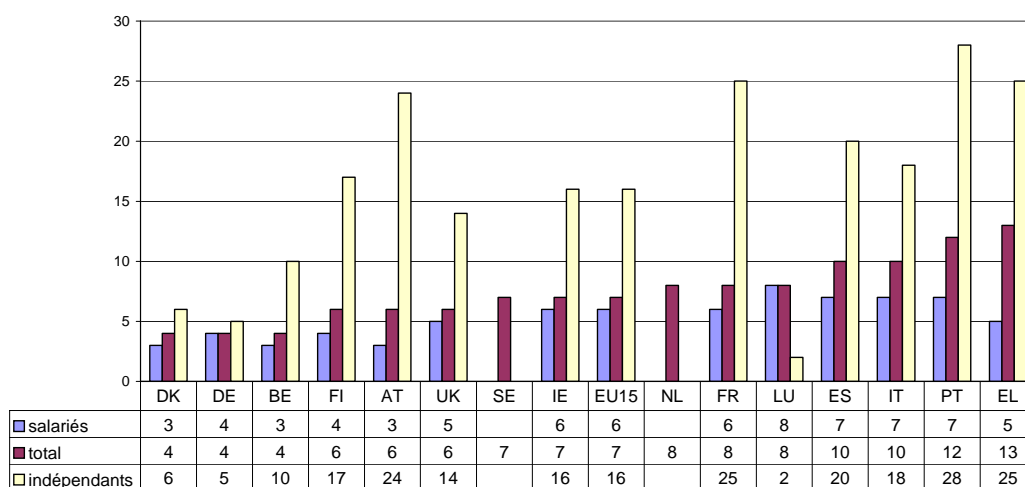
2. Emploi et insuffisance du revenu

II.6 Risque de pauvreté des travailleurs: pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' selon la définition du statut d'activité le plus fréquent (ind. I.4.b.) (salariés et indépendants) et qui sont confrontées au risque de pauvreté.

Selon les caractéristiques de la personne, du ménage et de l'emploi.

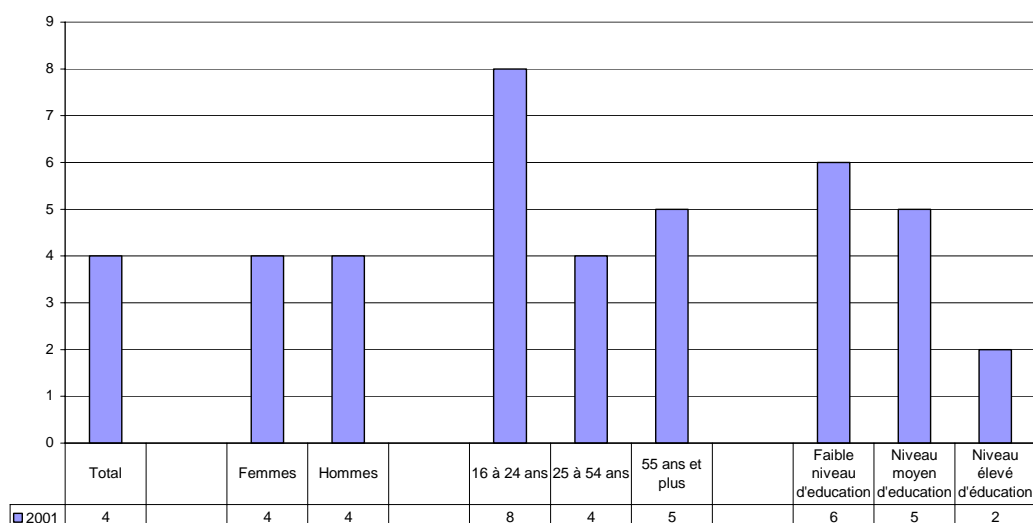
ECHP – Eurostat

Pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' selon la définition du statut d'activité le plus fréquent (ind.I.4.b.) (salariés et indépendants) et qui sont confrontées au risque de pauvreté, l'Union européenne 2001



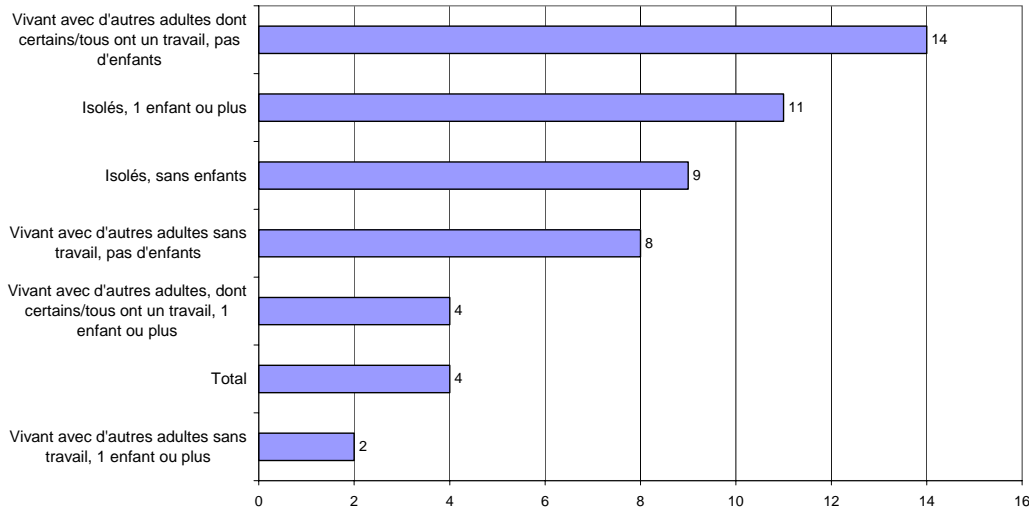
GII.18

Pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' (ind. I.4.b) (salariés et indépendants) et qui sont confrontées au risque de pauvreté selon leurs caractéristiques personnelles, la Belgique 2001



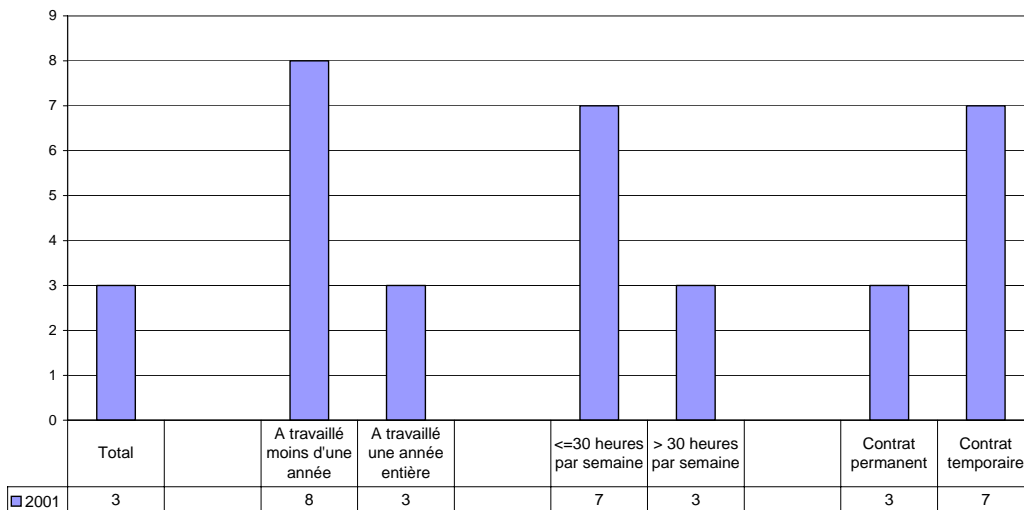
GII.19

**Pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' (ind.I.4.b.)
(salariés et indépendants) et qui sont confrontées au risque de pauvreté selon le type
de ménage, la Belgique 2001**



GII.20

**Pourcentage de personnes qui sont classées comme étant 'au travail' (ind.I.4.b.) et qui
sont confrontées au risque de pauvreté, selon les caractéristiques de l'emploi (salariés
uniquement), la Belgique 2001**



GII.21

3. Cohésion régionale

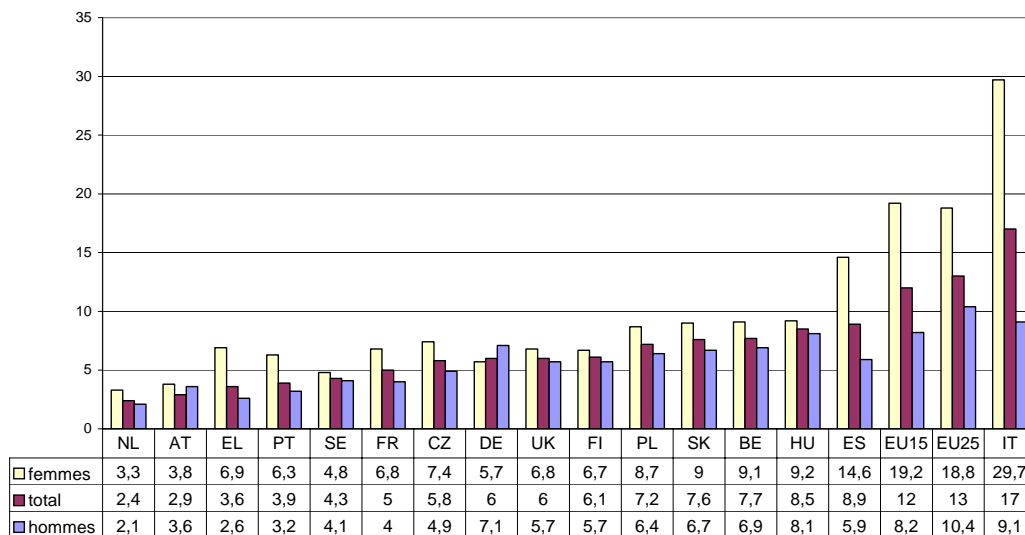
II.7 Cohésion régionale: coefficient de variation des taux d'emploi au niveau NUTS 2 (en Belgique: les provinces).

Selon le sexe

Selon la région.

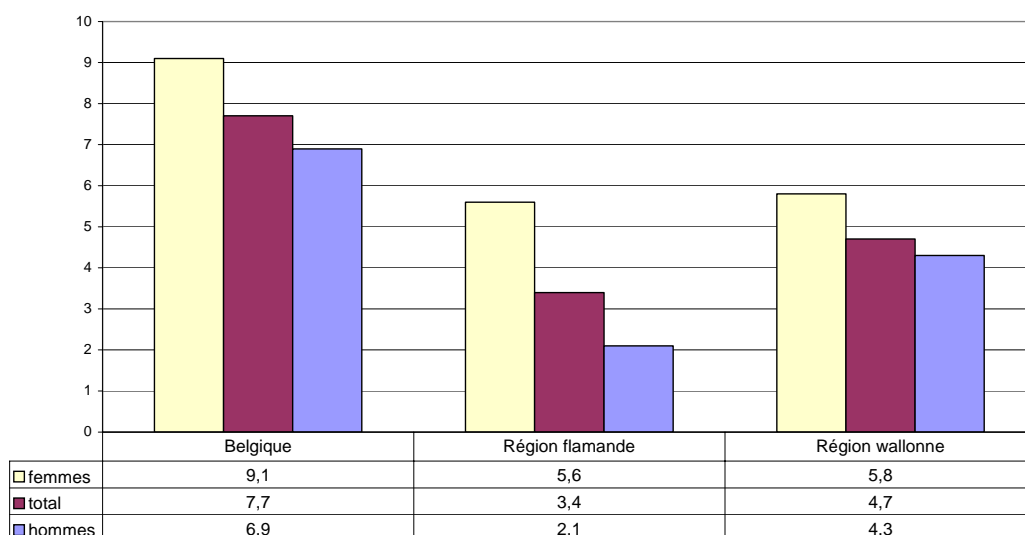
LFS – Eurostat / IWEPS

Cohésion régionale: coefficient de variation du taux d'emploi au niveau NUTS 2 (provinces en Belgique) selon le sexe, Union européenne 2003



GII.22

Cohésion régionale: coefficient de variation du taux d'emploi au niveau NUTS 2 (provinces en Belgique) selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



GII.23

III. LOGEMENT

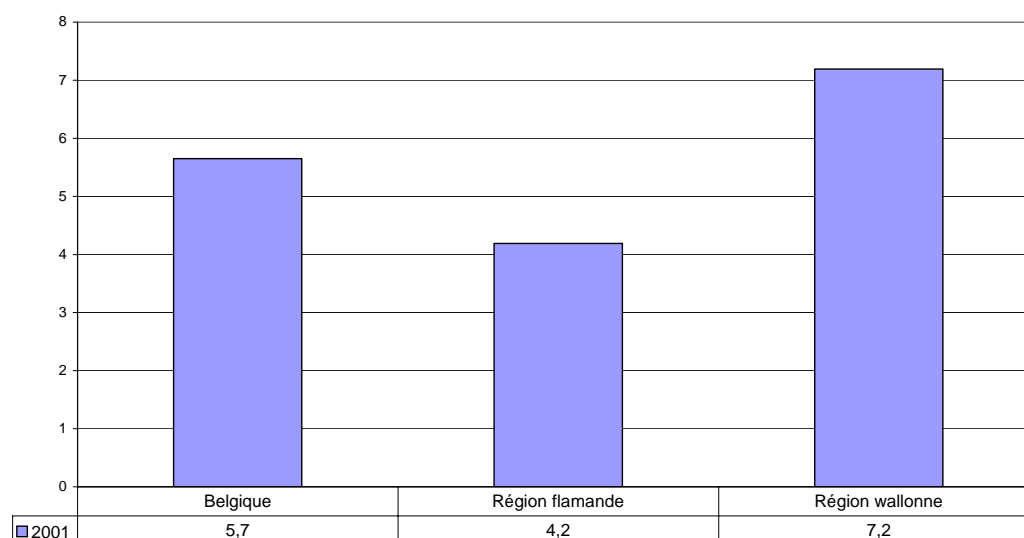
1. Logement social

III.1 Pourcentage de la population qui vit dans un logement, donné en location par une institution publique ou communautaire ².

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

Pourcentage de la population qui vit dans un logement, donné en location par une institution publique ou communautaire, la Belgique et les régions 2001



GIII.1

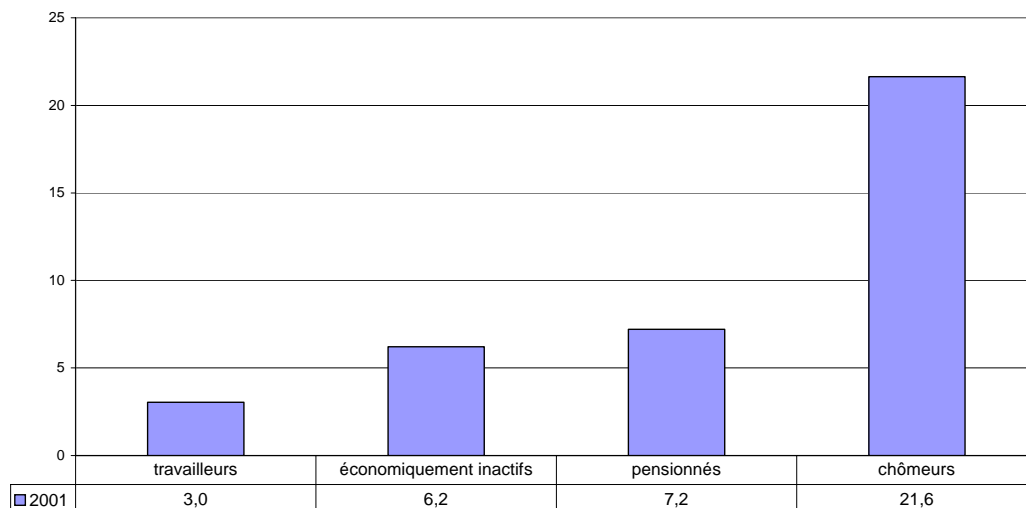
² A cause de l'échantillon trop réduit de l'ECHP pour la région de Bruxelles Capitale les résultats pour Bruxelles ne sont pas montrés. L'Enquête socio-économique de l'INS (2001) est une source alternative qui donne des chiffres pour Bruxelles.

Pourcentage de personnes vivant dans un logement donné en location par:

	Bruxelles Capitale	Région flamande	Région wallonne	Belgique
Une société de logement social	8,3%	4,5%	6,5%	5,5%
Une autre société publique (CPAS, commune,...)	1,8%	0,7%	0,7%	0,8%
Total	10,1%	5,2%	7,2%	6,3%

Source: INS Enquête socio-économique 2001.

Pourcentage de la population (âgée de 16 ans et +) qui vit dans un logement, donné en location par une institution publique ou communautaire selon le statut d'activité, la Belgique 2001



GIII.2

III.2 Ménages inscrits sur des listes d'attente pour la location d'un logement social (donné en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois Sociétés régionales de Logement) par rapport à l'offre de ces logements.
Selon la région.

Données administratives - Régions

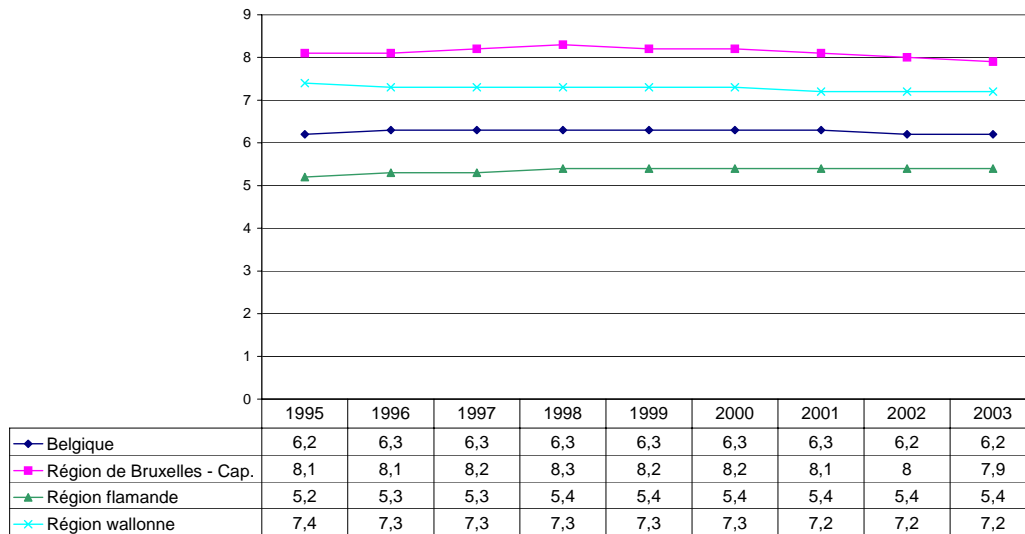
p.m.

III.3 Pourcentage de logements sociaux du secteur locatif (mis en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois Sociétés régionales de Logement) par rapport au nombre total de ménages privés.

Selon la région.

Données administratives - Régions / Statistiques démographiques - INS

Pourcentage de logements sociaux du secteur locatif par rapport au nombre total de ménages privés, la Belgique et les régions



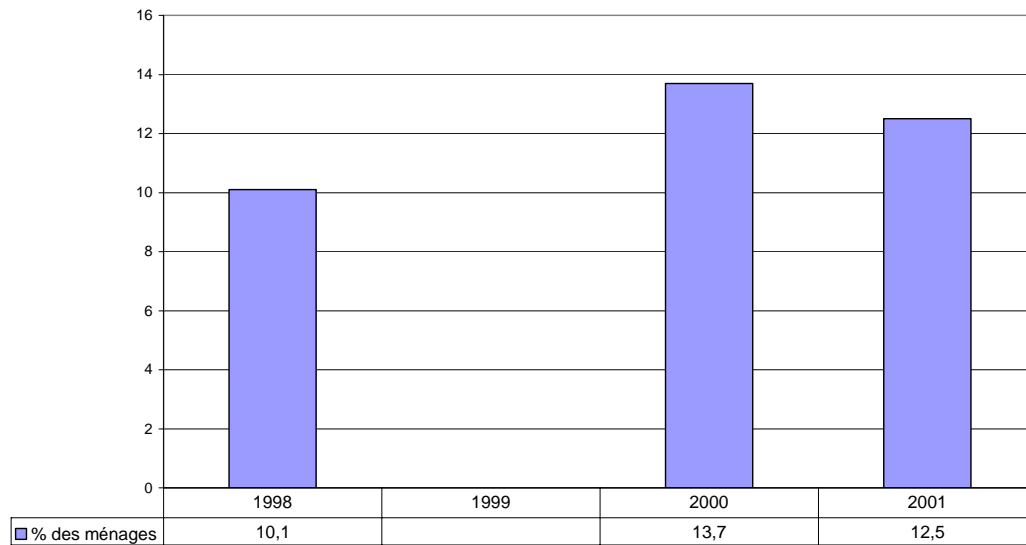
GIII.3

2. Le coût du logement

III.4 Frais de loyers en % du revenu disponible: le pourcentage des ménages qui ont un revenu en dessous du revenu médian qui consacrent plus de 33% du budget du ménage au loyer.

Enquête budget des ménages - INS / CSB

Pourcentage des ménages qui ont un revenu en dessous du revenu médian qui consacrent plus de 33% du budget du ménage au loyer *



(*) 1999 non disponible.

GIII.4

3. Qualité du logement

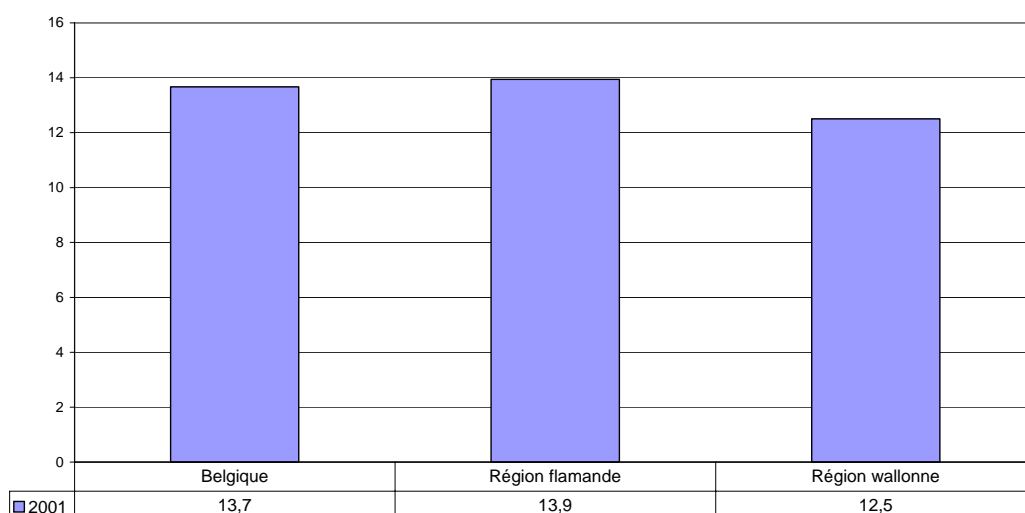
III.5 Pourcentage de la population vivant dans un logement présentant un ou plusieurs des problèmes suivants:

- manque de confort élémentaire;
- au moins deux problèmes de logement;
- espace insuffisant ³.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

ECHP - OASeS

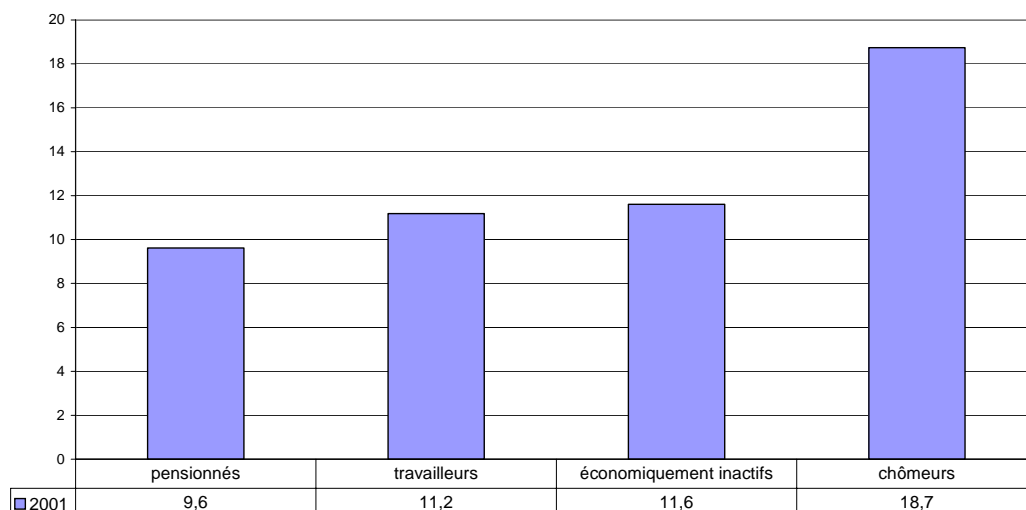
Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs des problèmes suivants: manque de confort élémentaire, au moins deux problèmes de logement, espace insuffisant, la Belgique et les régions 2001



GIII.5

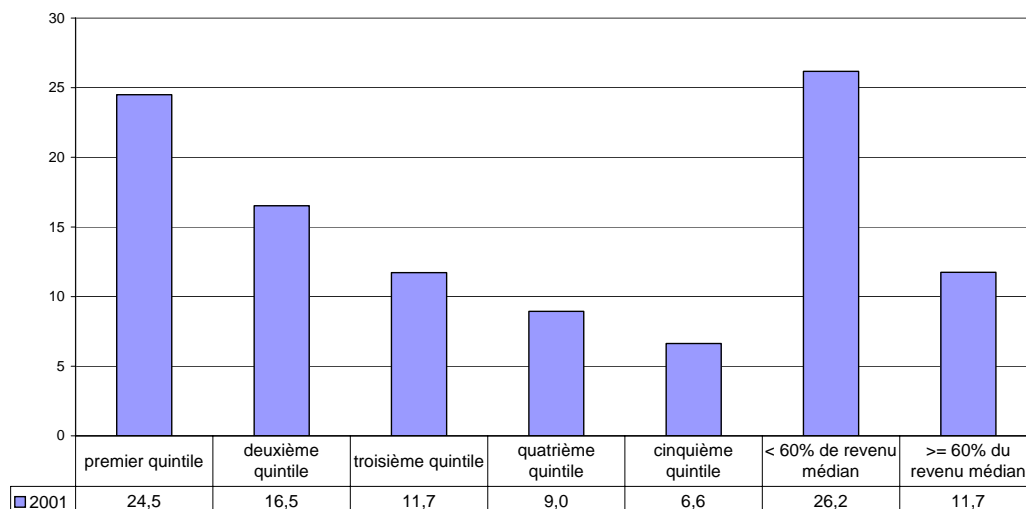
³ Indicateur synthétique basé sur les indicateurs III.6, III.7 et III.8.

Pourcentage de la population (âgée 16+) vivant dans un logement comportant un ou plusieurs des problèmes suivants: manque de confort élémentaire, au moins deux problèmes de logement, espace insuffisant, selon le statut d'activité, la Belgique 2001



GIII.6

Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs des problèmes suivants: manque de confort élémentaire, au moins deux problèmes de logement, espace insuffisant, selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GIII.7

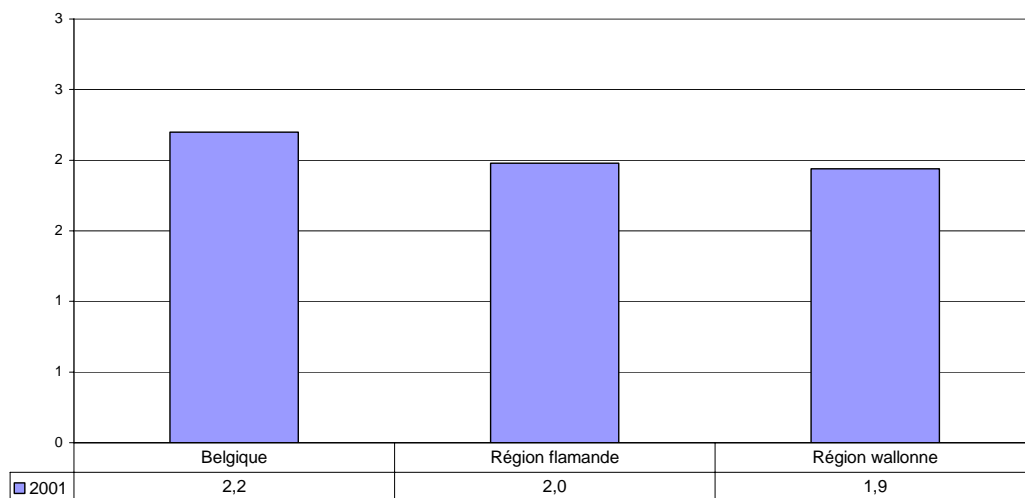
III.6 Pourcentage de la population vivant dans un logement dans lequel un des trois éléments de confort élémentaire suivants fait défaut:

- une baignoire ou une douche;
- de l'eau courante chaude;
- une toilette équipée d'une chasse, dans le logement même.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

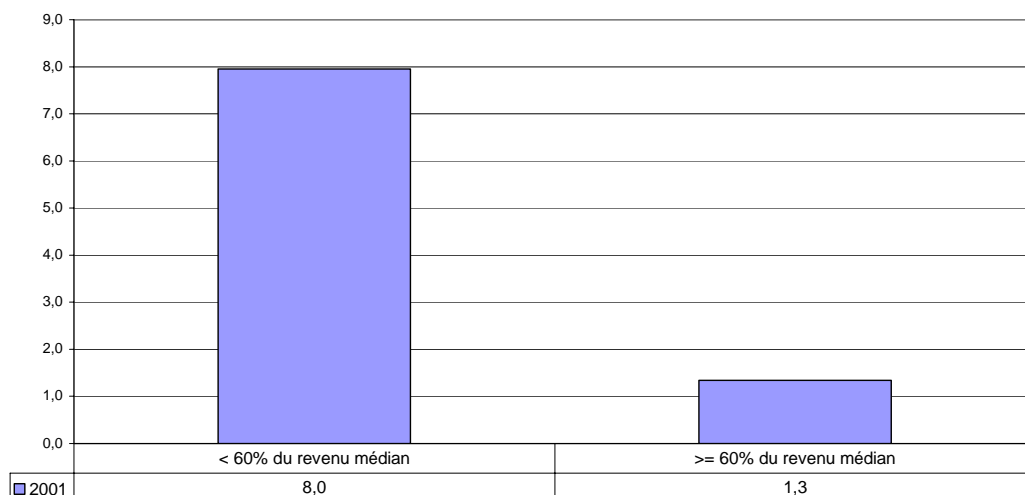
ECHP - OASeS

Pourcentage de la population vivant dans un logement dans lequel un des éléments de confort suivants fait défaut: une baignoire ou une douche, de l'eau courante chaude, une toilette équipée d'une chasse dans le logement, la Belgique et les régions 2001



GIII.8

Pourcentage de la population vivant dans un logement dans lequel un des éléments de confort suivants fait défaut: une baignoire ou une douche, de l'eau courante chaude, une toilette équipée d'une chasse dans le logement, selon le revenu, la Belgique 2001



GIII.9

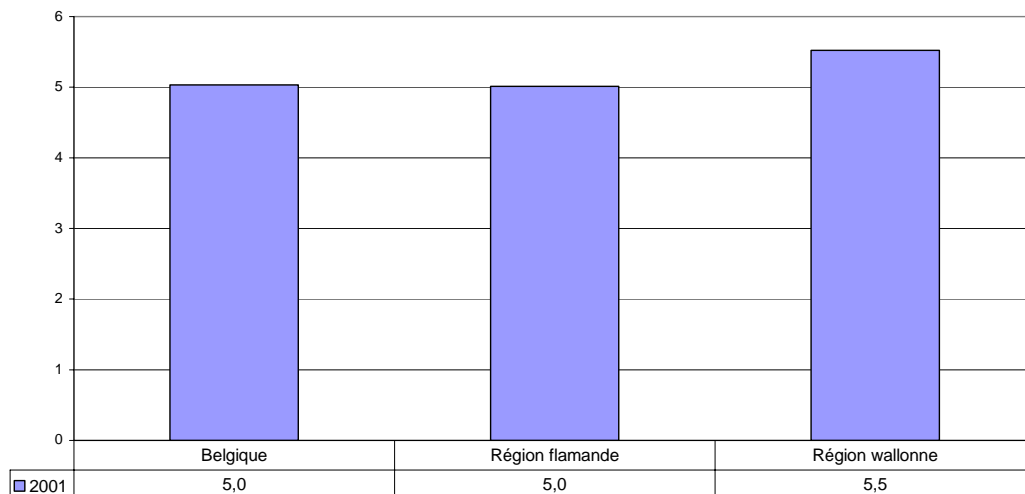
III.7 Pourcentage de la population vivant dans un logement avec au moins deux des problèmes de logement suivants:

- un toit non étanche;
- l'absence d'un système de chauffage adéquat;
- humidité et moisissure;
- des portes et fenêtres délabrées.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

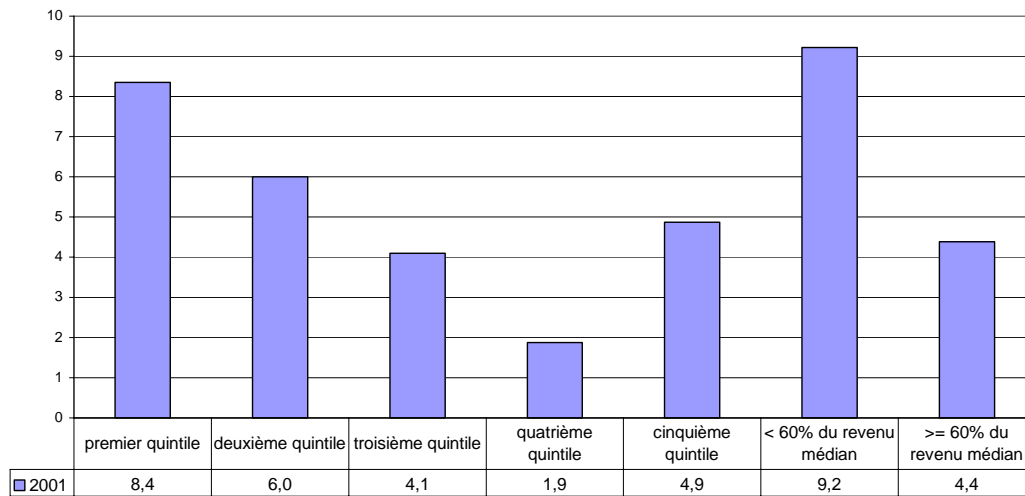
ECHP - OASeS

Pourcentage de la population dans un logement avec au moins 2 des problèmes de logement suivants: un toit non étanche, l'absence d'un système de chauffage adéquat, humidité et moisissure, des portes et fenêtres délabrées, la Belgique et les régions 2001



GIII.10

Pourcentage de la population dans un logement avec au moins 2 des problèmes de logement suivants: un toit non étanche, l'absence d'un système de chauffage adéquat, humidité et moisissure, des portes et fenêtres délabrées selon le revenu, la Belgique 2001

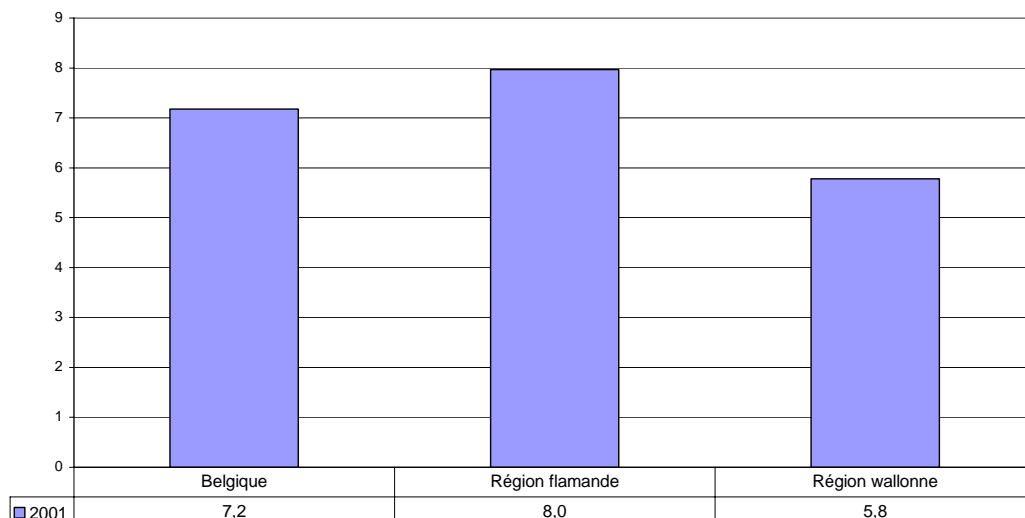


GIII.11

III.8 Pourcentage de la population vivant dans un logement avec moins d'une pièce par membre du ménage (salle de bain, toilettes, ... non comptées).
 Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

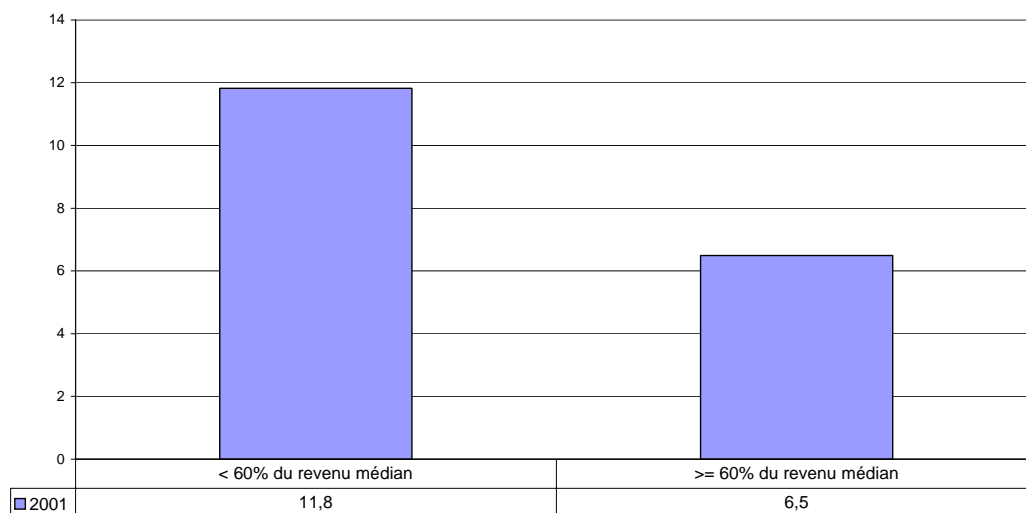
ECHP - OASeS

Pourcentage de la population vivant dans un logement avec moins d'une pièce par membre du ménage (salle de bain, toilettes, ... non comptées), la Belgique et les régions 2001



GIII.12

Pourcentage de la population vivant dans un logement avec moins d'une pièce par membre du ménage (salle de bain, toilettes, ... non comptées), selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GIII.13

IV. SANTE

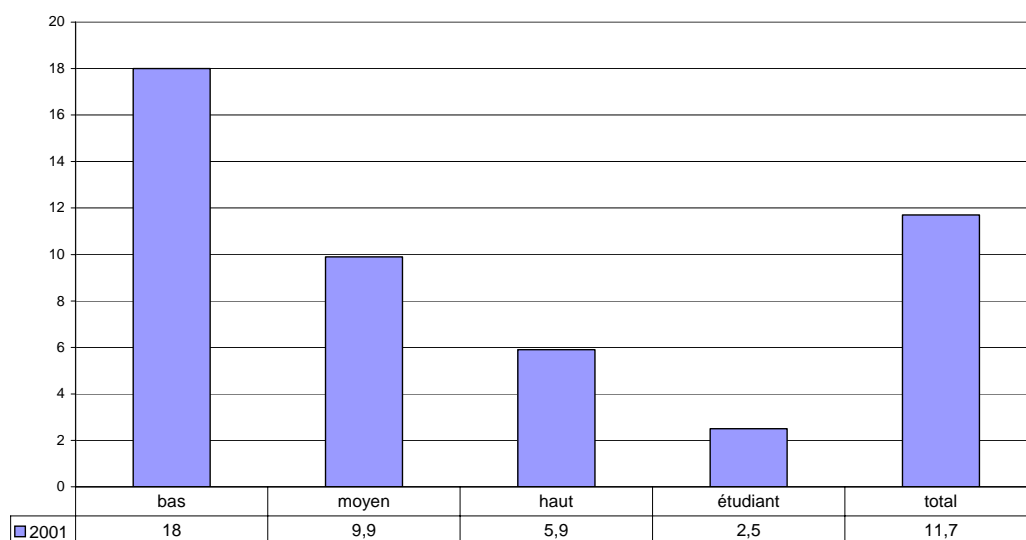
1. Facteurs de risque

IV.1 Indice de Masse Corporelle: prévalence d'obésité (IMC > 30) dans la population adulte (18+).

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau de formation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

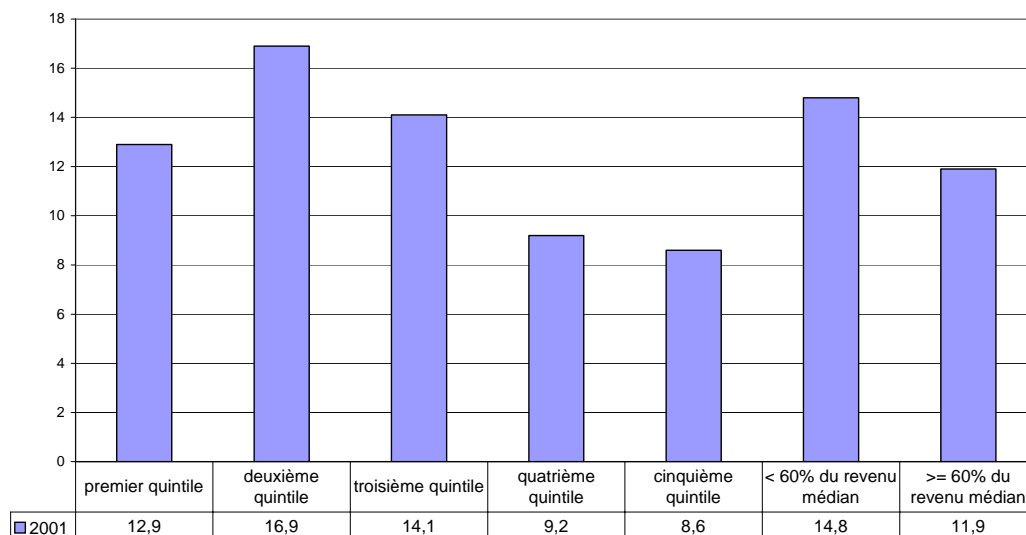
Enquête Santé - ISP

Prévalence d'obésité (IMC30+) dans la population adulte (18+) (%) selon le niveau d'éducation, la Belgique 2001



GIV.1

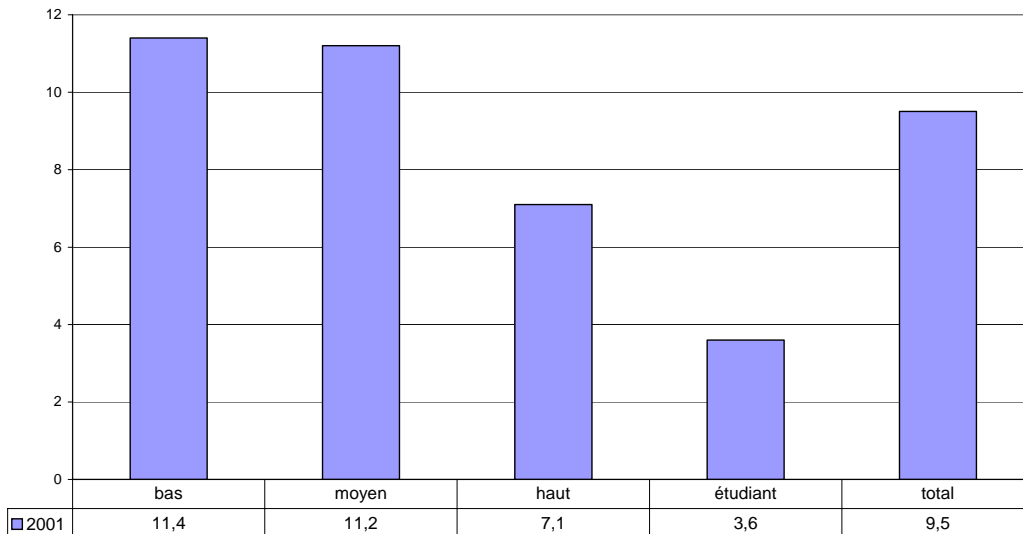
Prévalence d'obésité (IMC30+) dans la population adulte (18+) (%) selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GIV.2

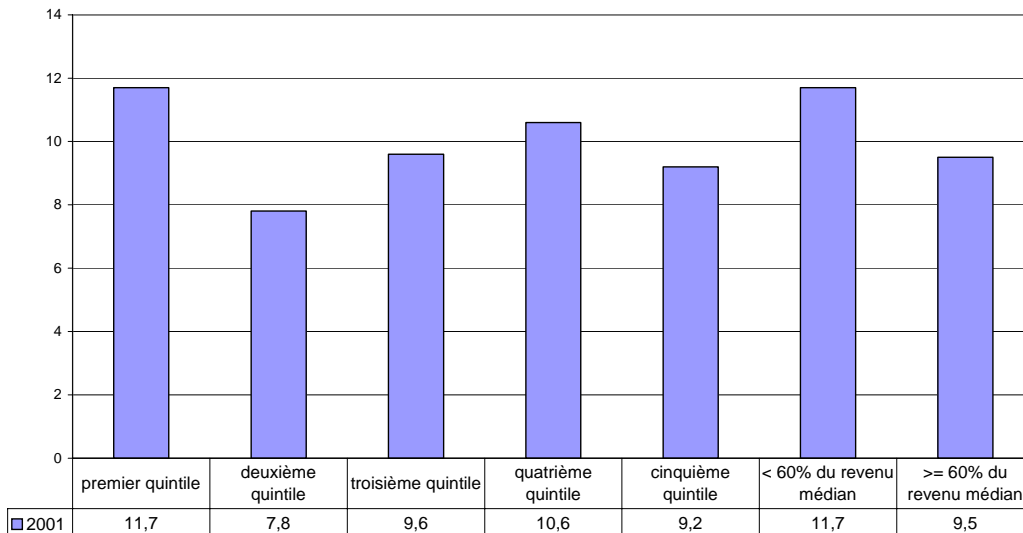
IV.2 Tabagisme: pourcentage de grands fumeurs (+20 cigarettes par jour) dans la population de 15 ans et plus
 Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau de formation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.
 Enquête Santé - ISP

Pourcentage de grands fumeurs (20 cigarettes ou plus par jour) dans la population de 15 ans et plus selon le niveau d'éducation, Belgique 2001



GIV.3

Pourcentage de grands fumeurs (20 cigarettes ou plus par jour) dans la population de 15 ans et plus selon le niveau de revenu, Belgique 2001



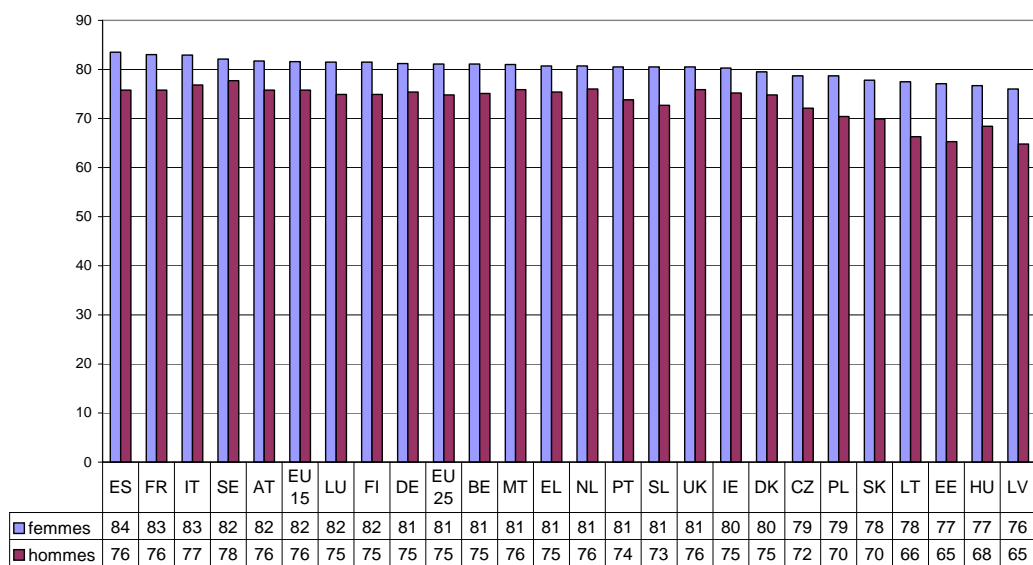
GIV.4

2. Etat de santé

IV.3 Espérance de vie: nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre, en commençant à l'âge 0, 1 et 60. Selon le sexe.

Statistiques démographiques - Eurostat

Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Union européenne 2002



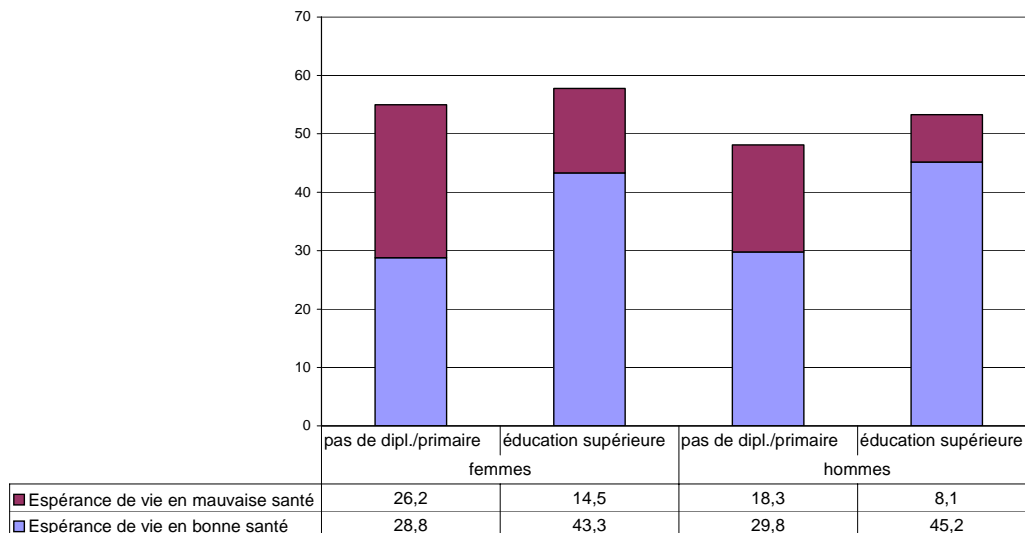
GIV.5

IV.4 Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à 25 ans selon le niveau d'études - différence entre le niveau d'études le plus bas et le plus élevé (exprimée en années).

Selon le sexe et la région:

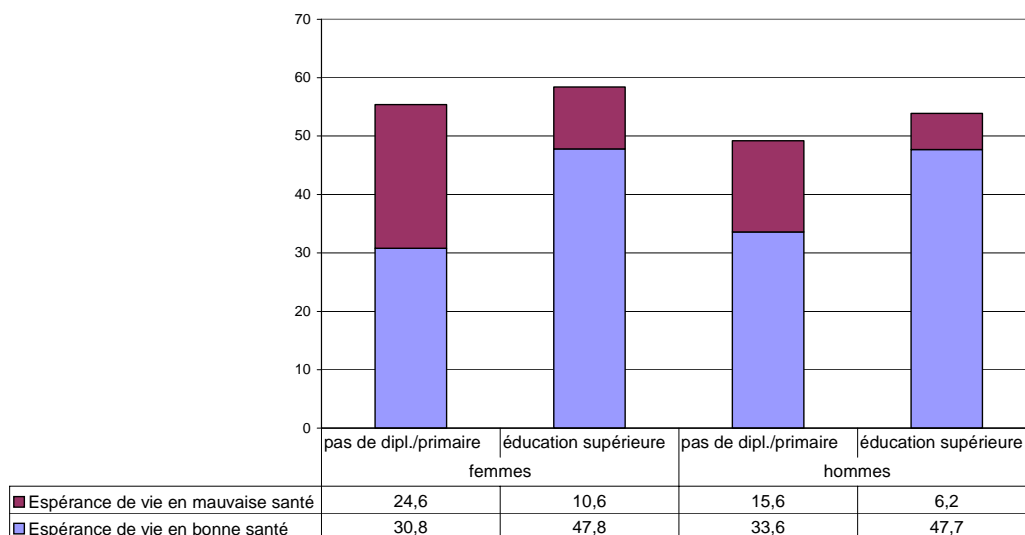
Recensement / Registre national / Enquête Santé - ISP

Espérance de vie en bonne et en mauvaise santé à 25 ans selon le sexe et le niveau d'éducation, la Belgique 1991-1996/1997



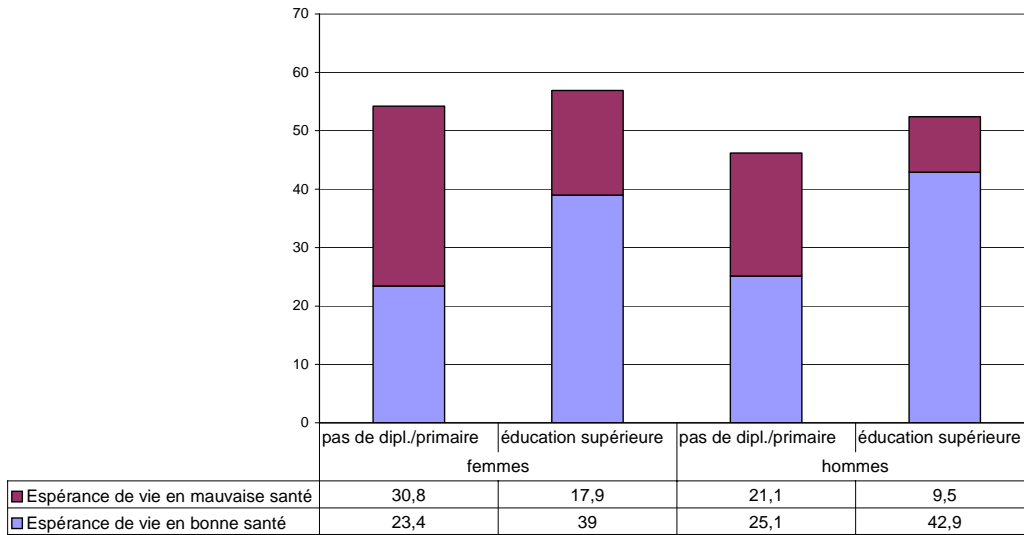
GIV.6

Espérance de vie en bonne et en mauvaise santé à 25 ans selon le sexe et le niveau d'éducation, la Région flamande 1991-1996/1997



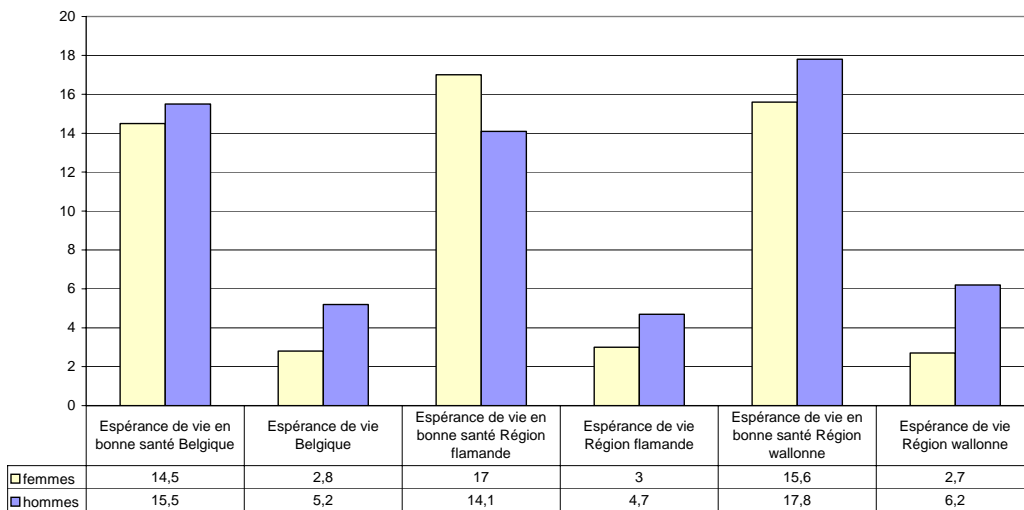
GIV.7

Espérance de vie en bonne et en mauvaise santé à 25 ans selon le sexe et le niveau d'éducation, la Région wallonne 1991-1996/1997



GIV.8

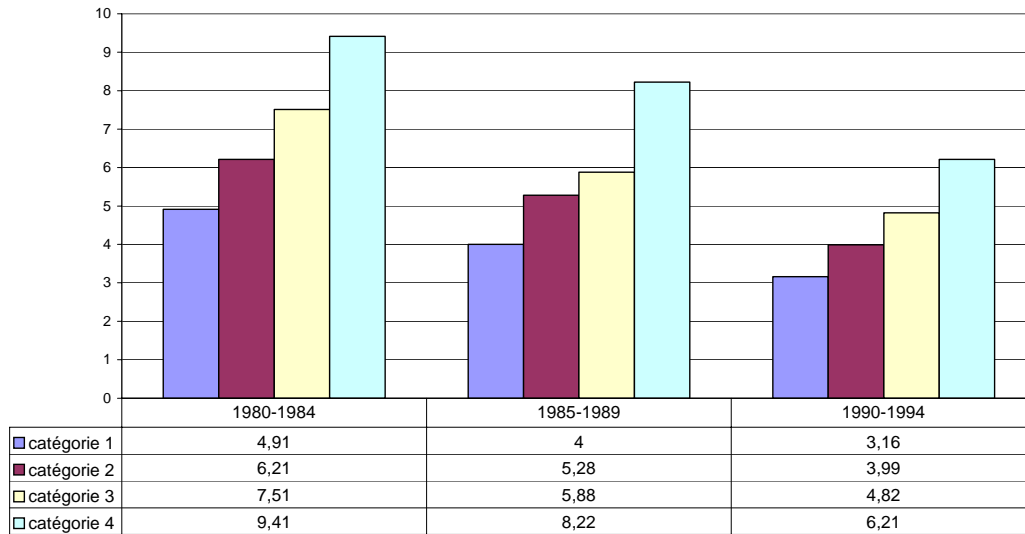
Différence en termes d'espérance de vie en bonne santé et d'espérance de vie (en années) à 25 ans entre la population ayant le niveau d'éducation le plus bas et celle ayant le niveau le plus haut, selon le sexe, la Belgique et les régions 1991-1996/1997



GIV.9

IV.5 Mortalité infantile selon la catégorie socioprofessionnelle du père (couples mariés)
 Statistiques état civil - INS / UCL⁴

Mortinatalité selon la catégorie socioprofessionnelle du père (couples mariés - pour
 1000 nés vivants et morts-nés), Belgique



GIV.10

- Catégorie 1: professions libérales, médicales, paramédicales et assimilées*
Catégorie 2: les enseignants et professions administratives
Catégorie 3: les ouvriers qualifiés, artisans et commerçants
Catégorie 4: les ouvriers spécialisés, manoeuvres et assimilés

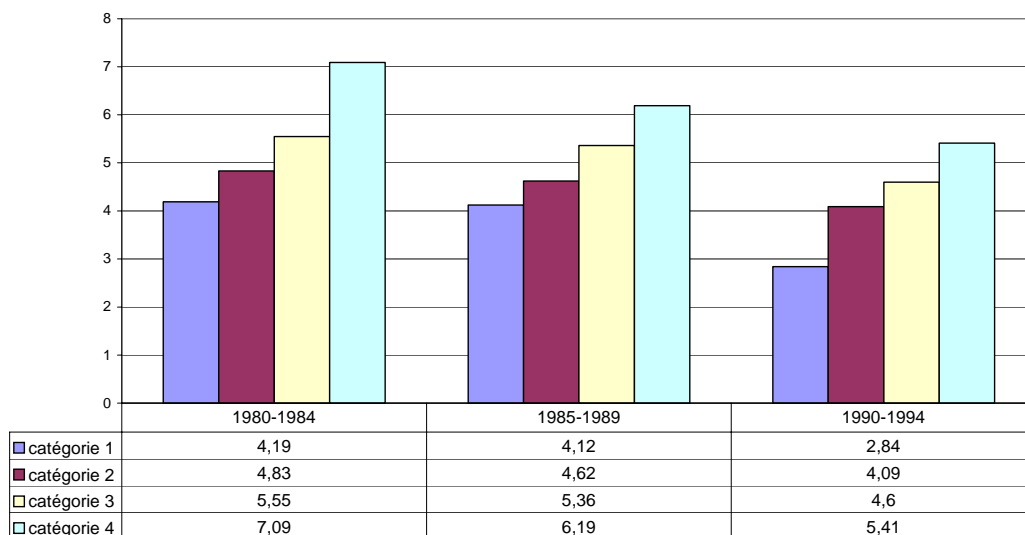
⁴ Godelieve Masuy-Stroobant, Catherine Gourbin, Bernard Masuy Santé et mortalité foeto-infantile. Evolution des facteurs de risque au niveau régional de 1980 à 1994. Dans: Etudes Statistiques INS n°. 107, 2001.

Mortalité infantile 0-6 jours selon la catégorie socioprofessionnelle du père (couples mariés - pour 1000 nés vivants), Belgique



GIV.11

Mortalité infantile 7-364 jours selon la catégorie socioprofessionnelle du père (couples mariés - pour 1000 nés vivants), Belgique



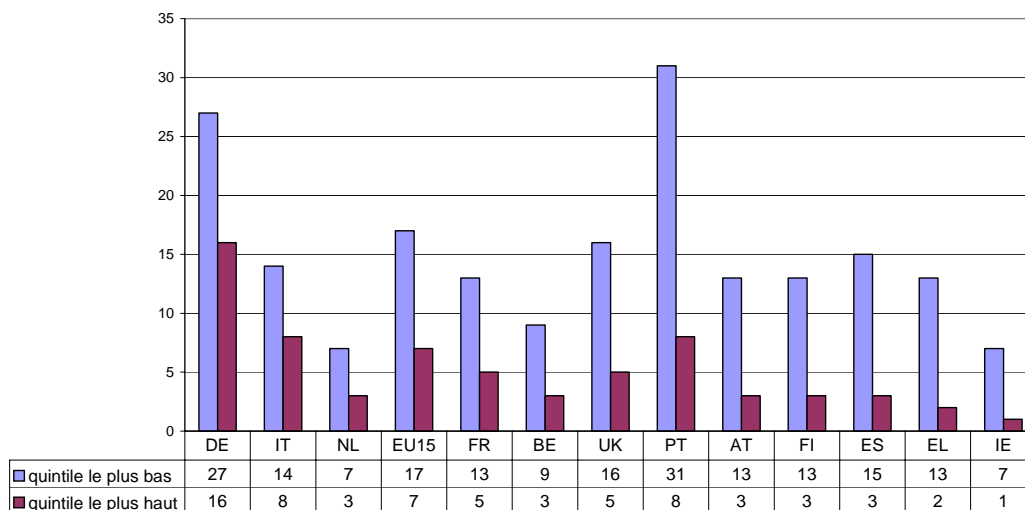
GIV.12

IV.6 Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenus: pourcentage de la population âgée de 16 ans et + qui se considère en mauvaise ou en très mauvaise santé dans le quintile inférieur et dans le quintile supérieur de la distribution des revenus équivalents.

Selon l'âge et le sexe.

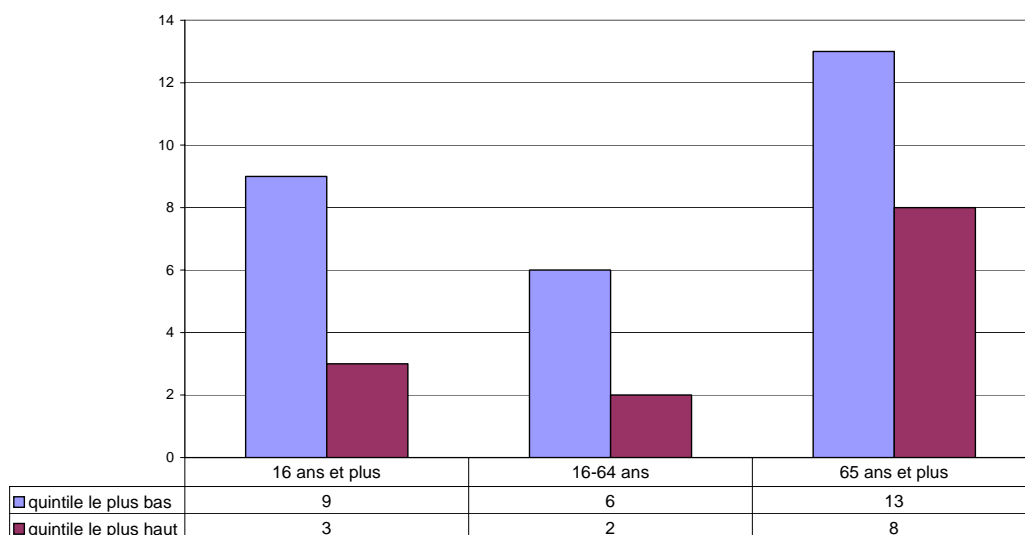
ECHP - Eurostat

Pourcentage de la population de 16 ans et plus dans le quintile de revenu le plus bas et le plus haut qui se considère en mauvaise ou très mauvaise santé, Union européenne 2001



GIV.13

Pourcentage de la population dans le quintile de revenu le plus bas et le plus haut qui se considère en mauvaise ou très mauvaise santé selon l'âge, Belgique 2001

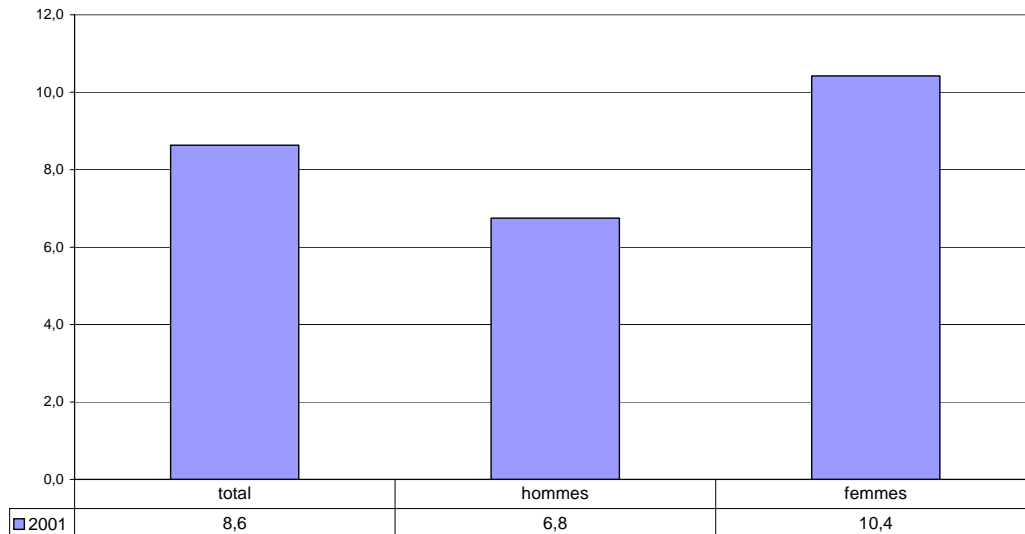


GIV.14

IV.7 Pourcentage de la population qui est qualifiée comme dépressive sur la base de la sous-échelle SCL-90-R pour dépression (l'état de dépression est déterminé sur la base de la présence d'un certain nombre de symptômes, 13 items (auto-évaluation)). Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

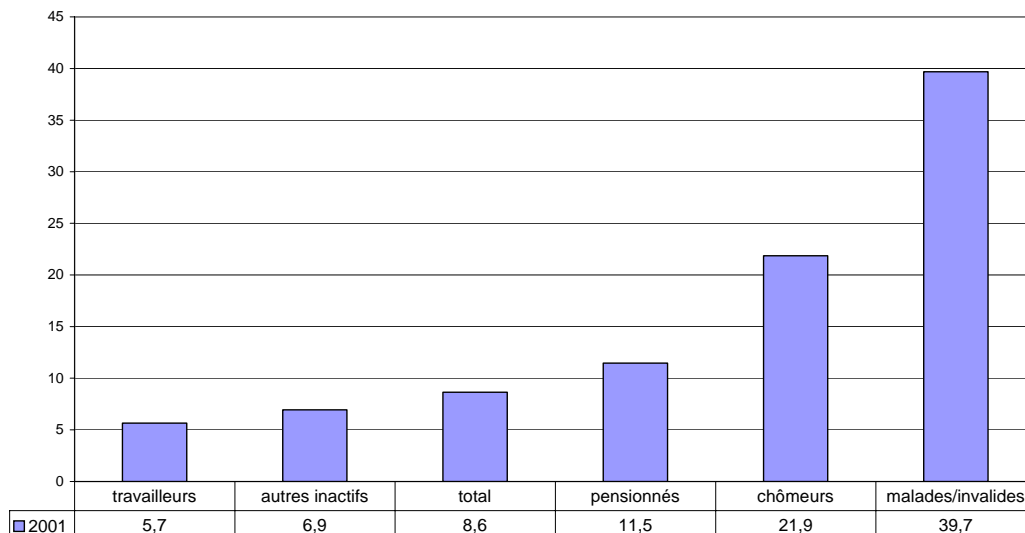
Enquête Santé - OASeS

Pourcentage de la population (15+) qui est qualifié comme dépressif sur la base de la sous-échelle SCL-90-R pour dépression selon le sexe, la Belgique 2001



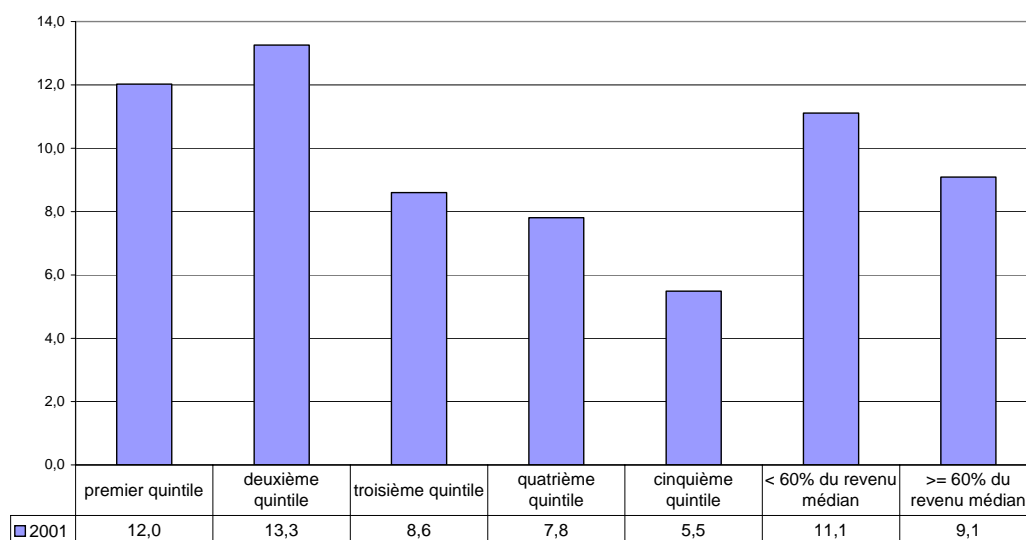
GIV.15

Pourcentage de la population (15+) qui est qualifié comme dépressif sur la base de la sous-échelle SCL-90-R pour dépression selon le statut d'activité, Belgique 2001



GIV.16

Pourcentage de la population (15+) qui est qualifié comme dépressif sur la base de la sous-échelle SCL-90-R pour dépression selon le niveau de revenu, la Belgique 2001

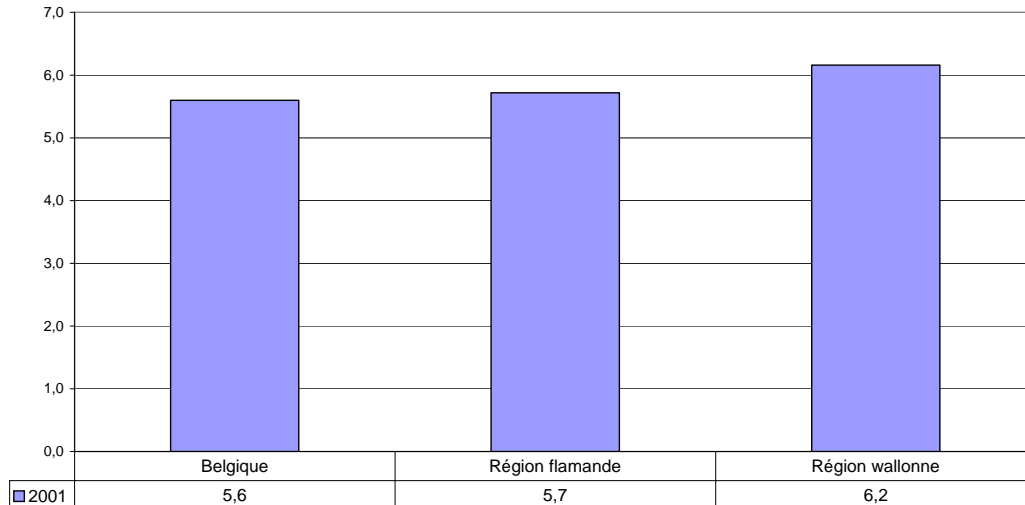


GIV.17

IV.8 Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui ont des problèmes dans leurs occupations quotidiennes en raison d'une maladie, d'une affection ou d'un handicap. Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

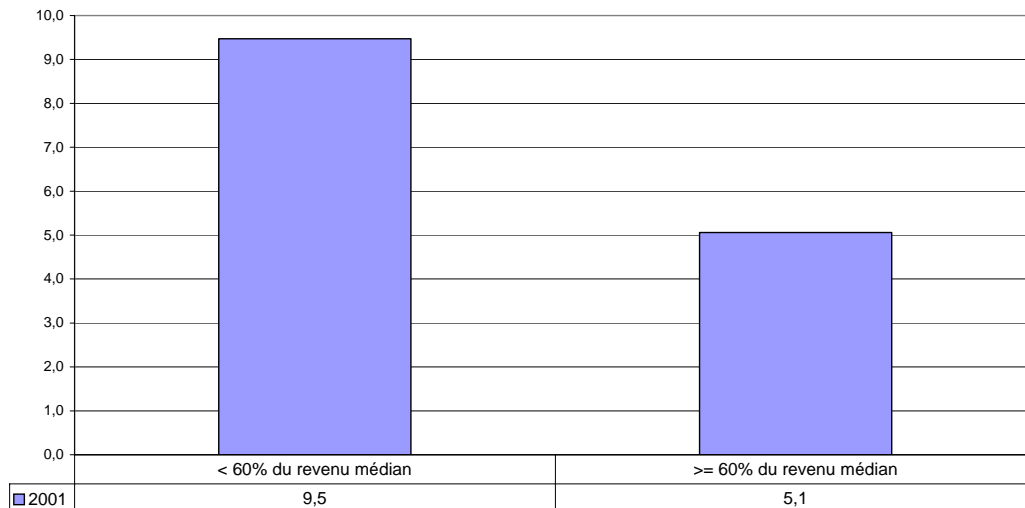
ECHP / PSBH - OASeS

Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui ont des problèmes dans leurs occupations quotidiennes à la suite d'une maladie, d'une affection ou d'un handicap, la Belgique et les régions 2001



GIV.18

Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui ont des problèmes dans leurs occupations quotidiennes à la suite d'une maladie, d'une affection ou d'un handicap, selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



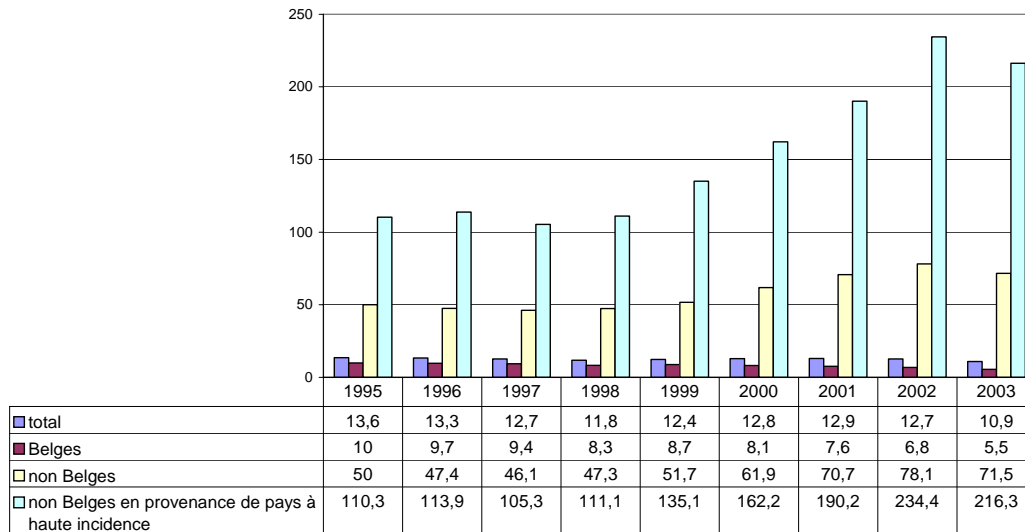
GIV.19

IV.9 Incidence de la tuberculose: le nombre de nouveaux cas de tuberculose active (y compris les récurrences) par 100.000 habitants.

Selon le sexe, la nationalité, la région, la province et selon les grandes villes.

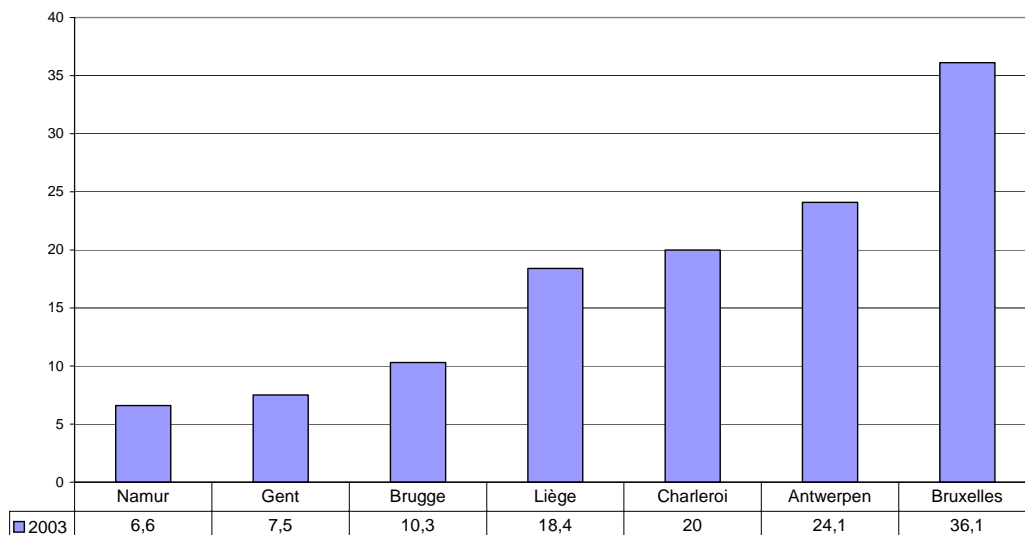
Données administratives – VRGT / FARES

Le nombre de nouveaux cas de tuberculose active par 100.000 habitants selon la nationalité, la Belgique



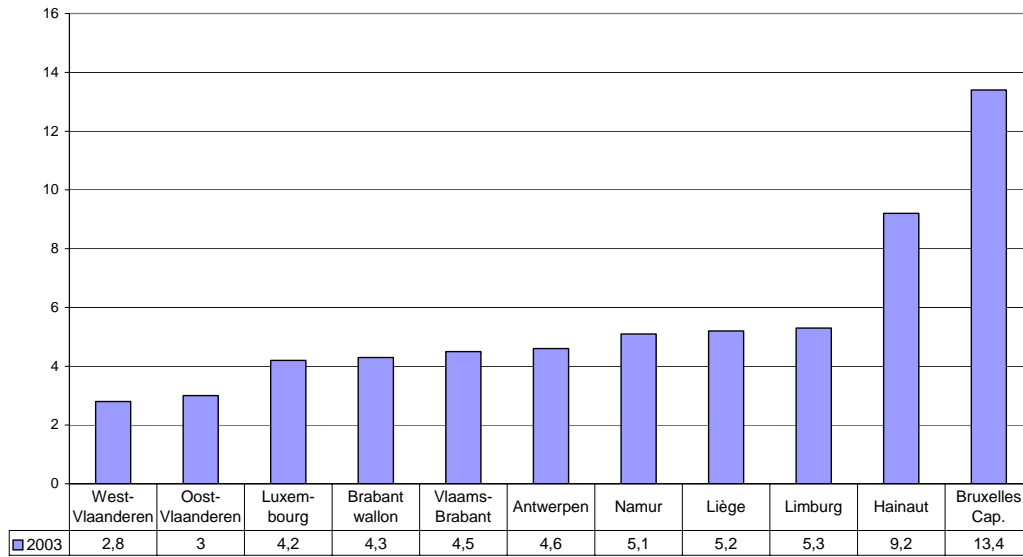
GIV.20

Le nombre de nouveaux cas de tuberculose active par 100.000 habitants selon les villes belges avec plus de 100.000 habitants, 2003



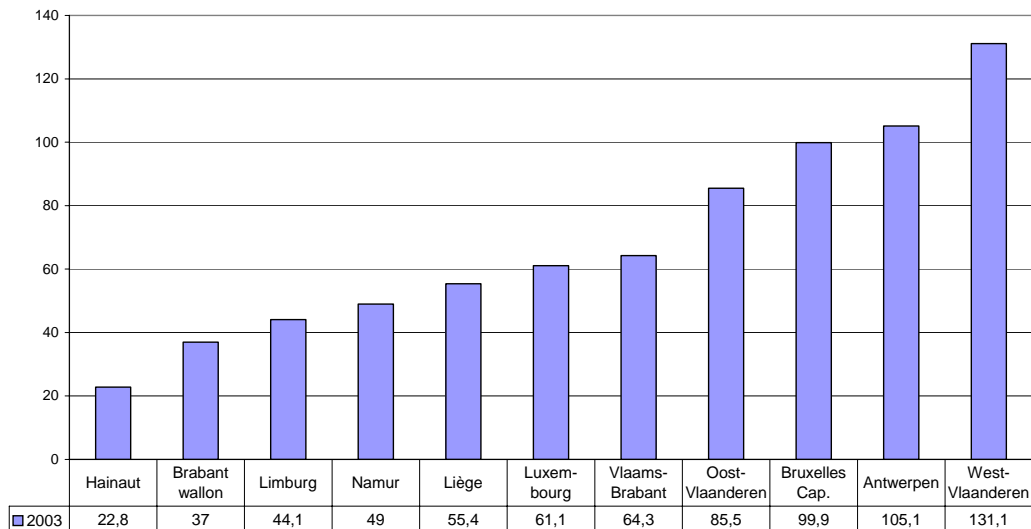
GIV.21

Le nombre de nouveaux cas de tuberculose active par 100.000 habitants belges selon la province, la Belgique 2003



GIV.22

Le nombre de nouveaux cas de tuberculose active par 100.000 habitants non belges selon la province, la Belgique 2003



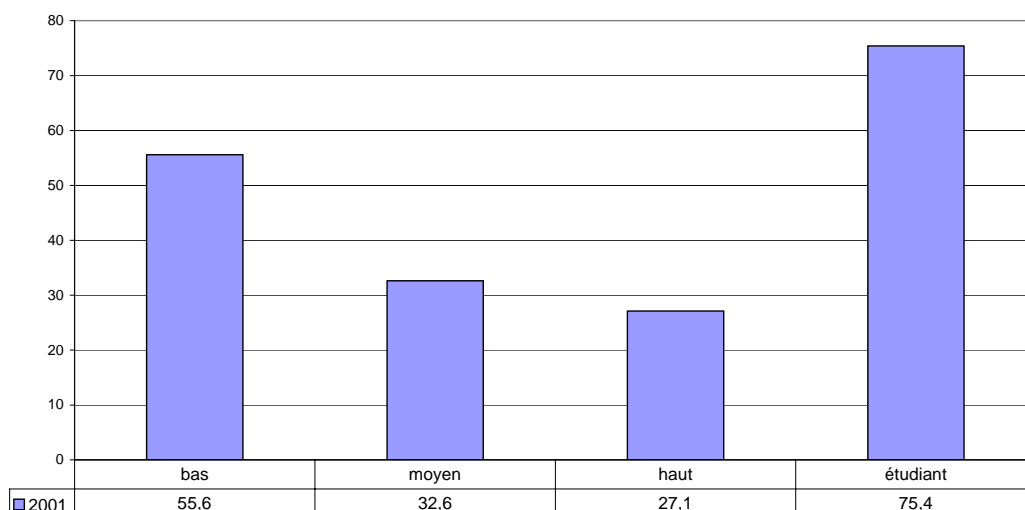
GIV.23

3. Accès aux soins de santé / conséquences socio-économiques

IV.10 Prévention du cancer: pourcentage de la population féminine n'ayant pas eu un frottis pour le dépistage du cancer du col au cours des 3 dernières années. Selon l'âge, le statut d'activité, le niveau d'éducation, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

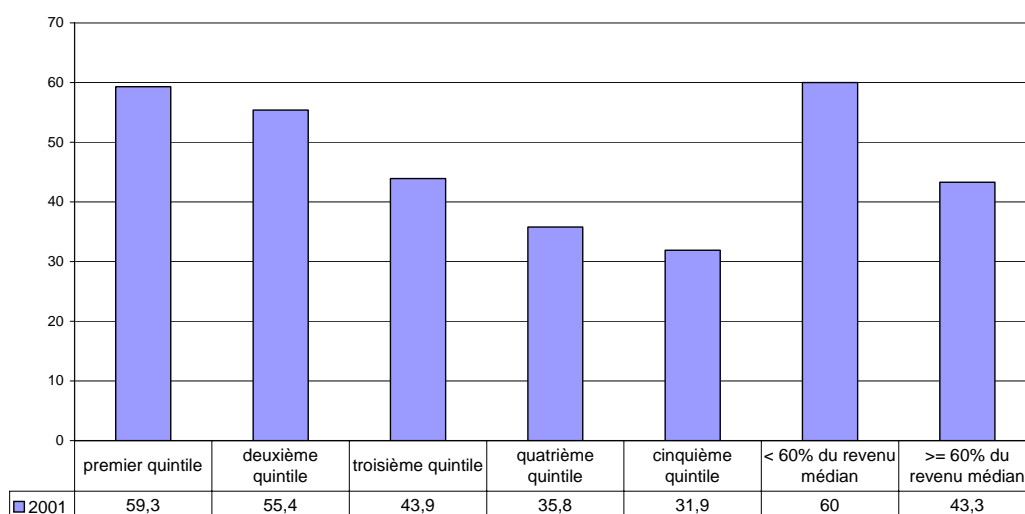
Enquête Santé - ISP

Pourcentage de la population féminine (15+) n'ayant pas eu un frottis pour le dépistage du cancer du col au cours des 3 dernières années selon le niveau d'éducation, la Belgique 2001



GIV.24

Pourcentage de la population féminine (15+) n'ayant pas eu un frottis pour le dépistage du cancer du col au cours des 3 dernières années selon le niveau de revenu, la Belgique 2001

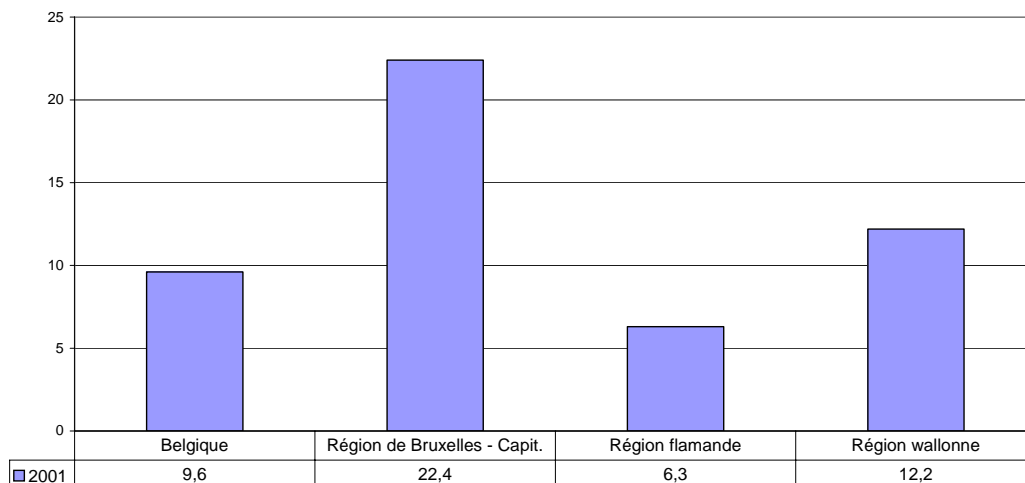


GIV.25

IV.11 Pourcentage d'individus vivant dans des ménages dont la personne de référence et/ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée.
 Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

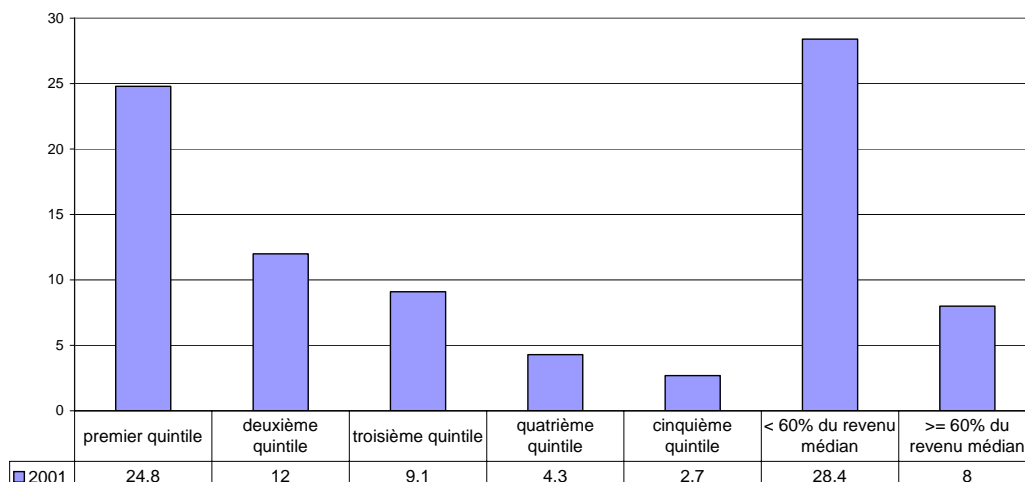
Enquête Santé - ISP

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée, la Belgique et les régions 2001



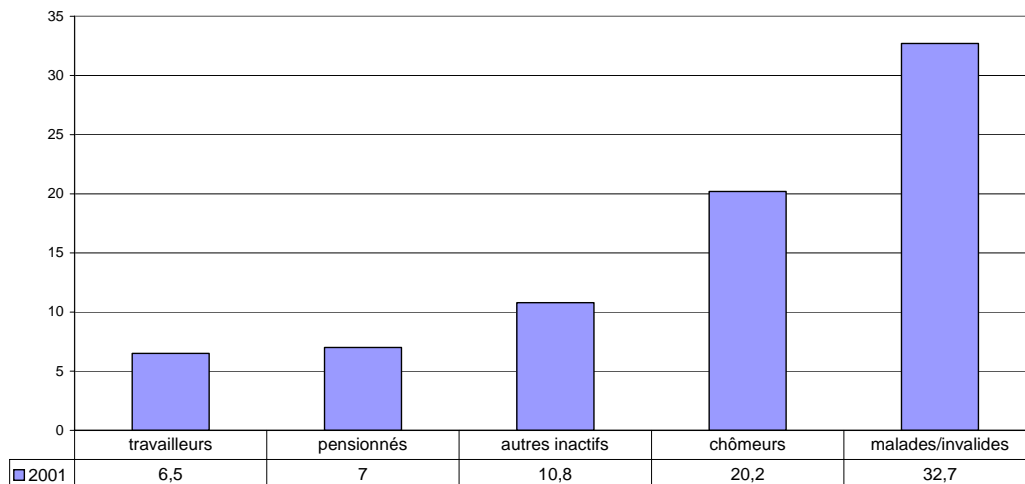
GIV.26

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée selon le niveau de revenu, Belgique 2001



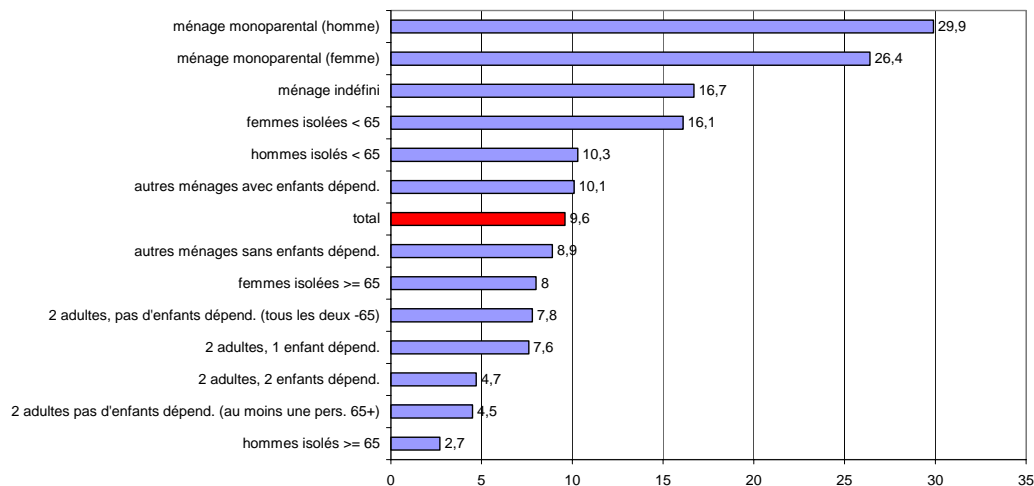
GIV.27

**Pourcentage de personnes 15+ vivant dans un ménage dont la pers. de référence ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée selon le statut d'activité
Belgique 2001**



GIV.28

**Pourcentage de personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence ou tout autre membre a eu à postposer des soins de santé ou à y renoncer pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée selon le type de ménage,
Belgique 2001**



GIV.29

V. ENSEIGNEMENT

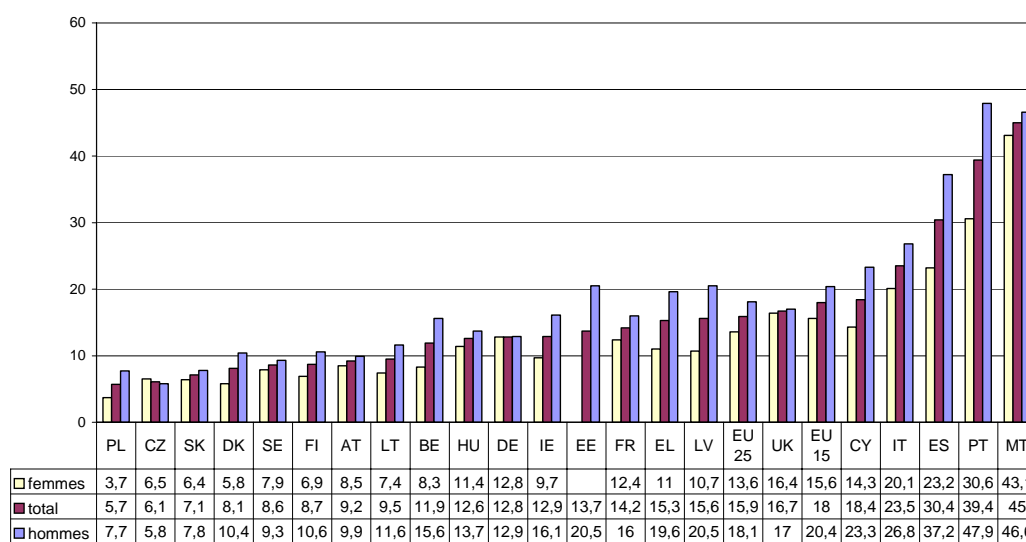
V.1 Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas d'études ou une formation quelconque: part de la population totale des personnes âgées de 18 à 24 ans ayant atteint le niveau 2 de la CITE (enseignement secondaire inférieur) ou moins et ne suivant pas d'études ou une formation quelconque dans les quatre semaines précédant l'Enquête Forces de Travail.

Selon le sexe.

Selon la région, selon le statut d'activité (OIT), selon la nationalité.

LFS - Eurostat

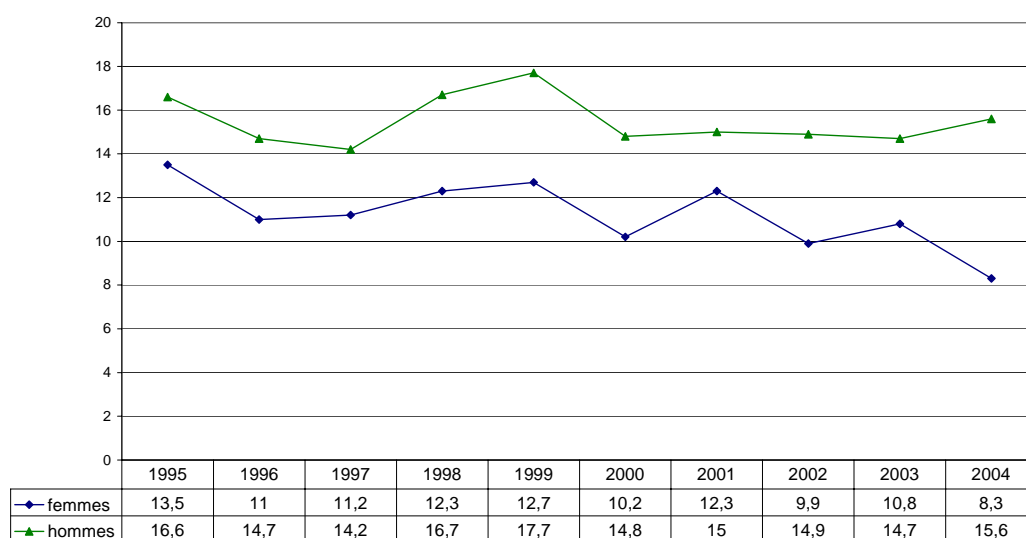
Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école (population de 18 à 24 ans) selon le sexe, Union européenne 2004



GV.1

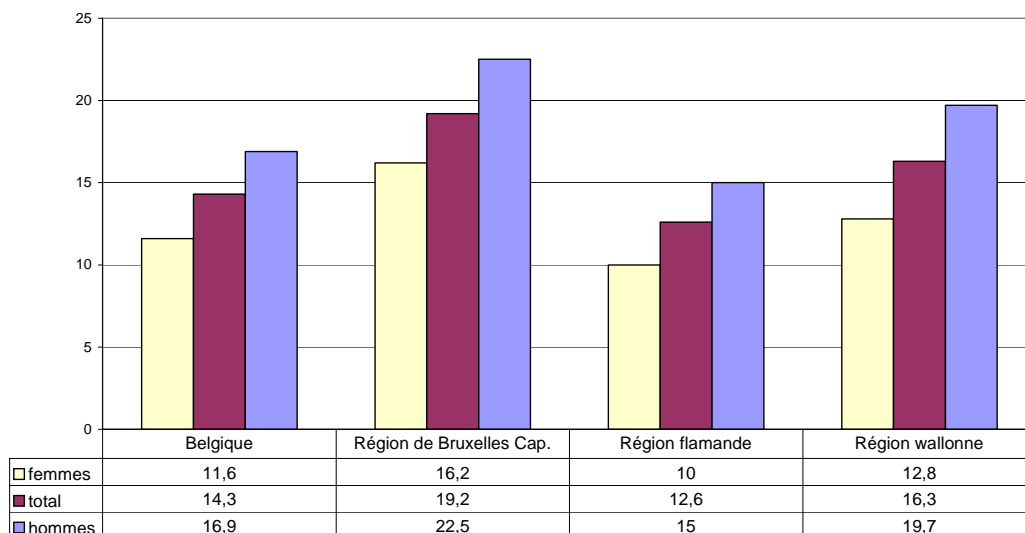
(*) EE femmes : données pas fiables ou incertaines.

Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école (population de 18 à 24 ans) selon le sexe, la Belgique



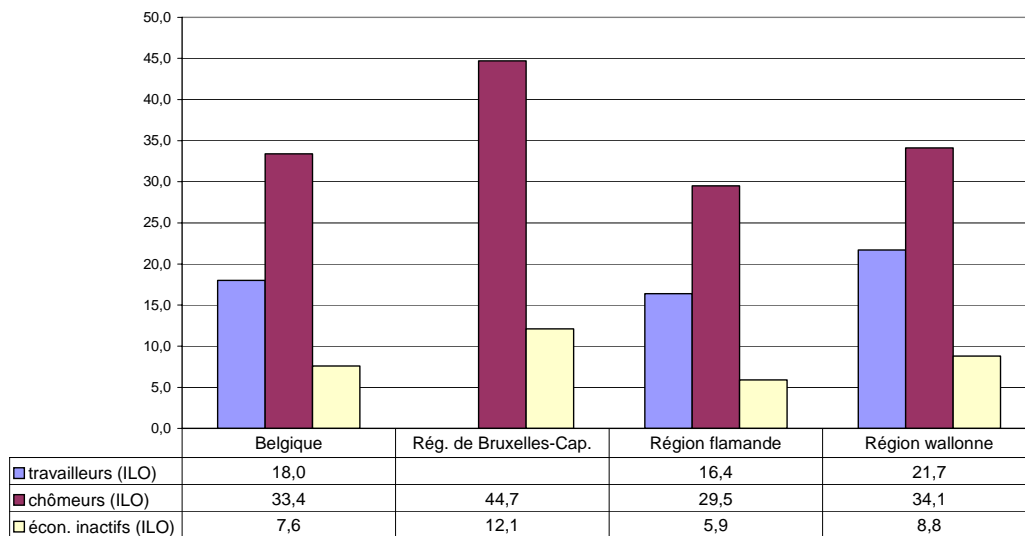
GV.2

**Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école (population de 18 à 24 ans)
selon le sexe, la Belgique et les régions 2003**



GV.3

**Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école (population de 18 à 24 ans)
selon le statut d'activité, la Belgique et les régions 2003**



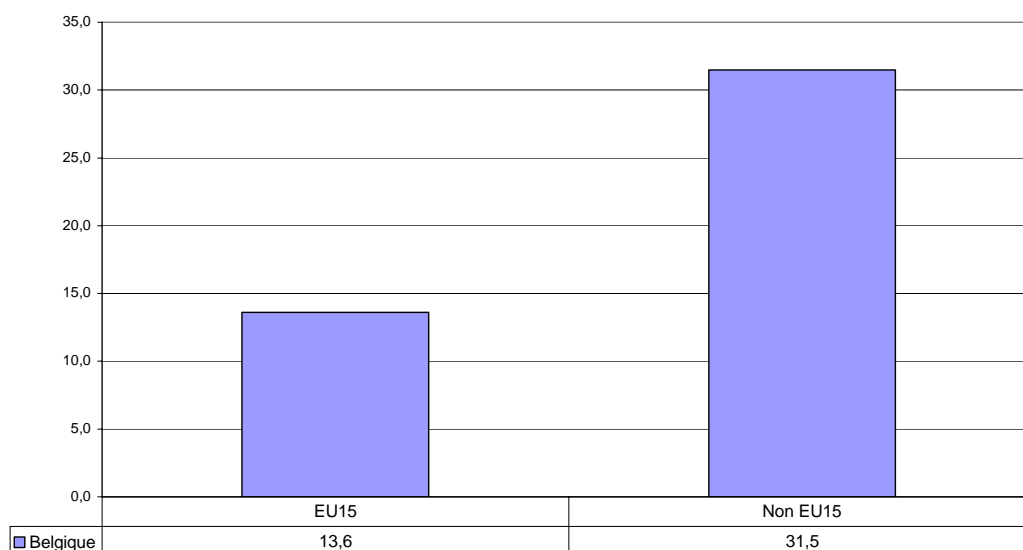
GV.4

(*) Région de Bruxelles Capitale travailleurs: le chiffre n'est pas montré parce qu'il à trait à moins de 5.000 individus.

Note de lecture:

18% des jeunes âgés de 18 à 24 ans travaillant en Belgique ont atteint le niveau 2 de la CITE ou moins et ne suivent pas d'études ou une formation quelconque.

Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école (population de 18 à 24 ans) selon la nationalité, la Belgique 2003

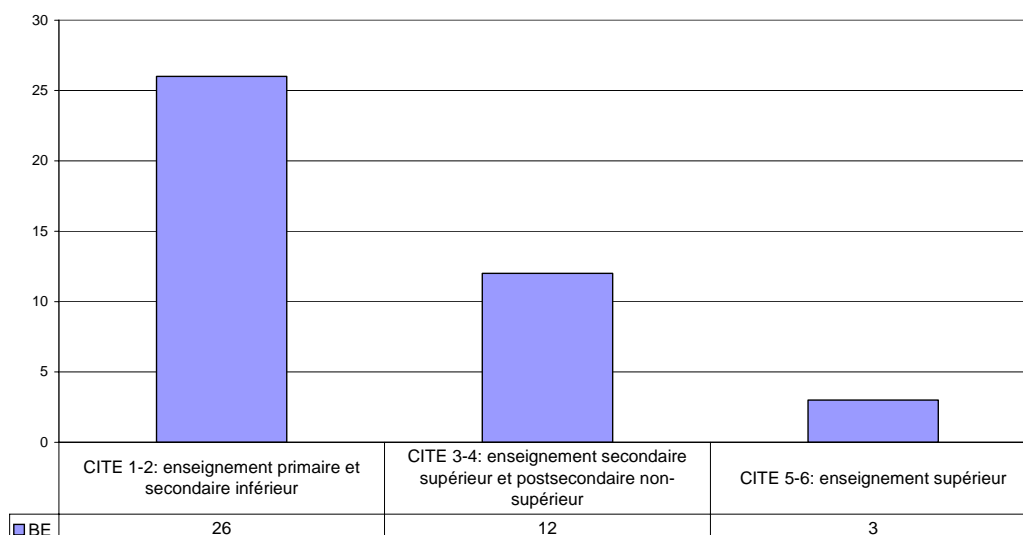


GV.5

V.2 Pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école selon le plus haut niveau d'études atteint par leurs parents et différence entre le pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école parmi les enfants de parents avec un haut niveau d'études par rapport aux enfants de parents avec un faible niveau d'études.

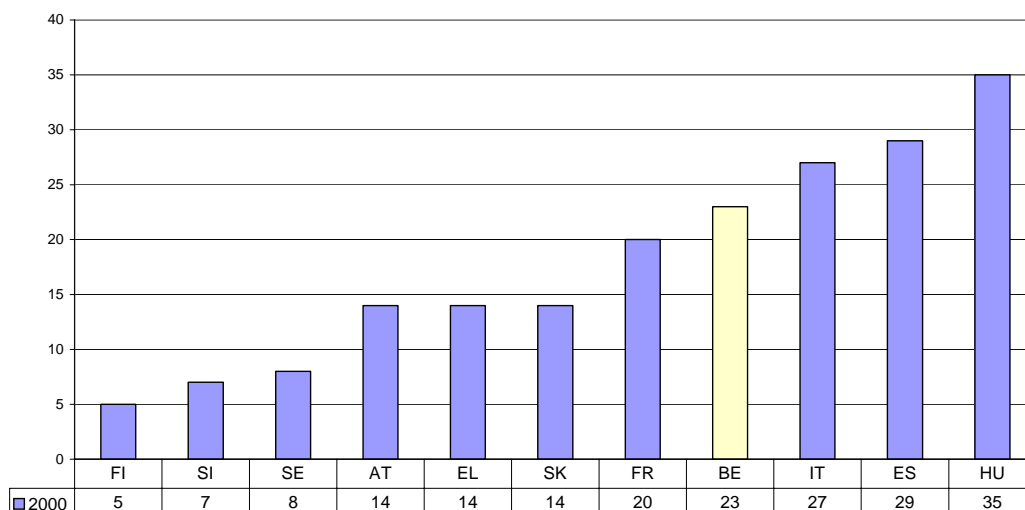
LFS - Eurostat

Pourcentage de jeunes (18-24) quittant prématurément l'école selon le niveau d'études le plus élevé de leurs parents, la Belgique 2000



GV.6

Différence entre le pourcentage de jeunes (18-24) quittant prématurément l'école, enfants de parents avec un bas (CITE 1-2) et un haut (CITE 5-6) niveau d'éducation, Union européenne 2000



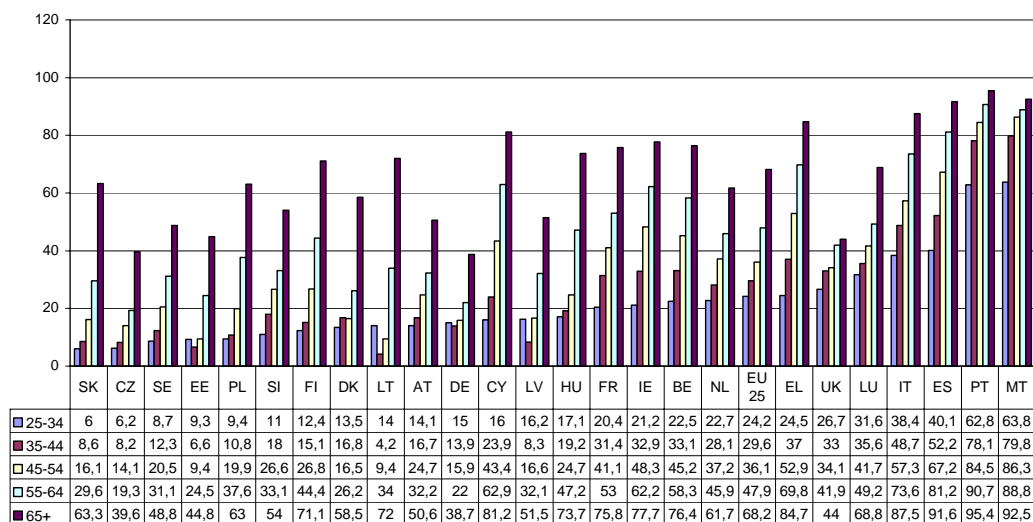
GV.7

V.3 Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études - niveau 2 de la CITE (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur - dans la population de 25 ans et plus. Selon l'âge et le sexe.

Population 20-64 selon le sexe, la région, le statut d'activité (ILO), la nationalité.

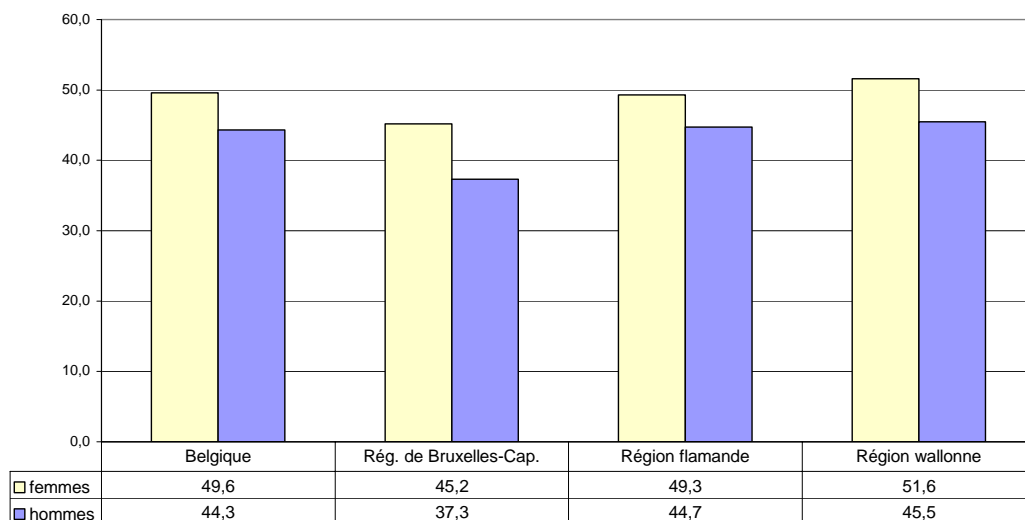
LFS - Eurostat

Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2(enseignement secondaire inférieur) ou inférieur) dans la population adulte (25+), selon l'âge, Union européenne 2003



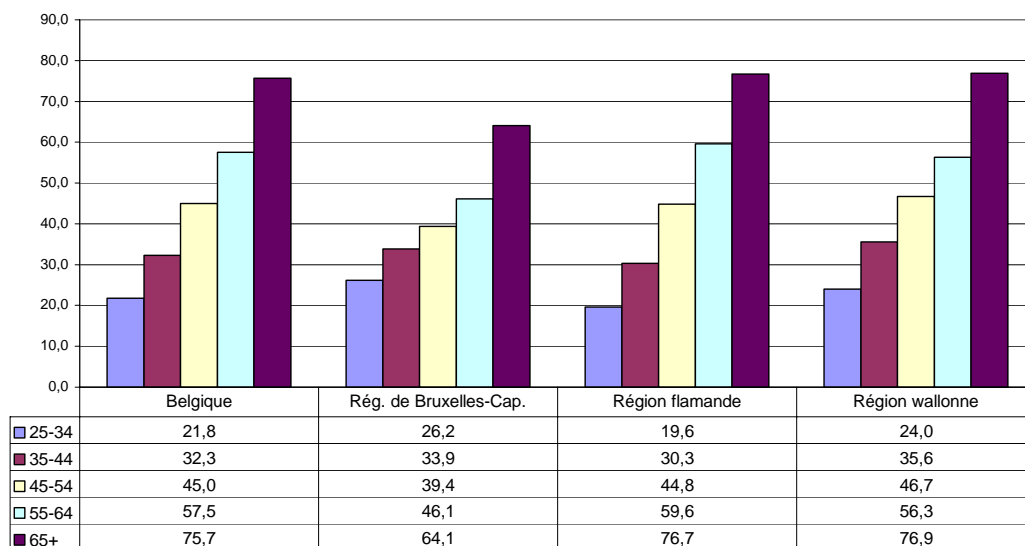
GV.8

Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon le sexe, la Belgique et les régions 2003



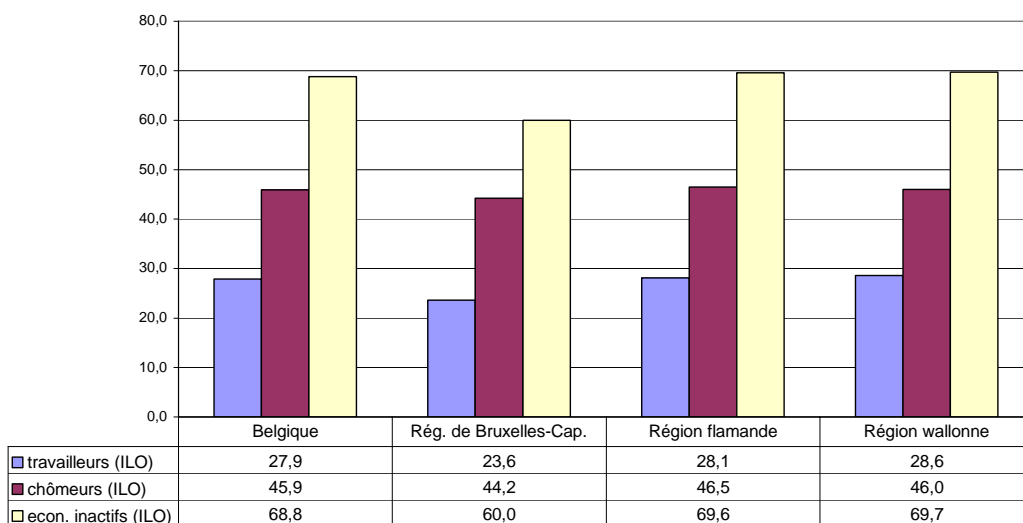
GV.9

Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur) selon l'âge, la Belgique et les régions 2003



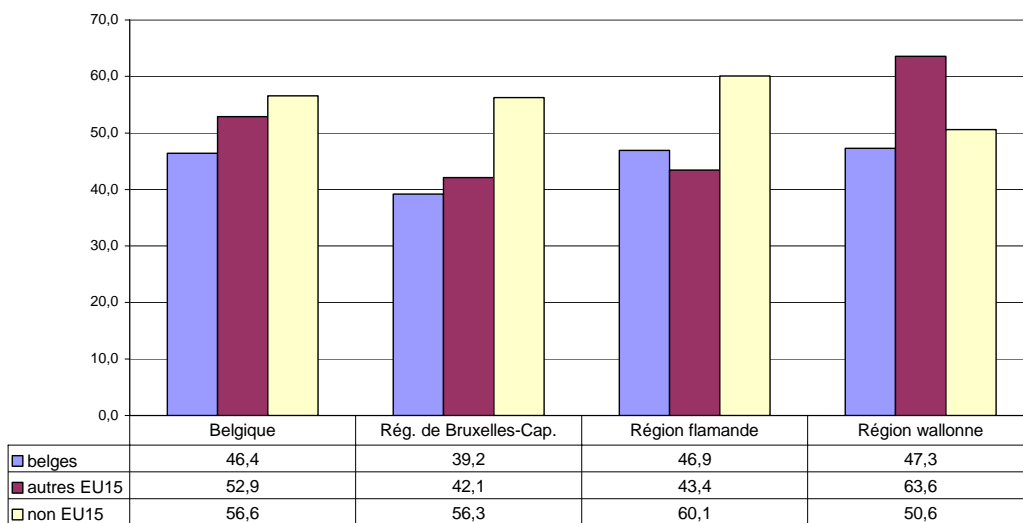
GV.10

Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon le statut d'activité, la Belgique et les régions 2003



GV.11

Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur) ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon la nationalité, la Belgique et les régions 2003

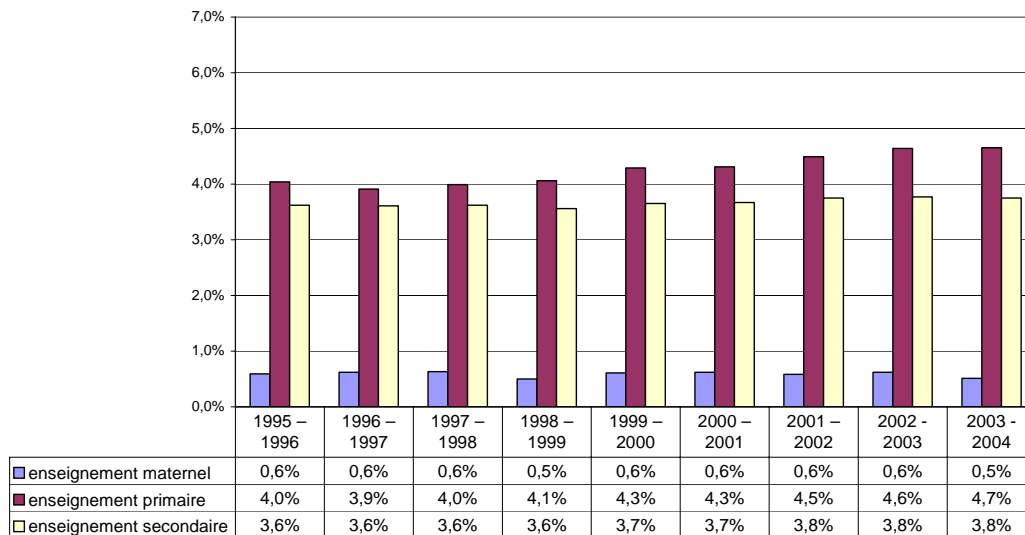


GV.12

V.4 Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial.
Selon la communauté, le sexe et le niveau d'enseignement.

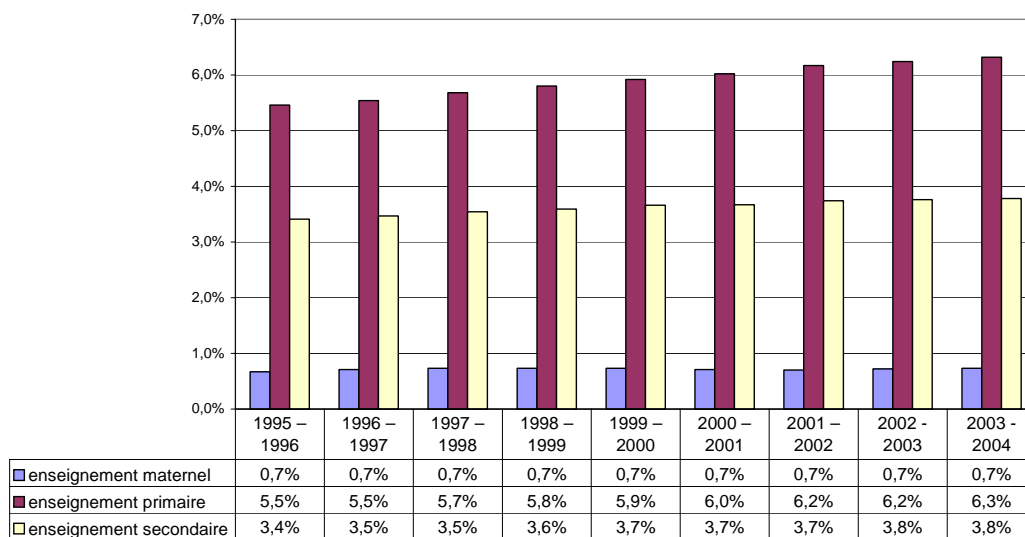
Données administratives Communauté française (Statistiques Rapides) et Communauté flamande (Statistisch Jaarboek van het Vlaams Onderwijs)

Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial selon le niveau d'enseignement,
Communauté française



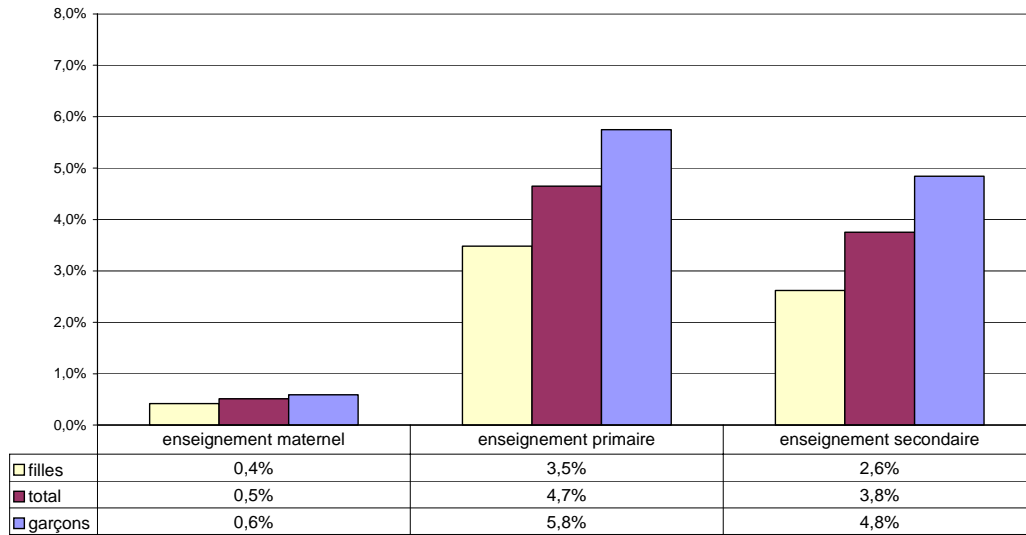
GV.13

Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial selon le niveau d'enseignement,
Communauté flamande



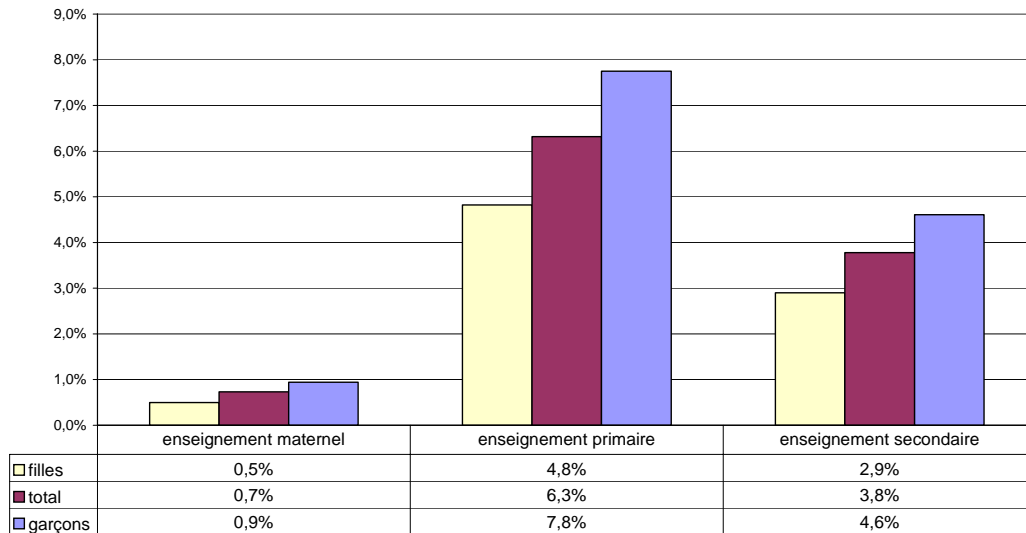
GV.14

Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial selon le niveau d'enseignement et le sexe, Communauté française 2003-2004



GV.15

Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial selon le niveau d'enseignement et le sexe, Communauté flamande 2003-2004

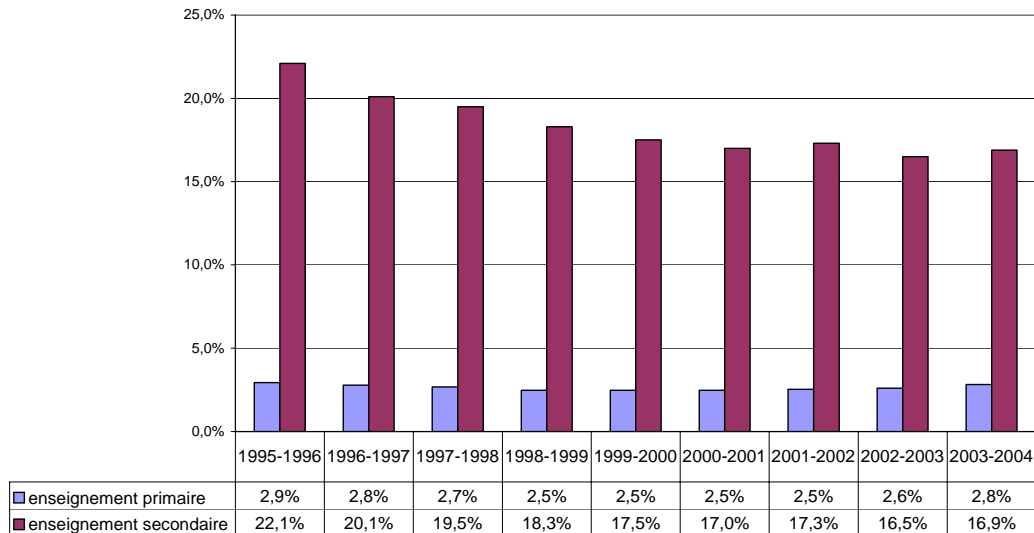


GV.16

V.5 Pourcentage de jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire.
Selon la communauté, le niveau d'enseignement, le sexe, la nationalité.

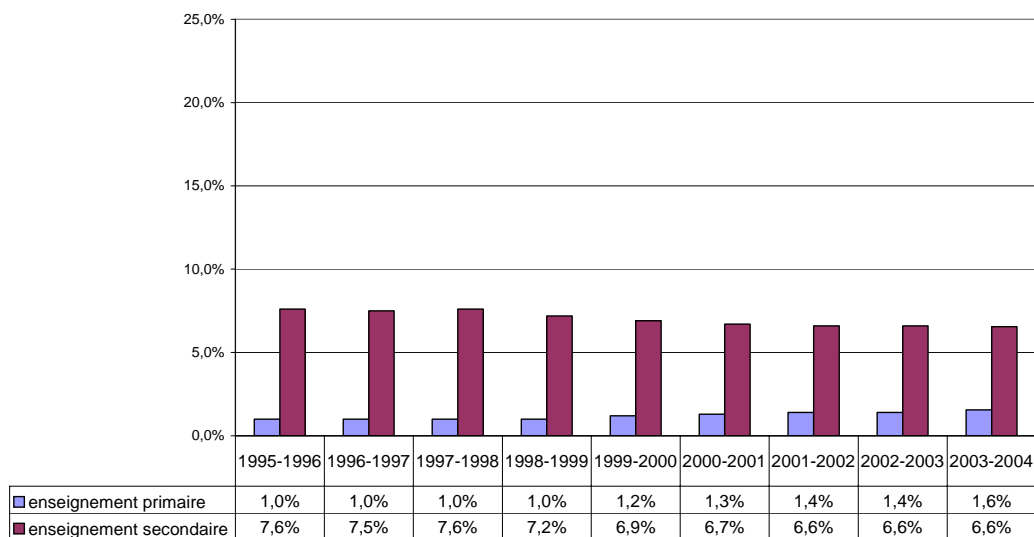
Données administratives Communauté française (Statistiques Rapides) et Communauté flamande (Statistisch Jaarboek van het Vlaams Onderwijs)

Pourcentage de jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire selon le niveau d'enseignement, Communauté française



GV.17

Pourcentage de jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande



GV.18

V.6 Faible performance des élèves en lecture: pourcentage d'élèves de 15 ans se situant au niveau 1 ou en-dessous sur l'échelle PISA combinée de lecture.

Selon le sexe, par Communauté.

Programme for International Student Assessment - OCDE / Ulg⁵

PISA est une enquête qui essaie de mesurer dans quelle mesure le bagage d'acquis des élèves de 15 ans en matière de lecture, des mathématiques et des sciences est suffisant pour commencer la vie adulte.

Concernant la lecture, cinq niveaux sont distingués :

Niveau 1 (de 335 à 407 points)

Les élèves sont capables de repérer un élément simple, d'identifier le thème principal d'un texte ou de faire une connexion simple avec des connaissances de tous les jours.

Niveau 2 (de 408 à 480 points)

Les élèves sont capables d'effectuer des tâches de base en lecture, telles que retrouver des informations linéaires, faire des inférences de niveau élémentaire dans des textes variés, dégager le sens d'une partie du texte et le relier à des connaissances familières et quotidiennes.

Niveau 3 (de 481 à 552 points)

Les élèves de ce niveau sont capables d'effectuer des tâches de lecture de complexité modérée telles que repérer plusieurs éléments d'information, établir des liens entre différentes parties du texte et les relier à des connaissances familières et quotidiennes.

Niveau 4 (de 553 à 626 points)

Les élèves de ce niveau sont capables de réussir des tâches de lecture complexes comme retrouver des informations enchevêtrées, interpréter le sens à partir de nuances de la langue et évaluer de manière critique un texte.

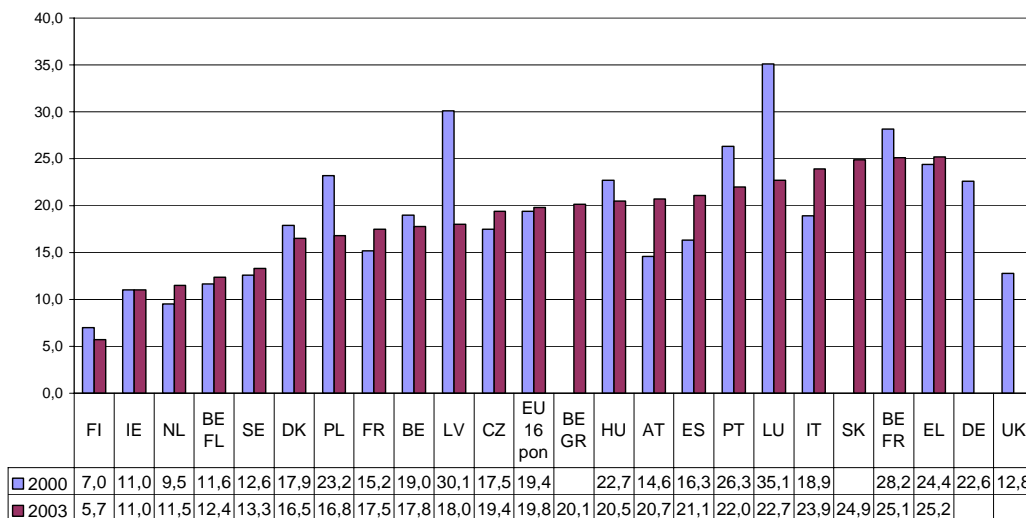
Niveau 5 (plus de 626 points)

Les élèves sont capables d'accomplir des tâches de lecture élaborées, telles que gérer de l'information difficile à retrouver dans des textes non familiers, faire preuve d'une compréhension fine et déduire quelle information du texte est pertinente par rapport à la tâche, être capable d'évaluer de manière critique et d'élaborer des hypothèses, faire appel à des connaissances spécifiques et développer des concepts contraires aux attentes.

Le fait que des élèves sont classés au niveau 1 ou en dessous ne signifie pas nécessairement qu'ils sont des analphabètes, mais on peut craindre que leurs compétences en lecture se révèlent trop peu développées pour leur permettre d'acquérir des connaissances au travers de la lecture de documents ou textes écrits. L'OCDE fait remarquer que leur niveau est sans doute trop faible pour leur permettre de tirer véritablement profit d'activités d'enseignement et de formation passant par le canal de l'écrit et pourrait aussi entraver leur accès au marché de l'emploi.

⁵ Calculs des résultats pour les Communautés par Ariane Baye, SPE, ULg, avec l'aide de Christian Monseur, SPE, ULg.

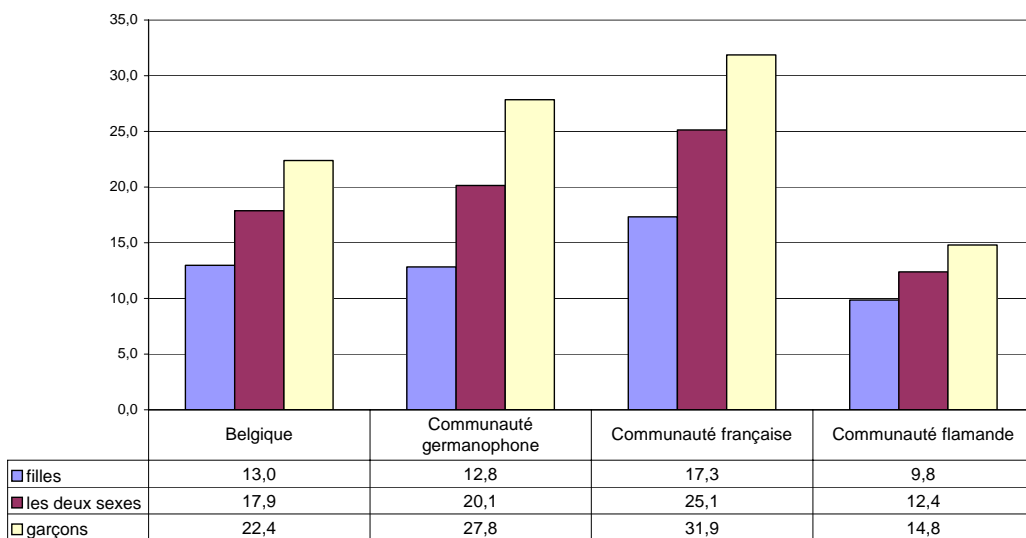
Pourcentage d'élèves de 15 ans se situant au niveau 1 ou en-dessous sur l'échelle PISA combinée de lecture, Etats-membres de l'UE qui ont participé à PISA, la Belgique et les Communautés, 2000 et 2003



GV.19

(*) 2000 BE GR et SK et 2003 DE et UK: résultats non disponibles.
 EU16 pon = moyenne pondérée des 16 Etats-membres de l'UE qui ont participé
 BE GR = Communauté germanophone
 BE FR = Communauté française
 BE FL = Communauté flamande

Pourcentage d'élèves de 15 ans se situant au niveau 1 ou en-dessous sur l'échelle PISA combinée de lecture selon le sexe, la Belgique et les Communautés, 2003

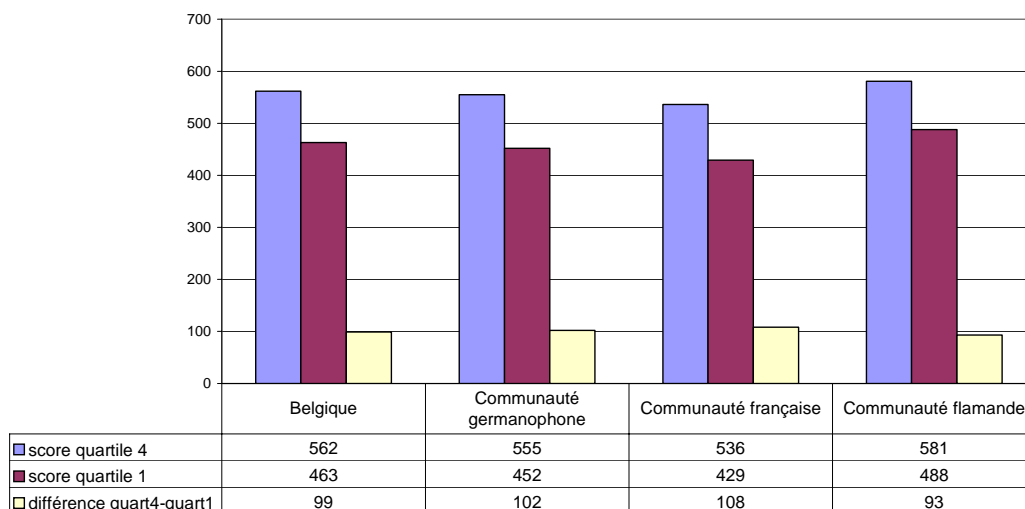


GV.20

V.7 Différence entre le score moyen en littératie des 25% de l'ensemble des élèves les plus favorisés (4^{ème} quartile) et celui des 25% les plus défavorisés (1^{er} quartile). Le degré de (dé)favorisation est mesuré à l'aide d'un indice du statut socioprofessionnel des parents. Par Communauté.

Programme for International Student Assessment - OCDE / Ulg⁶

Différence entre le score moyen en littératie des 25% de l'ensemble des élèves les plus favorisés (4ème quartile) et celui des 25% les plus défavorisés (1er quartile), la Belgique et les Communautés, 2003



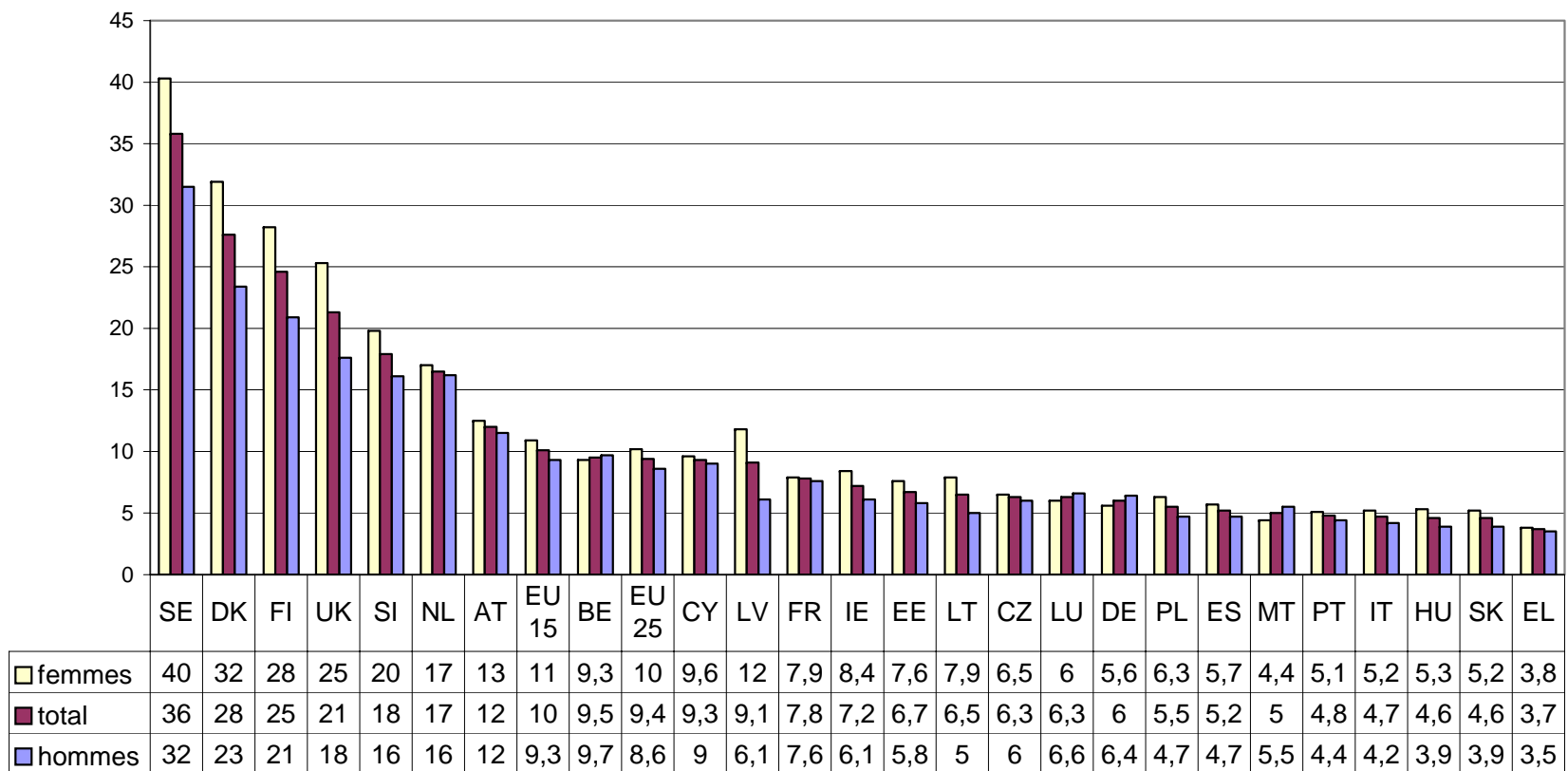
GV.21

⁶ Calculs par Ariane Baye, SPE, ULg, avec l'aide de Christian Monseur, SPE, ULg.

V.8 Participation à la formation tout au long de la vie: pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'Enquête Forces de Travail.
Selon le sexe, la région, l'âge, le niveau d'éducation, le statut d'activité (ILO), la nationalité.

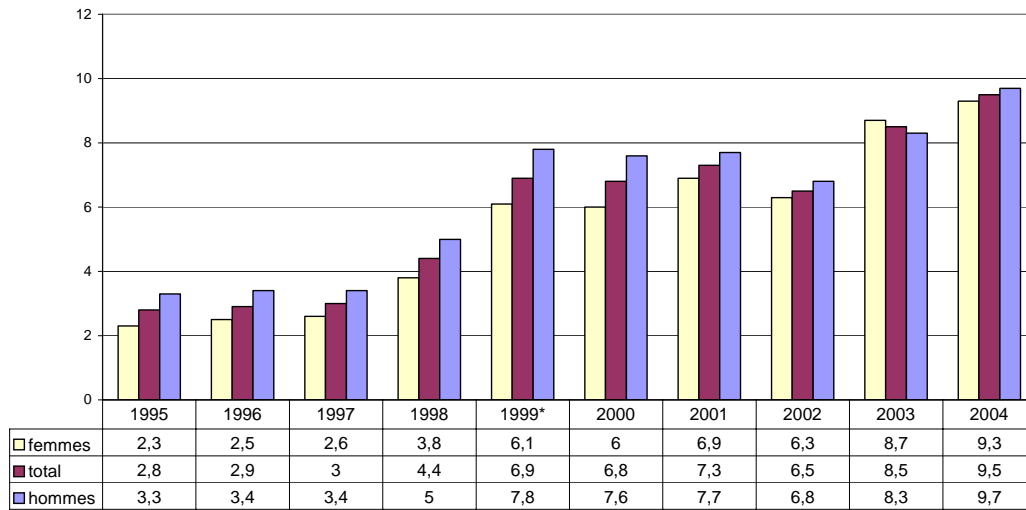
LFS – Eurostat

Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon le sexe, Union européenne 2004



GV.22

Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon le sexe, la Belgique 1995-2004

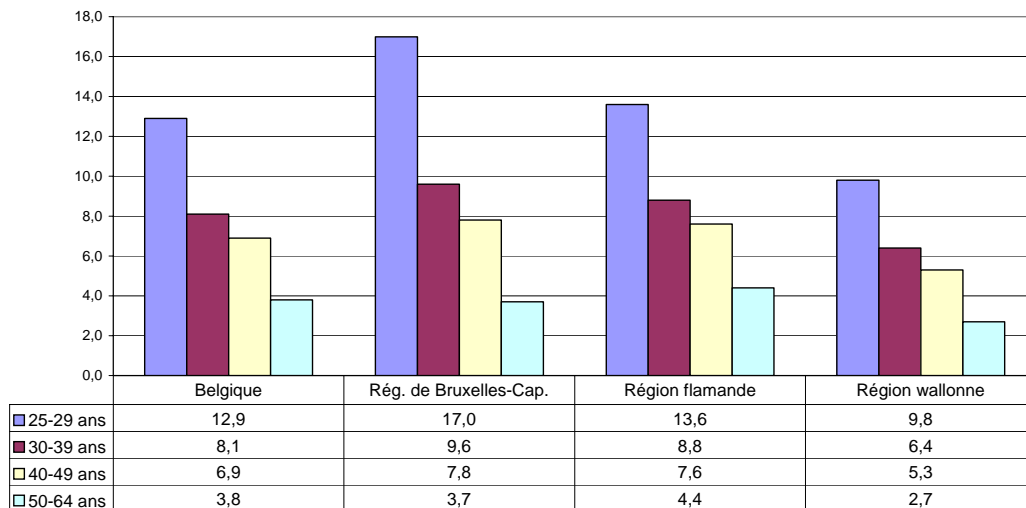


GV.23

(*) Série interrompue: A partir de 1999, l'Enquête Forces de Travail belge est devenue continue. Les données ne sont donc pas comparables avec celles des années précédentes.

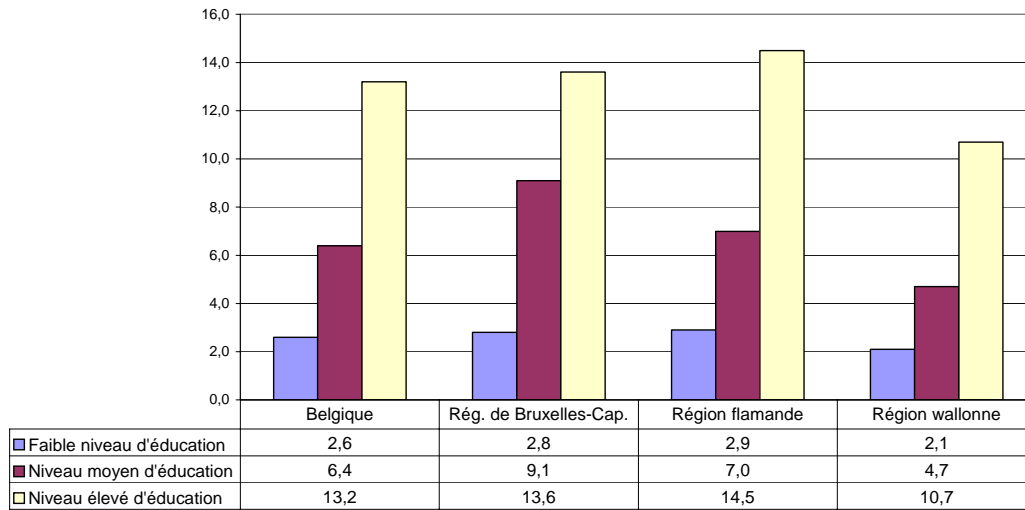
LFS - INS / Steunpunt WAV

Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon l'âge, la Belgique et les régions 2003



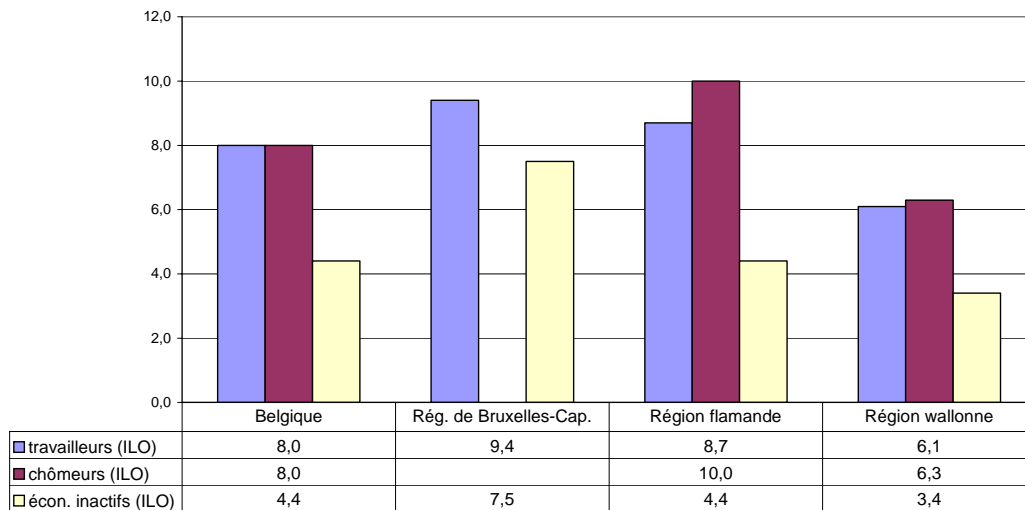
GV24

Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon le niveau d'éducation, la Belgique et les régions 2003



GV.25

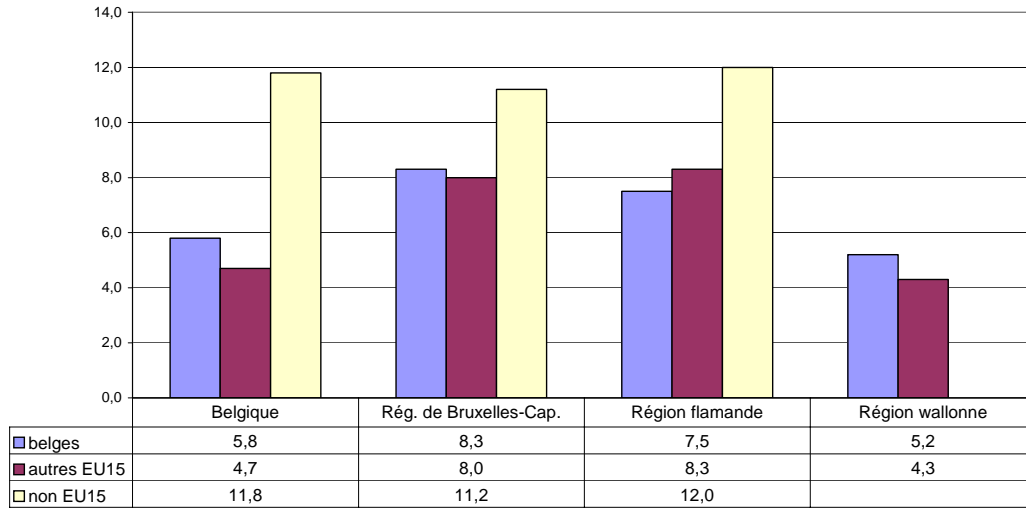
Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon le statut d'activité, la Belgique et les régions 2003



GV.26

(*) Région de Bruxelles Capitale chômeurs: le chiffre n'est pas montré parce qu'il à trait à moins de 5.000 individus.

Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête Forces de Travail selon la nationalité, la Belgique et les régions 2003



GV.27

(*) Région wallonne non EU15: le chiffre n'est pas montré parce qu'il à trait à moins de 5.000 individus.

VI. INTEGRATION ET PARTICIPATION SOCIALE

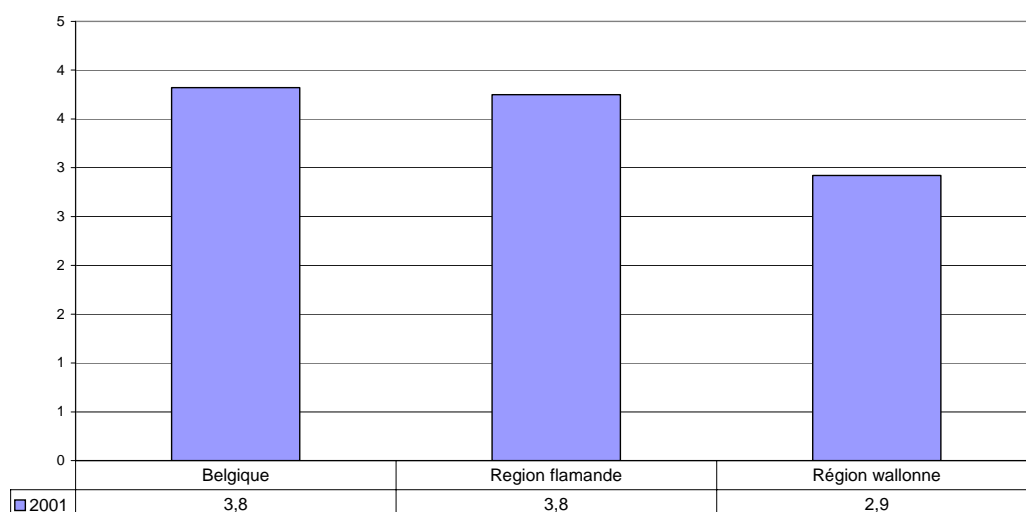
1. Réseaux de relations

VI.1 Fréquence des contacts sociaux: pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui rencontrent moins d'une fois par mois des amis, des connaissances ou des membres de la famille qui n'habitent pas chez elles.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

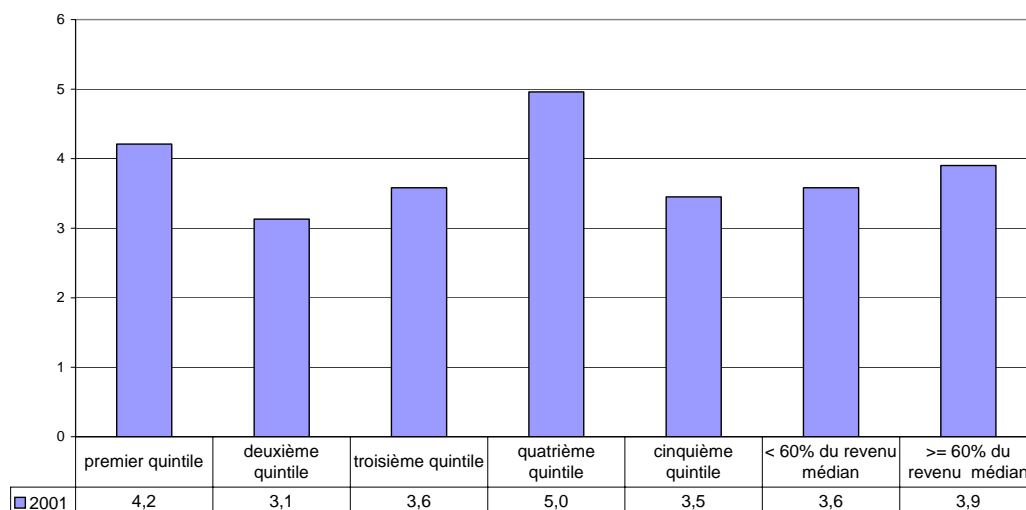
ECHP - OASeS

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui rencontrent moins d'une fois par mois des amis, des connaissances ou des membres de la famille qui n'habitent pas chez elles, la Belgique et les régions 2001



GVI.1

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui rencontrent moins d'une fois par mois des amis, des connaissances ou des membres de la famille qui n'habitent pas chez elles selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



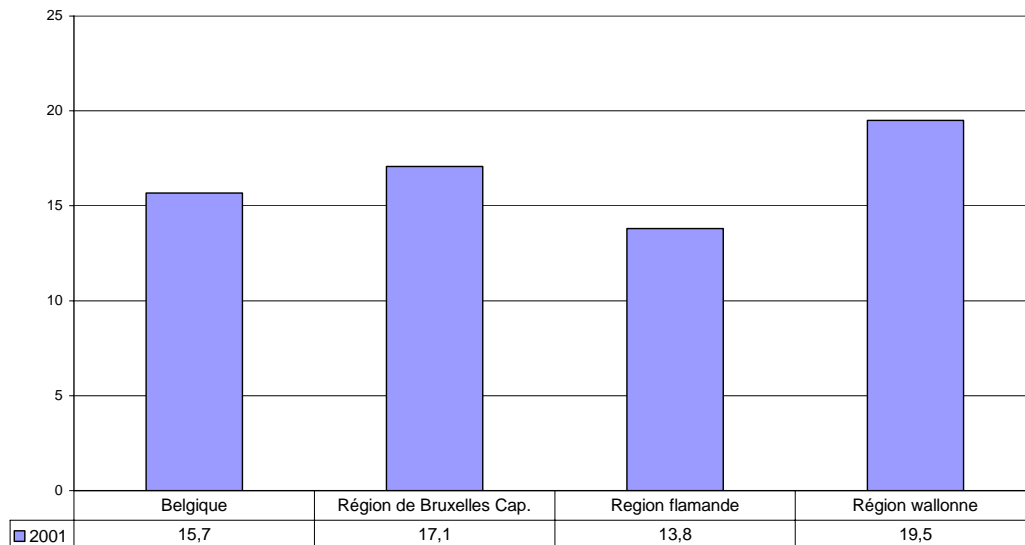
GVI.2

VI.2 Réseau social limité: pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de trois amis ou connaissances proches.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

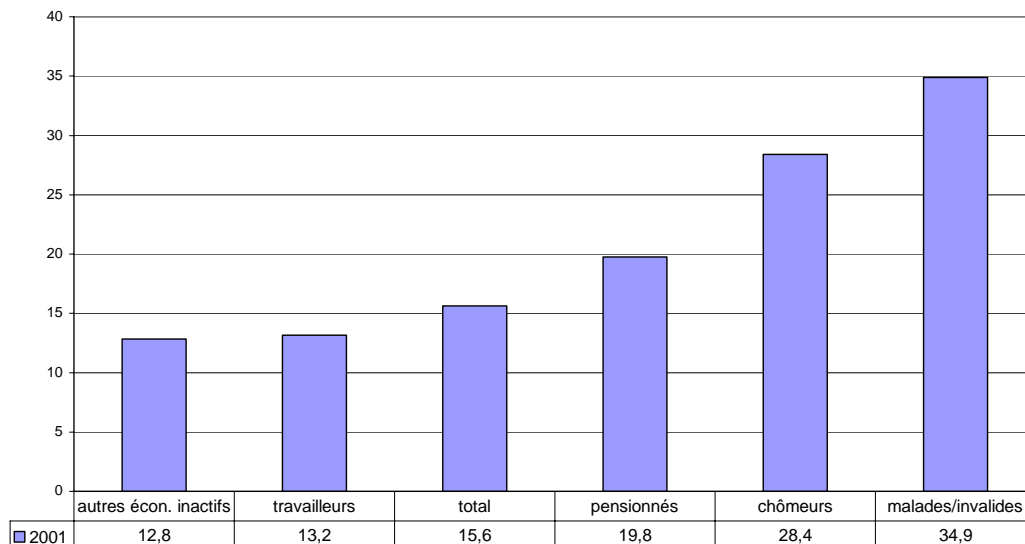
Enquête Santé – ISP

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de trois amis ou connaissances proches, la Belgique et les régions 2001



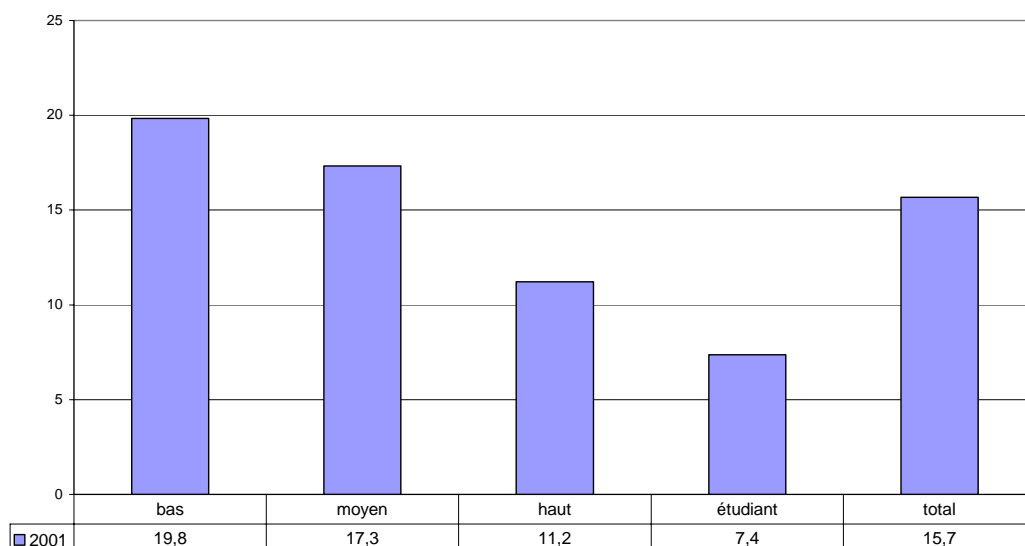
GVI.3

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de trois amis ou connaissances proches selon le statut d'activité, la Belgique 2001



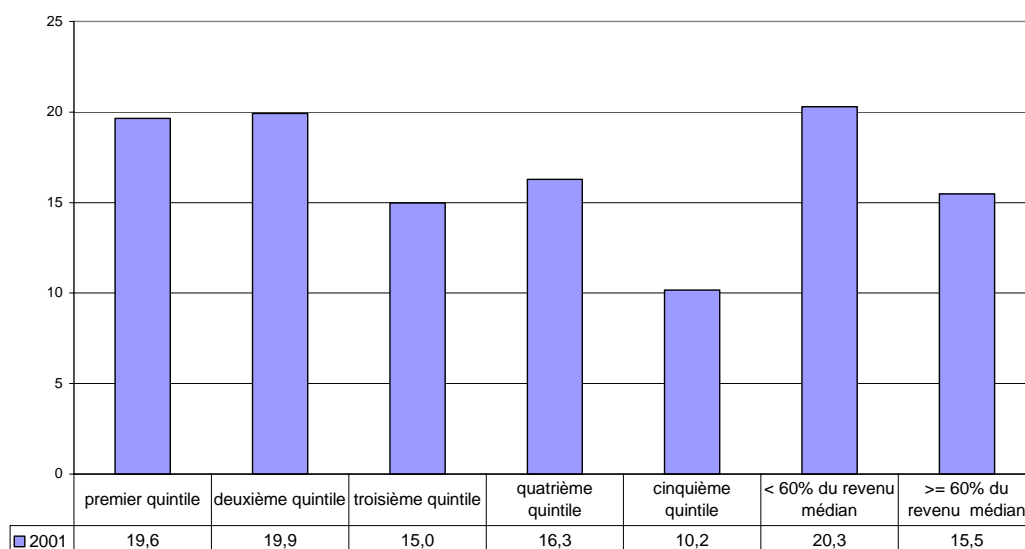
GVI.4

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de trois amis ou connaissances proches selon le niveau d'éducation, la Belgique 2001



GVI.5

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont moins de trois amis ou connaissances proches selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GVI.6

VI.3 Faible niveau de support social instrumental: pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler. Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

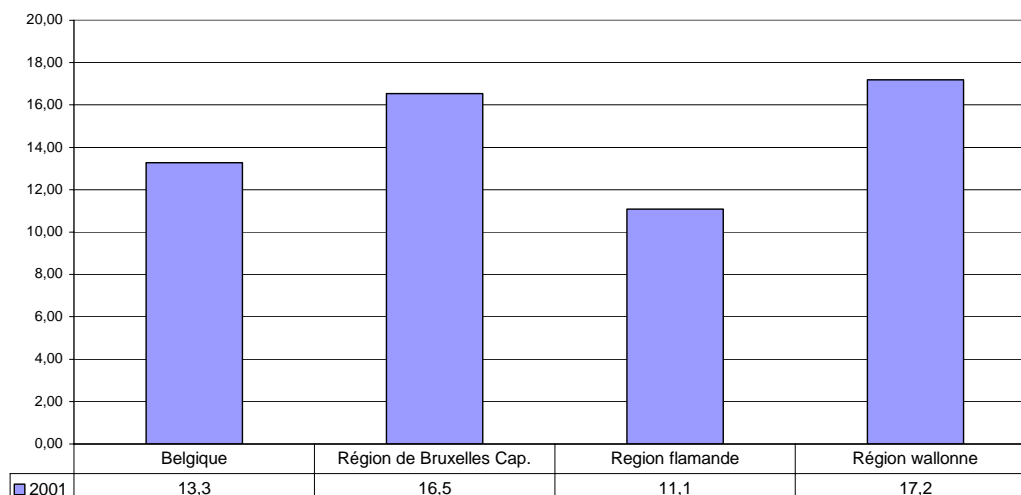
Enquête Santé - ISP

Cet indicateur concerne la possibilité perçue de recevoir de l'aide de son entourage en cas de besoin. Il est basé sur 3 questions:

- *SO.03. Pourriez-vous compter sur des voisins, des amis ou de la famille si vous aviez besoin d'aide à l'improviste?*
- *SO.04. Y a-t-il dans votre entourage ou dans votre famille, quelqu'un à qui vous pouvez vous confier, parler librement de vos problèmes?*
- *SO.05. Y a-t-il dans votre entourage ou dans votre famille, quelqu'un qui peut vous aider si vous avez un problème?*

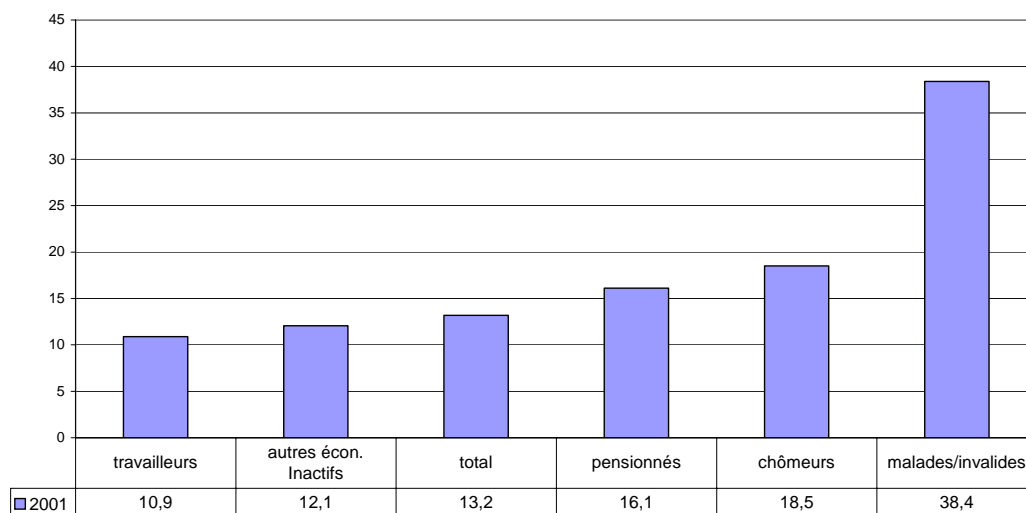
Pour construire l'indicateur, les réponses à ces trois questions sont notées (1="oui") et (0="non"), puis additionnées et dichotomisées à la valeur [3]: un score de [0, 1, 2] est considéré comme un support "faible", un score de [3] est considéré comme un support élevé.

Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et + qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide, en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler, la Belgique et les régions 2001



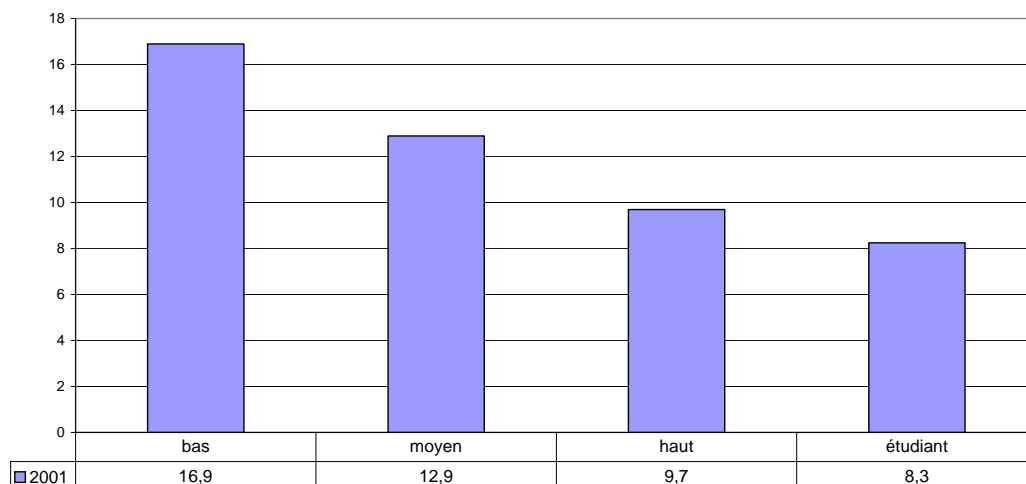
GVL7

Pourcentage de pers. (15 ans et +) qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide, en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler selon le statut d'activité, la Belgique 2001



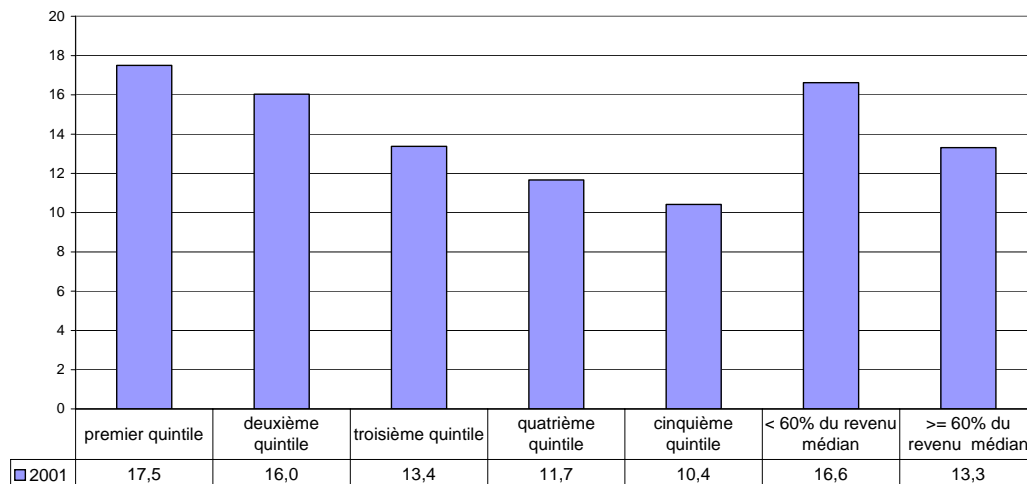
GVI.8

Pourcentage de pers. (15 ans et +) qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide, en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler selon le niveau d'éducation, la Belgique 2001



GVI.9

Pourcentage de pers. (15 ans et +) qui ne peuvent pas compter sur des voisins, de la famille ou des amis pour leur venir en aide, en cas de besoin à l'improviste, de problème à résoudre et de besoin de parler selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GVI.10

VI.4 Faible niveau de support social fonctionnel: pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui ne jouissent pas d'un support fonctionnel de bonne qualité, c'est-à-dire d'un entourage qui puisse assurer un ensemble de rôles : instrumental (aide tangible), informationnel (conseil), émotionnel (écoute, empathie), récréatif (activités délassantes, distrayantes) et/ou affectif (amour).

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études, le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

Enquête Santé - ISP

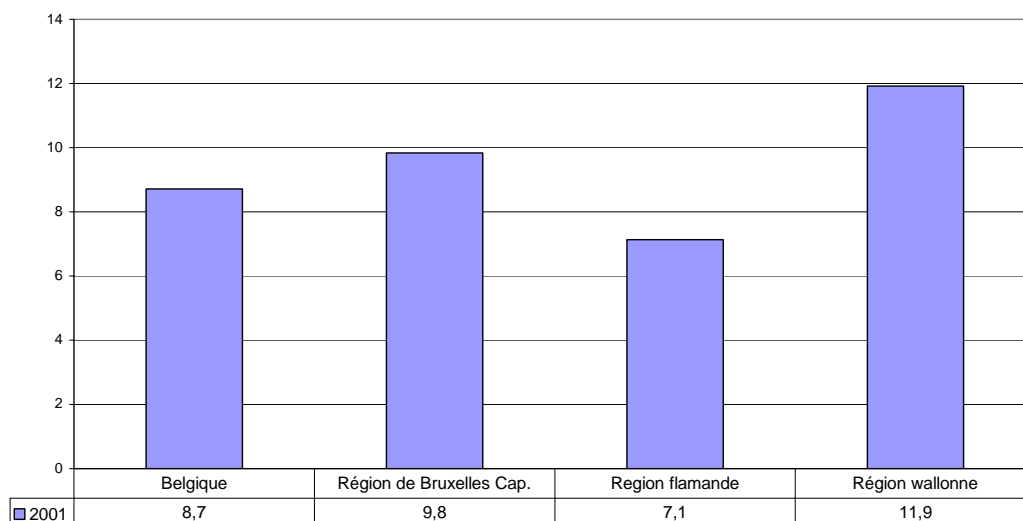
Cet indicateur est basé sur une question qui est dérivée d'une échelle de support fonctionnel perçu (MOS: "Medical Outcome Study Social Support Survey"), qui comprend 19 items qui permettent d'estimer la disponibilité perçue de quatre catégories fonctionnelles de support social: le support émotionnel et informationnel, le support instrumental, le support affectif et les interactions positives.

SO.09. Les personnes recherchent parfois la compagnie des autres, leur aide ou d'autres types de soutien de leur part. Dans quelle mesure disposez-vous des types de soutien suivants lorsque vous en avez besoin?

01. *Quelqu'un pour vous aider si vous êtes cloué(e) au lit*
02. *Quelqu'un sur qui vous pouvez compter pour vous écouter quand vous avez besoin de parler*
03. *Quelqu'un qui peut vous donner un bon conseil au sujet d'un problème critique*
04. *Quelqu'un pour vous emmener chez le docteur si vous en aviez besoin*
05. *Quelqu'un qui vous montre de l'amour et de l'affection*
06. *Quelqu'un avec qui passer du bon temps*
07. *Quelqu'un qui peut vous donner de l'information pour vous aider à comprendre une situation*
08. *Quelqu'un à qui vous confier ou parler de vous et de vos problèmes*
09. *Quelqu'un qui vous prend dans ses bras*
10. *Quelqu'un avec qui vous pouvez vous relaxer*
11. *Quelqu'un pour préparer vos repas si vous étiez incapable de le faire vous-même*
12. *Quelqu'un dont vous tenez vraiment à avoir le conseil*
13. *Quelqu'un qui peut vous aider à vous changer les idées*
14. *Quelqu'un pour vous aider dans les tâches quotidiennes si vous étiez malade*
15. *Quelqu'un avec qui partager vos soucis et problèmes personnels*
16. *Quelqu'un vers qui vous tourner pour des suggestions sur la manière de traiter un problème personnel*
17. *Quelqu'un avec qui faire quelque chose de gai, d'agréable*
18. *Quelqu'un qui comprend vos problèmes*
19. *Quelqu'un que vous aimez et qui vous désire*

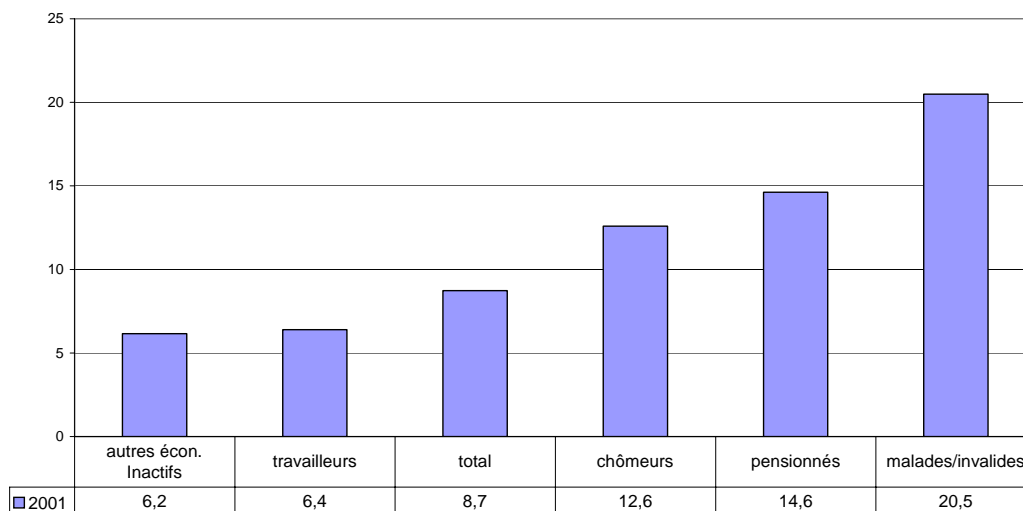
Sur base de cette question un score global peut être calculé pour rendre compte de la qualité du soutien fonctionnel de l'entourage. Chaque item reçoit une note correspondant à la réponse donnée: de 1="jamais" à 5="toujours". On calcule ensuite, pour chaque répondant, une note moyenne obtenue sur les 19 items. Cette note moyenne, qui varie entre 1 et 5, est dichotomisée à la valeur arrondie de [3], c'est-à-dire [1 à 2,49] – versus – [2,50 à 5]. Ainsi, on distingue les personnes ayant peu de support de leur entourage (score de [1 à 2,49]: dont les valeurs arrondies (1 ou 2) correspondent aux réponses 1="jamais" ou 2="rarement" de soutien) de celles qui ont un "support social de bonne qualité" (score de [2,50 à 5]: dont les valeurs arrondies (3, 4, 5) correspondent aux réponses 3="parfois", 4="souvent" ou 5="toujours" le soutien de quelqu'un.

Pourcentage de personnes (15 ans et +) qui ne jouissent pas d'un support instrumental, informationnel, émotionnel, récréatif et/ou affectif de bonne qualité, la Belgique et les régions 2001



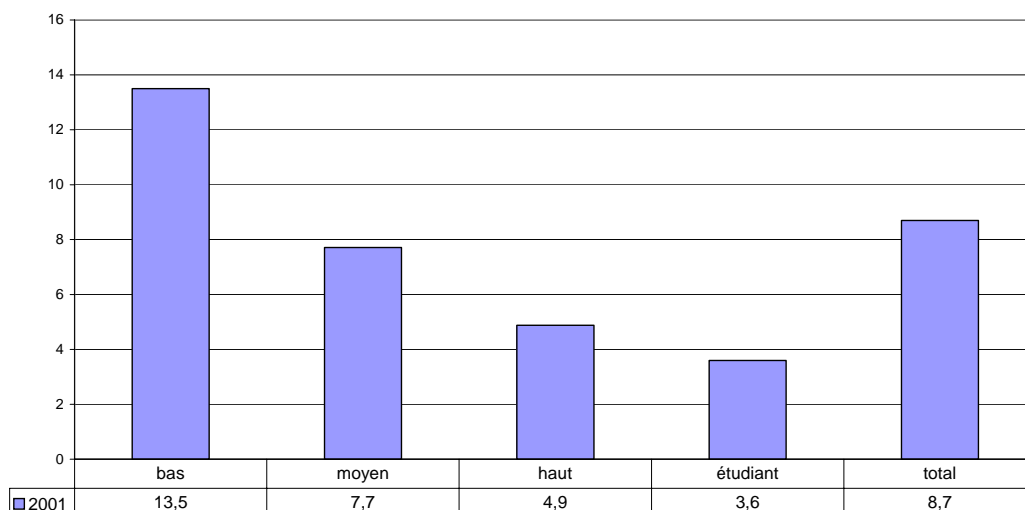
GVI.11

Pourcentage de personnes (15 ans et +) qui ne jouissent pas d'un support instrumental, informationnel, émotionnel, récréatif et/ou affectif de bonne qualité selon le statut d'activité, la Belgique 2001



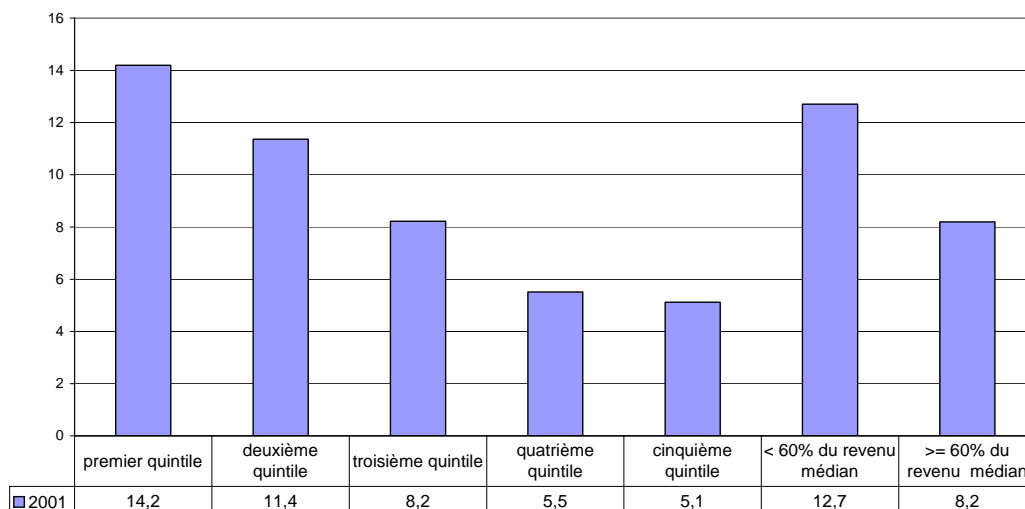
GVI.12

Pourcentage de personnes (15 ans et +) qui ne jouissent pas d'un support instrumental, informationnel, émotionnel, récréatif et/ou affectif de bonne qualité, selon le niveau d'éducation, la Belgique 2001



GVI.13

Pourcentage de personnes (15 ans et +) qui ne jouissent pas d'un support instrumental, informationnel, émotionnel, récréatif et/ou affectif de bonne qualité, selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GVI.14

2. Participation à la vie sociale et culturelle

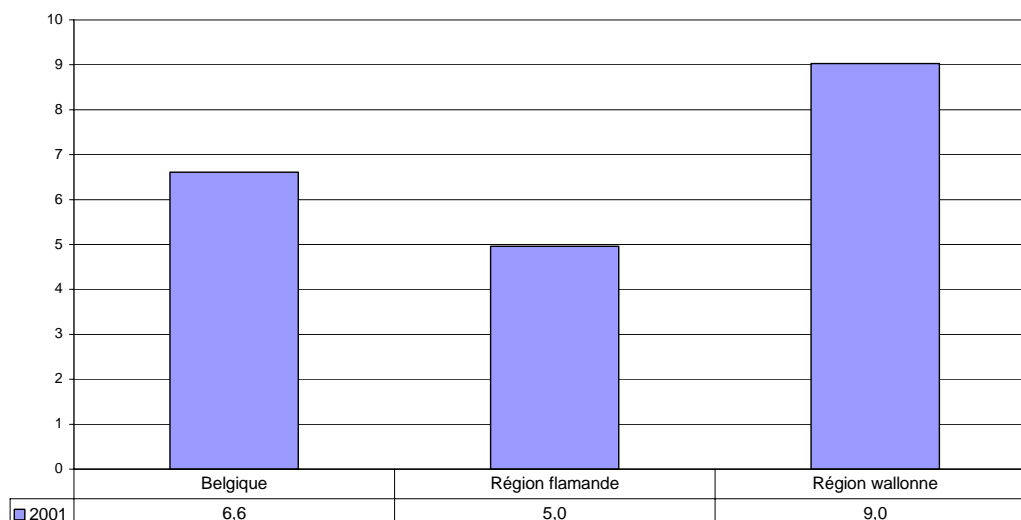
VI.5 Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune des activités suivantes:

- aller au cinéma;
- se rendre à une manifestation sportive;
- aller au café;
- aller au restaurant;
- se rendre dans un dancing ou une discothèque;
- aller jouer au bowling ou au snooker.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

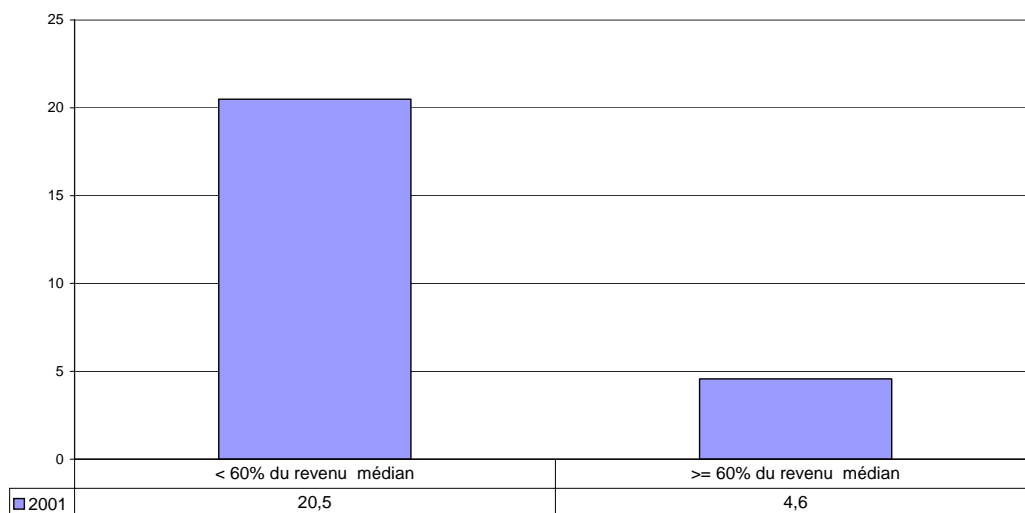
PSBH OASeS

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités de loisirs, la Belgique et les régions 2001



GVI.15

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulee, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités de loisirs selon le niveau de revenu, la Belgique 2001



GVI.16

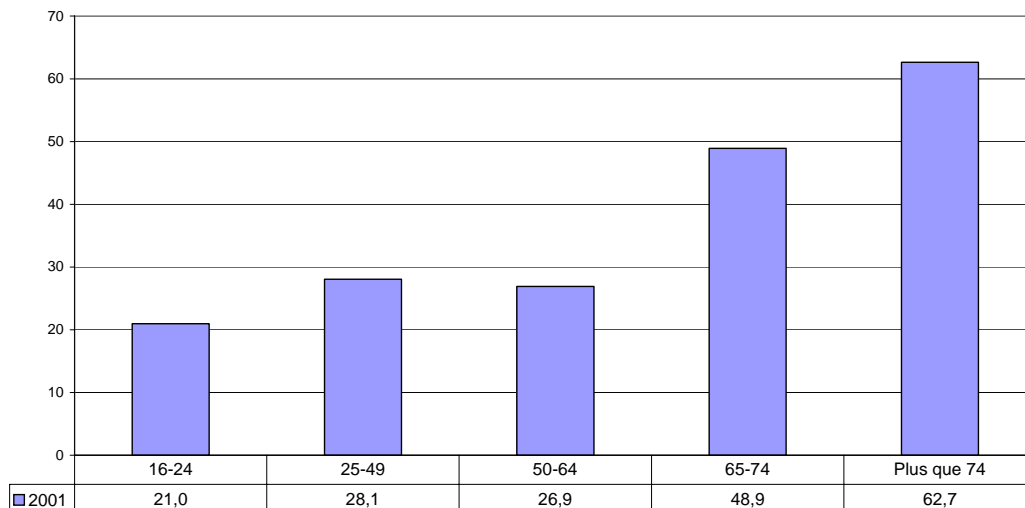
VI.6 Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune des activités suivantes:

- assister à un concert ou un événement musical;
- visiter une exposition ou un musée;
- assister à une causerie ou une conférence.

Selon le sexe, l'âge, le statut d'activité, le niveau d'études (p.m.), le type de ménage, le niveau de revenu, la région.

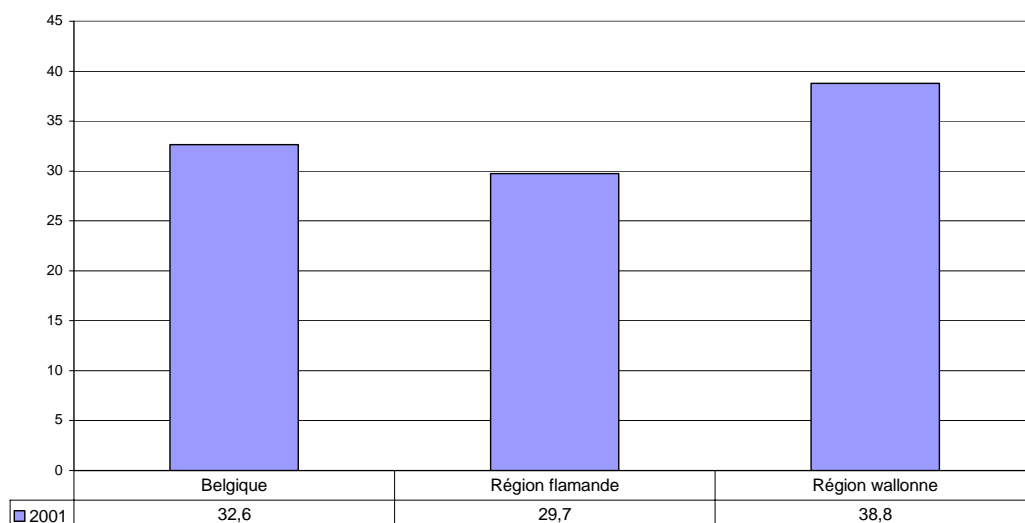
PSBH - OASeS

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités culturelles selon l'âge, la Belgique 2001



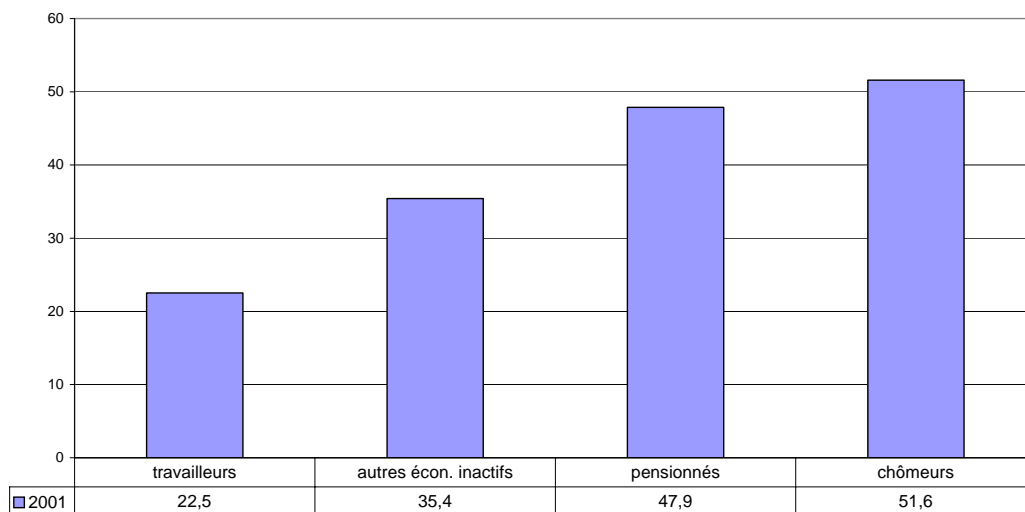
GVI.17

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulee, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités culturelles, la Belgique et les régions 2001



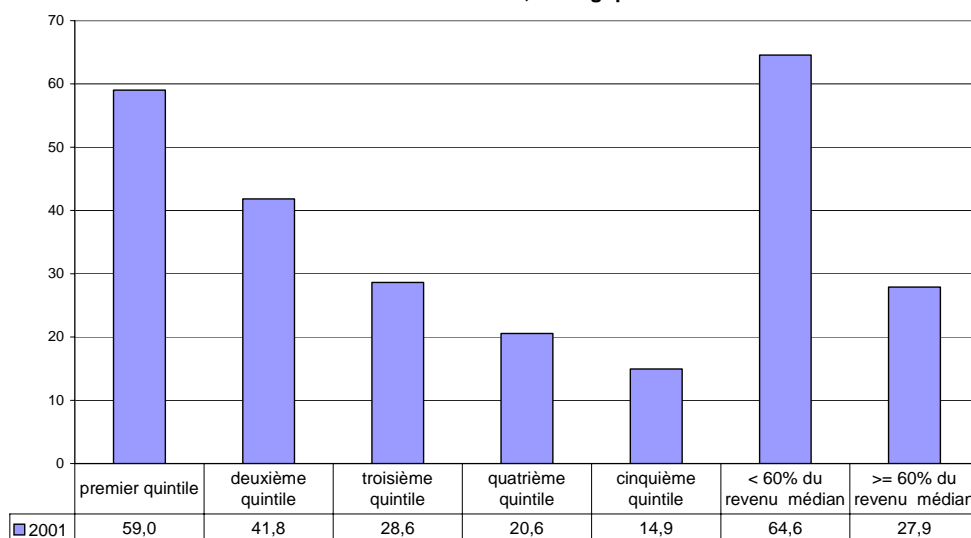
GVI.18

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulee, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités culturelles selon le statut d'activité, la Belgique 2001



GVI.19

Pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui, dans le courant de l'année écoulée, n'ont pris part à aucune activité d'une liste d'activités culturelles selon le niveau de revenu, la Belgique 2001

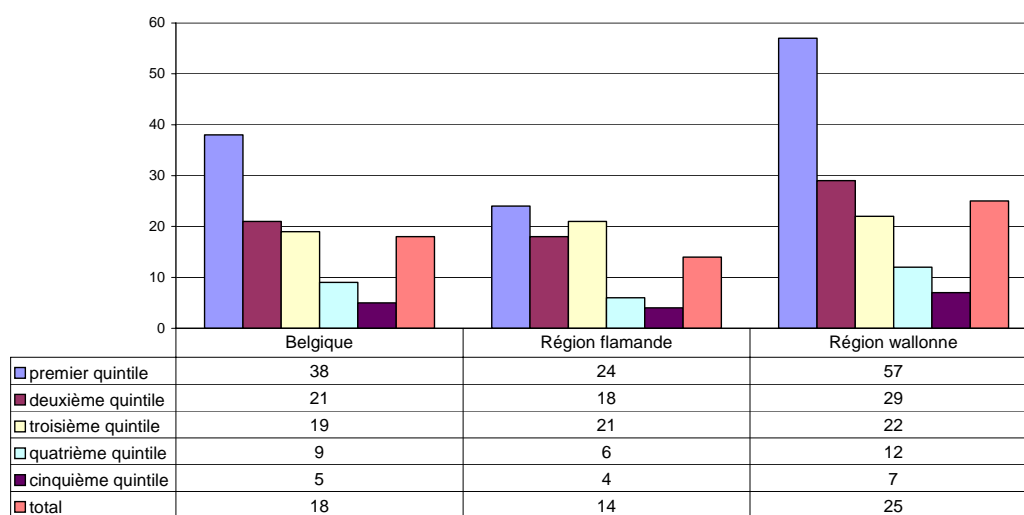


GVI.20

**VI.7 Pourcentage de personnes dans des ménages qui ne peuvent se permettre une semaine de vacances hors de la maison.
Selon la région et le niveau de revenu.**

ECHP - Eurostat / IWEPS

Pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages qui ne peuvent se permettre une semaine de vacances hors de la maison selon le niveau de revenu, la Belgique et les régions 2001 *



GVI.21

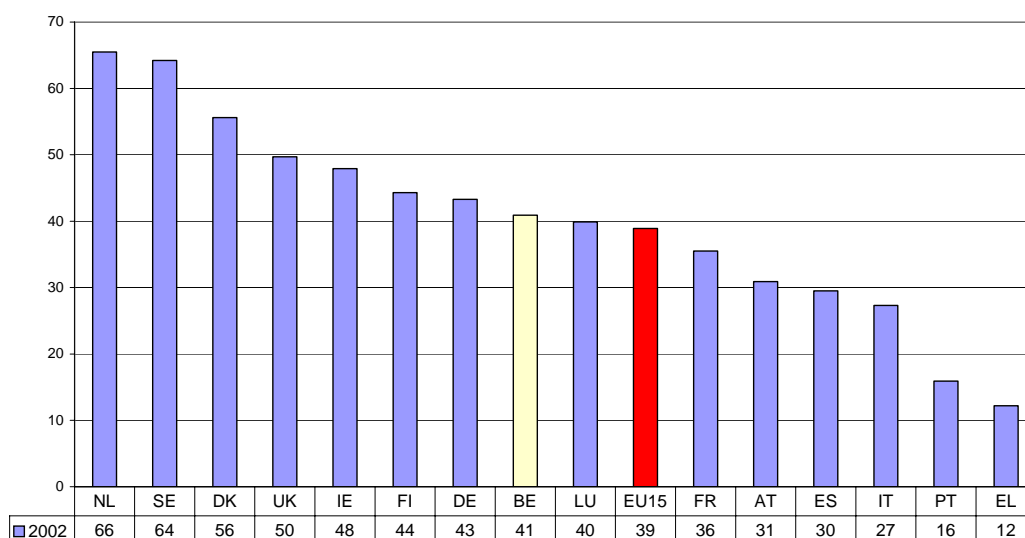
(*) Suite à un problème au niveau de la version française du questionnaire, les résultats ne sont pas tout à fait comparables au niveau du pays. Seuls les ménages ayant répondu pouvoir finir le mois avec (grandes ... quelques) difficultés, se sont vus poser la question sur la semaine de vacances. Les autres ménages (finissant le mois avec plus ou moins de facilités donc) ont automatiquement été comptés comme pouvant se payer une semaine de vacances hors du foyer.

3. Accès aux nouvelles technologies

VI.8 Pourcentage de ménages disposant à domicile d'une connexion internet.
Selon la région.

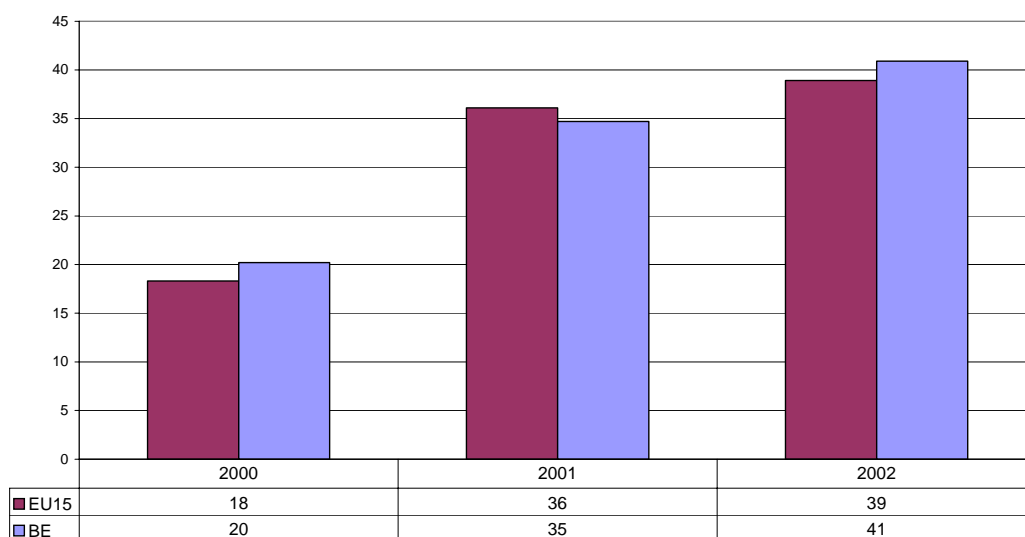
Eurobaromètre – Eurostat

Pourcentage de ménages disposant à domicile d'une connexion internet, Union Européenne 2002



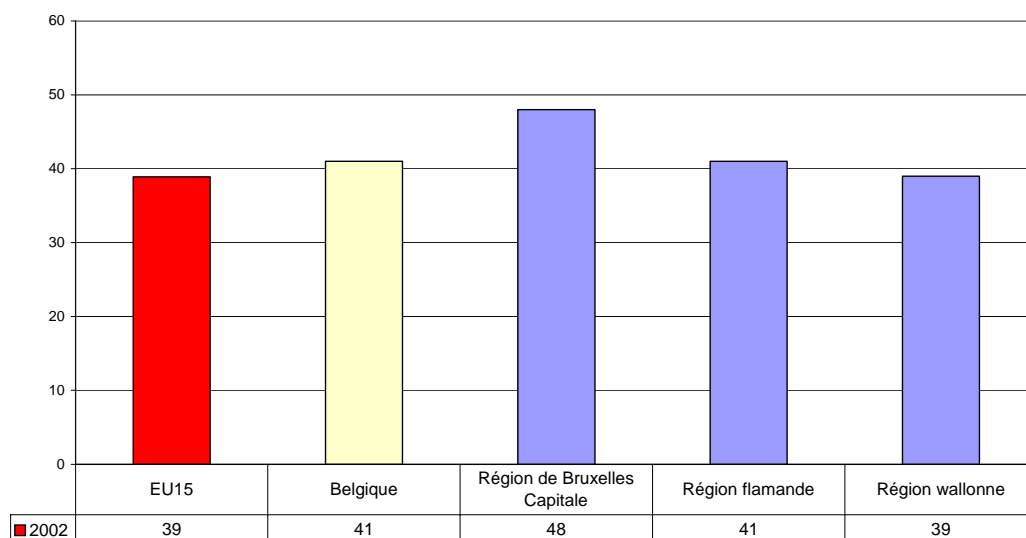
GVI.22

Pourcentage de ménages disposant à domicile d'une connexion internet, EU15 et la Belgique



GVI.23

Pourcentage de ménages disposant à domicile d'une connexion internet, EU15, la Belgique et les régions 2002



GVI.24

D. Résultats EU-SILC 2003 (revenus 2002)

Ci-dessous se trouvent, pour information, les résultats provisoires d'EU-SILC 2003 pour la Belgique concernant une sélection limitée des indicateurs PANIncl, comme ils ont été calculés par l'Institut national de statistique.

Notez que les premiers résultats EU-SILC ne peuvent être directement comparés avec les derniers résultats ECHP. Il s'agit d'une nouvelle enquête, effectuée avec une nouvelle méthodologie et un nouveau questionnaire. Un concept de revenu modifié est utilisé⁷.

Par rapport à la définition du revenu de l'ECHP, le revenu brut et le revenu disponible ainsi que les différentes composantes du revenu ont été redéfinis dans EU-SILC afin de pouvoir suivre au mieux les recommandations internationales du "Manuel de Canberra" de l'ONU. Un des objectifs-clés d'EU-SILC est de fournir des données solides et comparables concernant le revenu total disponible du ménage, le revenu total disponible avant les transferts (hors allocations de vieillesse et de survie; avec allocations de vieillesse et de survie) et le revenu brut total au niveau des composantes (dans l'ECHP, les composantes du revenu étaient enregistrées sous forme nette).

Les nouvelles composantes du revenu disponible énumérées ci-dessous ont déjà été introduites dans EU-SILC 2003:

- transferts vers d'autres ménages (dans l'ECHP, seuls les transferts provenant d'autres ménages étaient pris en compte);*
- suppléments ou remboursements d'impôt des personnes physiques (seuls les impôts retenus à la source étaient pris en considération dans l'ECHP);*
- impôts sur la fortune;*
- revenus en nature/non monétaires des travailleurs salariés: voiture de société (d'autres composantes du revenu en nature seront intégrées à partir de 2007).*

A partir de 2007, des composantes du revenu supplémentaires seront encore intégrées:

- intérêts payés sur les prêts hypothécaires;*
- loyer imputé;*
- revenu en nature des travailleurs salariés autre que voiture de société;*
- valeur des biens produits pour la consommation propre;*
- cotisations patronales de sécurité sociale (en fonction du résultat des études de faisabilité).*

Par ailleurs, EU-SILC tient compte des valeurs négatives du revenu des indépendants, qui étaient ramenées à zéro dans l'ECHP.

Le contenu de certaines variables a également été modifié et la période de référence pour le revenu est plus flexible.

L'INS souligne aussi l'importance du passage de 'paper' (ECHP) à 'computer aided personal interview' (EU-SILC). Il est signalé que ce passage peut avoir un impact sur les résultats mesurés.

⁷ Anne-Catherine GUIO, "Income Poverty and Social Exclusion in the EU25". In: Eurostat, Statistics in Focus (non encore publié), p. 6.

Seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian équivalent)

Isolé	9.270,67
Ménage de deux adultes et deux enfants dépendants	19.468,40

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe

	Femmes	Hommes	Total
Population totale	16,2	14,2	15,2
0-15 ans	-	-	15,6
0-64 ans	14,5	13,1	13,8
16 ans et plus	16,1	14,1	15,1
16-64 ans	13,9	12,7	13,3
16-24 ans	13,6	14,6	14,1
25-49 ans	13,1	11,9	12,5
50-64 ans	15,6	13,2	14,4
65 ans et plus	23,7	21,1	22,6

Taux de risque de pauvreté selon le statut d'activité le plus fréquent et le sexe

	Femmes	Hommes	Total
Population totale	16,2	14,3	15,3
Au travail	5,0	7,5	6,4
Sans emploi: total	23,4	22,8	23,1
Sans emploi: au chômage	29,3	35,3	32,0
Sans emploi: pensionné	19,4	18,4	18,9
Sans emploi: autres inactifs	25,0	24,1	24,7

Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage

Total des ménages sans enfants dépendants	16,3
Isolés (total)	22,5
- femmes isolées	24,6
- hommes isolés	19,8
- isolés de moins de 65 ans	21,6
- isolés de 65 ans et plus	23,8
2 adultes, les deux moins de 65 ans	11,7
2 adultes, dont au moins un 65 ans ou plus	22,8
Autres ménages sans enfants dépendants	6,9
Total des ménages avec enfants dépendants	14,4
Parent seul, au moins un enfant dépendant	31,2
2 adultes, 1 enfant dépendant	11,4
2 adultes, 2 enfants dépendants	8,8
2 adultes, 3+ enfants dépendants	17,6
Autres ménages avec enfants dépendants	14,3

Taux de risque de pauvreté selon le statut de propriétaire ou de locataire du ménage

Total	15,3
Propriétaire-occupant	12,1
Locataire	24,6

Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage

Ménages sans enfants dépendants

W=0	28,5
0<W<1	7,1
W=1	6,2

Ménages avec enfants dépendants

W=0	63,4
0<W<0,5	23,5
0,5<W<1	15,3
W=1	4,5

Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

40% de la médiane	4,9
50% de la médiane	9,1
60% de la médiane	15,3
70% de la médiane	24,8

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe avant transferts sociaux (les pensions sont considérées comme des transferts sociaux)

	Femmes	Hommes	Total
Population totale	46,5	40,9	43,8
0-15 ans	-	-	33,1
16 ans et plus	48,9	43,1	46,1
16-64 ans	36,5	32,6	34,5
65 ans et plus	91,3	92,7	91,9

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe avant transferts sociaux (les pensions ne sont pas considérées comme des transferts sociaux)

	Femmes	Hommes	Total
Population totale	30,0	28,2	29,1
0-15 ans	-	-	32,2
16 ans et plus	29,2	27,6	28,4
16-64 ans	29,1	28,0	28,6
65 ans et plus	29,4	25,7	27,8

Ecart médian relatif de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe

	Femmes	Hommes	Total
Population totale	21,5	23,0	22,3
0-15 ans	-	-	25,5
16 ans et plus	21,3	21,7	21,4
16-64 ans	24,4	25,2	24,6
65 ans et plus	16,1	17,2	17,1

Rapport interquintile de revenu S80/S20	4,3
--	-----

Coefficient Gini	28,3
-------------------------	------